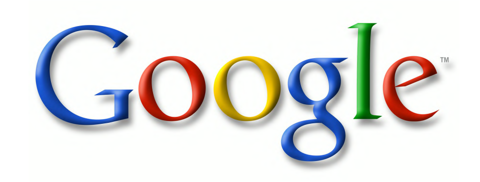
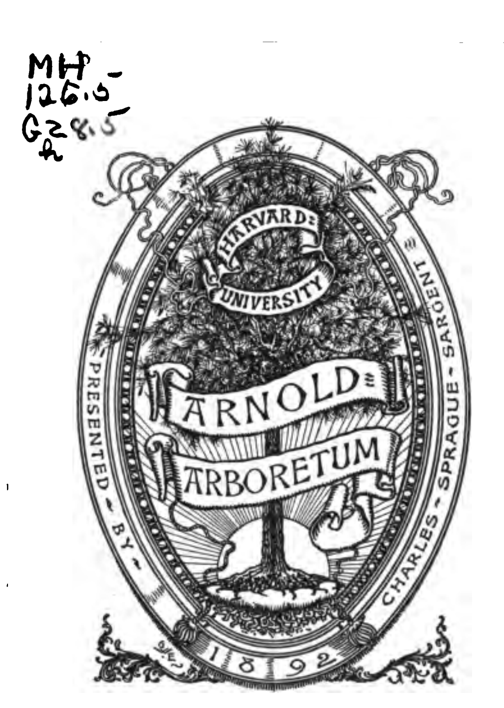



HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892




MH 126.5 G28.5 h
HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892



a

ROSES SARTHOISES

(*Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. XXXVI.)

HISTOIRE

DES

ROSES INDIGÈNES

DE LA SARTHE

Par Amb. GENTIL,

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
AU LYCÉE DU MANS
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS
DE LA SARTHE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



LE MANS
TYPOGRAPHIE ED. MONNOYER, PLACE DES JACOBINS

1897

PRÉFACE

L'étude des roses est assez complexe pour effrayer bien des botanistes. Aussi, parmi les manceaux, le nombre des rhodographes se réduit à l'unité. Desportes est le seul qui se soit occupé sérieusement de ce genre épineux. Encore est-il vrai que son *Rosetum gallicum* (1828) n'est guère qu'une compilation à l'usage des horticulteurs. Mais, les quelques pages de sa *Flore du Maine* (1838) consacrées aux roses sarthoises prouvent qu'il avait fait de ces dernières une étude attentive et qu'il les connaissait bien.

Exception faite du *R. gallica*, qui n'est pas indigène, les formes énumérées dans son ouvrage sont au nombre de 34, rapportées à 9 espèces et généralement classées avec discercernement. Mais, les diagnoses manquent assez souvent ou sont trop courtes et, comme l'a fait observer Guépin (fl. M.-et-L., 2ᵉ éd., p. VII), il est vraiment regrettable que l'auteur, « doué d'une érudition immense et du meilleur esprit d'observation, ne nous ait pas fait jouir du fruit de ses longues recherches sur les plantes litigieuses de son département. » Il aurait aplani bien des difficultés.

Dans son Catalogue des plantes de Saint-Calais (1852), Diard, ajoutant à la liste de Desportes 7 formes nouvelles, en indique en tout 17, se rapportant à 8 espèces. Diard s'était donc occupé quelque peu des roses. Mais, plusieurs de ses déterminations paraissent inexactes ou incertaines. Son her-

bier, conservé au collège de Précigné, ne comprend qu'un petit nombre d'échantillons très incomplets et ne donne pas une haute opinion de la connaissance qu'il pouvait avoir du genre *Rosa*.

Plus récemment (1890), dans un opuscule ayant pour titre : « Contributions à la flore de la Sarthe, » M. l'abbé Chevallier a signalé, sans les décrire, d'après les déterminations faites ou confirmées par M. l'abbé Boullu de Lyon, 21 roses sarthoises. Sa liste en comprend 8, que Desportes et Diard n'avaient pas connues.

Dans mon Inventaire général (1892), j'en inscrivais 5, en plus des listes précédentes. Depuis, j'en ai rencontré 6 nouvelles. Enfin, Déséglise en a signalé 2 autres comme appartenant à la Sarthe. C'est donc un total de 62 roses indigènes, dont 49 ont été considérées comme espèces, que nous devons examiner.

Grâce au concours de M. l'abbé Bourmault, professeur au collège de Saint-Calais, et de M. Launay, instituteur à Cré-sur-Loir, à qui je dois les plus sincères remerciements, j'ai réuni dans mon herbier la plupart de ces formes, représentées en ce moment par 434 numéros, occupant autant de pages. Je possède donc un ensemble de matériaux à peu près suffisant pour la discussion, que l'examen de différents herbiers m'a permis de compléter.

Avec la plus grande obligeance, le savant rhodographe de Bruxelles, M. Crépin, a bien voulu chaque année vérifier mes récoltes. En lui présentant l'expression de ma profonde gratitude, je le prie de m'excuser si, dans quelques cas, je ne partage pas tout à fait sa manière de voir quant au groupement de certaines formes. L'opinion d'un modeste disciple sur quelques points particuliers n'en laisse pas moins incontestée l'autorité du maître.

AMB. GENTIL.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier. — **Rosa arvensis** Huds.

Parmi nos rosiers indigènes, le *Rosa arvensis* est un des mieux caractérisés. La forme type, je veux dire ici la plus commune, se reconnaît facilement à distance.

C'est un arbrisseau de taille médiocre, à rameaux grêles, flexueux, quelquefois ascendants dans les haies élevées, souvent au contraire décombants, pouvant même serpenter ou ramper sur le sol et devenir radicants. Les aiguillons épars sont généralement assez faibles, plus ou moins arqués ou presque droits, rarement forts et crochus. Les folioles ovales ou subarrondies, assez largement dentées, d'un vert mat, sont minces et délicates, glabres ou légèrement pubescentes en dessous sur les nervures. Les fleurs blanches, portées sur de longs pédoncules plus ou moins glanduleux, rarement lisses, accompagnés de bractées étroites ou médiocrement élargies, peuvent être solitaires ou groupées en corymbes lâches, habituellement peu fournis. Le calice, bien plus petit que la corolle, est formé de sépales entiers ou faiblement pinnés, à pointe courte, non foliacée, dépassant à peine le bouton. Les styles, glabres, se réunissent pour former une colonne grêle égalant la longueur des étamines. Enfin, les fruits, d'un rouge brun à la maturité, sont globuleux ou subglobuleux, presque toujours lisses.

L'allongement des styles, les grandes dimensions des pédicelles et l'étroitesse des bractées fournissent pour cette espèce de bons caractères, dont la constance est à peu près abso-

lue. Je n'ai jamais observé des pédoncules courts ni des bractées vraiment larges. Par exception, les styles sont quelquefois libres, bien que très allongés. C'est un fait anormal et rare, ne se présentant que pour quelques fleurs, jamais pour un buisson tout entier. Très rarement aussi la colonne stylaire reste courte, également par anomalie.

Mais, par ailleurs, la forme type, dont nous avons esquissé le portrait, est souvent altérée et les divers organes de la plante peuvent éprouver, tantôt l'un, tantôt l'autre, ou même plusieurs à la fois, des modifications plus ou moins profondes.

Les fleurs sont quelquefois plus ou moins roses ou maculées de rose (1). On les rencontre en corymbes fournis. Les pédicelles peuvent demeurer lisses. Dans certains cas, les sépales, à pointe allongée et foliacée, ne sont guère moins pinnatifides que dans le *R. canina*. Les fruits, rarement hispides, demeurant parfois très petits, prennent assez souvent une forme ovoïde. Les folioles, quelquefois excessivement petites, peuvent devenir au contraire grandes, fermes, d'un vert luisant en dessus, à dents plus serrées et se terminer en pointe aiguë, assez allongée. Elles peuvent même être légèrement surdentées glanduleuses. On voit enfin des buissons robustes, avec des rameaux forts, plus ou moins dressés et pourvus de gros aiguillons crochus, fortement dilatés.

Ces modifications paraissant avoir une importance plus ou moins grande, suivant la disposition d'esprit des observateurs, à qui pouvaient aussi manquer les formes intermédiaires entre des variations assez différentes à première vue, il en est résulté des créations de variétés ou même d'espèces,

(1) Je connais à Sargé, route de Bonnétable, près la croix de Mortier, plusieurs buissons curieux par leurs fleurs largement panachées de blanc et de rose. Dans certains cas, la coloration rose apparaît quand la fleur commence à se flétrir et peu de temps avant la chute des pétales, d'abord blancs au moment de l'anthèse, comme je l'ai observé près d'Angers (Maine-et-Loire) sur des buissons voisins de la forme *conspicua*.

qui ne méritaient pas d'être distinguées. Des rhodologues éminents, en particulier M. Crépin, en ont déjà fait justice. Cependant, il ne sera peut-être pas inutile d'examiner ce qu'on doit penser de celles qui se rencontrent chez nous.

Linné, mant. (1771), après avoir inscrit, p. 245, le *Rosa arvensis* distingué par Hudson, fl. angl. (1762), donne la diagnose suivante : « germinibus globosis pedunculisque glabris, caule petiolisque aculeatis, floribus cymosis. »

A son exemple et pendant un certain temps, les botanistes, Murray, Allioni, Villars, Persoon, Thuillier, etc., ont admis pour cette rose des pédicelles glabres et lisses.

Smith, fl. brit., t. II, p. 538 (1804), a été le premier, je crois, à lui reconnaître des pédicelles glanduleux : « *pedunculi... glanduloso-scabri.* » Depuis lors, cette espèce se trouve ordinairement décrite avec des pédoncules plus ou moins chargés de glandes pédicellées.

Les descriptions données par les botanistes anciens et par les modernes sont donc en opposition formelle.

Cette divergence a été considérée par Déséglise, Ess. mon. (1861), comme un motif suffisant pour distinguer deux espèces. « Ainsi, dit-il, tout ce qui se trouve généralement décrit dans nos flores, sous le nom de *R. arvensis,* est une espèce distincte de celle de Linné et décrite en 1772 par Scopoli (*R. repens*), espèce qui a été adoptée par plusieurs auteurs et qu'il serait plus rationnel de reprendre, tout en laissant le nom de *R. arvensis* à l'espèce décrite par Linné. »

Déséglise a fait école et l'abbé Cariot, entre autres, dans sa botanique élémentaire (1865) écrivait : « *R. repens* Scop. = *R. arvensis* DC. non L., » ajoutant cette remarque : « Le *R. arvensis* L., avec lequel on le confond ordinairement, diffère par les pédoncules lisses et glabres, non glanduleux. »

Cette manière de voir se retrouve encore chez des floristes plus récents. En 1884, Sauzé et Maillard (fl. des Deux-Sèvres, 1re partie, p. 139) distinguaient : *R. arvensis* L. « à

pédoncules lisses, » et *R. repens* Scop. « à pédoncules munis de soies glanduleuses. »

Sans doute la forme que nous observons le plus communément dans nos haies ne paraît pas différer spécifiquement du *R. repens* Scop. ; tous les botanistes aujourd'hui sont d'accord à ce sujet. Est-ce une raison pour en faire une espèce, distincte du *R. arvensis* L., comme le voulait Déséglise en 1861 ?

Grenier, fl. jur. (1865), nous donne la réponse : « Il est incontestable, dit-il, que Hudson n'a connu que la forme à pédoncules nus et que Linné en se bornant à reproduire dans son *Mantissa*, la diagnose de Hudson, n'a rien ajouté à la connaissance de cette espèce. Mais, la forme à pédoncules glanduleux ne constitue pas pour cela une espèce, et si l'on peut par une recherche attentive trouver des individus à pédoncules absolument lisses, il n'est pas rare d'en observer qui offrent sur la même souche, sinon sur le même rameau, les deux formes dont nous parlons, et qui fournissent la preuve qu'il n'y a là qu'une seule espèce. »

Cette observation est parfaitement exacte. Aussi Déséglise lui-même, abandonnant sa première opinion, écrivait-il en en 1876 (Ros. cent., n° 5) : « *R. arvensis* Huds. fl. angl. 192 (1762) = *R. repens* Scop., fl. Carn., éd. 2 (1772), vol. 1, p. 355 ; Dés. ess. mon. p. 62. »

La question est donc résolue. La rose à styles soudés en colonne glabre égalant les étamines, à sépales entiers ou faiblement pinnés, avec une pointe courte dépassant à peine le bouton, que nous observons dans la Sarthe, avec des pédicelles plus ou moins pourvus de glandes stipitées, est bien la même espèce que le *R. arvensis* de Hudson, qui ne connaissait que la forme, rare chez nous, à pédoncules églanduleux.

On rencontre communément cette espèce dans les haies ou les bois, formant des buissons assez bas. Les rameaux, plus ou moins sarmenteux, ont tendance à s'allonger. Si le buisson fait partie d'une haie élevée, ils s'élèvent eux-mêmes,

quelquefois jusqu'à deux et trois mètres ; j'en ai vu des exemples atteignant près de quatre mètres. Mais, si la haie manque, les rameaux sont rampants, serpentent au contact du sol et deviennent parfois radicants.

C'est alors la forme *repens*, le *R. repens* de Scopoli, le *R. serpens* de Wibel, ne méritant pas plus d'être distinguée, même comme variété, que la forme ascendante des haies élevées, qui n'est comme elle qu'une simple variation purement de circonstance.

L'une et l'autre d'ailleurs peuvent avoir accidentellement, de même que le type, des pédicelles lisses et nus. Mais, il est à remarquer pour le *R. arvensis*, aussi bien que pour d'autres roses, en particulier le *R. stylosa* Desv., que les pédicelles lisses se trouvent avec des pédicelles ganduleux sur le même buisson, parfois sur le même rameau, sinon dans le même corymbe.

Grenier, fl. jur., admettant qu'on peut rencontrer des individus n'ayant que des pédicelles lisses, « dépourvus de glandes stipitées, » les considère comme représentant une variété, désignée par lui sous le nom de *depauperata* = *R. arvensis* Déségl. mon., synonyme par conséquent de *R. arvensis* Huds. (sensu stricto). M. l'abbé Guttin (Le genre Rosa dans l'Eure) indique aussi cette variété sous le nom de *erronea*, qui serait synonyme de *R. erronea* Rip..

Ce fait, pour le *R. arvensis*, de présenter des individus avec des pédicelles *tous* églanduleux, doit être bien rare chez nous. Pour ma part, je ne l'ai jamais observé. J'ai rencontré plusieurs fois des buissons portant des fleurs à pédicelles pour la plupart lisses, jamais *tous* parfaitement nus. Si le cas se produit je le crois purement accidentel, du moins dans notre pays. A mon avis, il s'agit ici d'une simple variation et, si la synonymie que nous venons d'indiquer est exacte, comme je le pense, il faut exclure le *R. erronea* Rip., aussi bien que la variété *depauperata* Gren.. Ce sont des noms qu'on doit condamner à l'oubli. Les maintenir, c'est encombrer nos flores

de futilités, sans profit pour la science et, comme l'a dit avec raison Desvaux, se servant d'une locution triviale mais expressive, c'est encourir « le juste reproche de niaiser sur des pieds de mouche ».

Desportes a signalé comme variétés deux autres formes : *adenocarpa* Desp., Ros. gall. 2445, « à fruits glanduleux, » et *microcarpa* Desp., Ros. gall. 2449 et fl. m. p. 77, à « petits fruits ». On ne les rencontre qu'accidentellement et, personnellement, je n'ai pas jusqu'ici retrouvé la première, qu'il indiquait à « Le Mans, indigène ». Ce sont encore de simples variations, des anomalies, qui par ailleurs ne paraissent en rien différer du type. S'attarder à les discuter serait peine inutile. Il n'y aurait pas moins de raisons pour donner un nom, celui de *microphylla,* créé par de Brébisson, aux buissons à folioles extrêmement petites, que nous connaissons à Yvré-l'Evêque et au Lude.

L'auteur de la Flore du Maine indique encore, p. 77, une variété *pubescens,* à « pétioles et nervures des feuilles pubescents ». Boreau, fl. c., 3e éd. p. 214, donne aussi la description d'une variété *pubescens* Desv., à « folioles glauques en dessous et pubescentes surtout sur les nervures, » modifiant un peu la diagnose de Desvaux lui-même, journ. bot. 1813, 2, p. 113 : « *R. arvensis* L., *pubescens* ; fruit globuleux, feuilles pubescentes ». Cosson et Germain, fl. Par., 2e éd., p. 222, indiquent également une variété *pubescens*, caractérisée par des « feuilles pubescentes à la face inférieure. »

Est-ce la même chose ? On doit le penser, bien que les diagnoses ne soient pas absolument concordantes : le revêtement pileux pouvant prendre un développement plus ou moins considérable, suivant les circonstances. Autrement, il faudrait admettre qu'il existe, sous le rapport de la villosité, trois ou quatre formes différentes. Ce serait évidemment verser dans l'ornière de la buissomanie.

Cosson et Germain considèrent la forme *pubescens* comme très-rare, tandis que Boreau la dit commune. J'ai rencontré

souvent des individus à folioles pubescentes en dessous, au moins sur la nervure médiane. Mais on observe sur les mêmes buissons des folioles parfaitement glabres. Il existe donc des transitions entre le type à folioles glabres et les sujets à folioles velues ou pubescentes inférieurement, qui dès lors ne peuvent constituer une variété, mais de simples variations.

C'est encore, à mon avis, comme une simple variation qu'il convient de considérer le *R. ovata* Lej. — D'après mes observations, les fruits ovoïdes ne caractérisent pas une forme particulière, mais se rencontrent sur plusieurs variations différentes. Je les ai trouvés sur des individus se rapportant à la forme *repens* et sur d'autres à rameaux plus ou moins dressés, voisins de la variété *bibracteata*, dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Du reste, les synonymies données par différents auteurs confirment ce que j'avance. Desvaux (Pl. d'Ang.) affirme que son *R. arvensis ovata* ne diffère en rien du *R. dibracteata* Bast. et que c'est encore le *R. alba* du même auteur. Desportes (fl. m.) fait le *R. ovata* Lej. synonyme de *R. repens* Scop., et Déséglise (Ros. cent. nº 6 et Cat. nº 21) établit que le *R. arvensis ovata* Desv., synonyme de *R. ovata* Lej., est encore la même chose que le *R. controversa* Lem. (1) et que le *R. seperina* Sauz. et Maill. « ex exempl. auth. ! » (2)

(1) Je dois à M. Bouvet, directeur du jardin des plantes d'Angers, un certain nombre d'échantillons recueillis et étiquetés par Leman. Je ne saurais trop remercier mon excellent confrère du don qu'il m'a fait de cette collection, précieuse pour l'identification des espèces créées par ce botaniste et qui m'a rendu très grand service. J'aurai plusieurs fois l'occasion d'en parler. — La première page porte cette étiquette : « *R. controversa* Nob., *arvensis* Thuillier. » Les échantillons, au nombre de trois, deux en fleurs, un en fruit, se rapportent sans hésitation possible, au *R. arvensis* ordinaire, à folioles subarrondies, largement dentées, avec sépales courts et pédoncules glanduleux.

(2). Des échantillons authentiques, provenant de l'herbier Sauzé et recueillis par lui à Saint-Eanne (Deux-Sèvres) en 1867, que je dois à l'obligeance de M. Souché, président de la Société botanique des Deux-Sèvres, établissent pour moi que le *R. seperina* peut également se rapporter à la forme *pubescens*.

De tout ce qui précède on doit conclure que les mots *ovata*, *repens*, *pubescens*, ne désignent pas des formes nettement définies, l'une excluant l'autre. Ils ne sont applicables qu'à des variations telles que le même buisson pourrait, dans certains cas, recevoir en même temps deux ou trois noms différents. Trouver un sujet qui soit à la fois *repens*, *pubescens* et *ovata* n'est pas chose rare, c'est un fait assez fréquent. Ces formes ne sont pas réellement distinctes et ne peuvent être séparées, même à titre de variétés. Aussi bien que les *adenocarpa*, *microcarpa*, *microphylla*, ce sont de simples variations, à peu près de même valeur, qu'on doit réunir en un seul groupe.

Mais on trouve une forme, plus ou moins heureusement nommée *R. bibracteata*, qui mérite, je crois, un peu plus de considération. — Elle a d'abord été décrite par de Candolle, fl. fr. V, p. 537 (1815), sous le nom de *dibracteata* Bast. in litt., que par suite d'une faute typographique, (1) elle ne tardait pas à échanger contre celui de *bibracteata*, généralement adopté depuis (2).

(1) Boreau (Mém. Soc. Acad. de M.-et-L., 12e vol., p. 56), signalant cette coquille, en relève une autre assez curieuse: « La citation *in litt.* (in litteris) est devenue dans l'Encyclopédie de Poiret *ann. litt.* (année littéraire, recueil qui n'a jamais existé) et cette citation se trouve reproduite dans plusieurs autres auteurs ». Moutons de Panurge!

(2) Voici la description donnée par de Candolle (loc. cit.) : « Cette belle espèce ressemble par son port au *R. sempervirens* et au *R. moschata ;* mais elle en diffère bien évidemment parce que ses styles sont réunis en une colonne glabre et non hérissée; ce caractère la rapproche des *R. arvensis* et *prostrata ;* mais elle s'en distingue par sa grandeur et par sa tige droite; les rameaux inférieurs sont un peu couchés, garnis de feuilles plus petites et plus pâles; les rameaux centraux sont dressés; les aiguilllons sont épars, un peu crochus, très élargis à leur base; les pétioles garnis de quelques aiguillons très courts; les folioles glabres, ovales, pointues, simplement dentées en scie; les fleurs d'un blanc rosé, grandes, disposées en corymbe, les pédicules ont de très petits poils glanduleux à peine visibles, et ceux des rameaux centraux portent vers leur base deux bractées oblongues, aiguës et opposées; ces bractées manquent dans les branches inférieures. Ce rosier a été découvert par M. Bastard dans les environs d'Angers. »

Qu'on l'écrive comme on voudra, ce nom est fâcheux. En donnant à croire que la considération des bractées avait une importance capitale, il a fait méconnaître les véritables caractères de la rose en question. L'idée émise ou acceptée par de savants rhodologues, que le *R. bibracteata* Bast. n'est au total qu'une forme robuste du *R. arvensis* Huds., bien que vraie au fond, devait aussi contribuer à tromper bon nombre de botanistes.

On trouve en effet assez souvent des buissons à rameaux dressés, pourvus de grandes feuilles, réunissant en corymbes des fleurs assez nombreuses, à pédoncules munis de 2 ou 3 bractées, présentant enfin dans l'ensemble un développement inaccoutumé, qu'on est porté facilement à considérer comme représentant la forme signalée par Bastard et décrite, plus ou moins exactement, par de Candolle (1).

Mais, si l'on considère que les feuilles, bien que grandes, sont toujours minces, délicates et ternes, largement dentées et subarrondies, que les sépales demeurent presque entiers et courts, ne dépassant guère le bouton, que les aiguillons des rameaux sont généralement assez grêles, pas ou peu comprimés, à peine dilatés à la base, on reconnaît qu'il s'agit encore là d'une simple variation de notre *R. arvensis* ordinaire, s'y réunissant d'ailleurs par une série d'intermédiaires faciles à trouver et dont le facies général est le même.

Le *bibracteata*, tel que je le comprends, est assez différent pour avoir fait dire à de Candolle, Boreau, Déséglise et Lloyd que son aspect d'ensemble rappelle le *R. sempervirens* L. (2).

(1) Dès 1862, Boreau (Mém. Soc. Acad. de M.-et-L., 12e vol., p. 56), exprimait déjà la même pensée : « Le *R. bibracteata* Bast. est, dit-il, une espèce plus rare qu'on ne le croit généralement, même aux environs d'Angers, parce qu'on prend souvent pour lui des formes corymbifères de l'*arvensis*, dont la nuance de son feuillage, d'un vert luisant, le distingue facilement ».

(2) Cette similitude d'aspect explique les confusions signalées par M. Crépin (Prim. mon., 5e fasc., p. 575) : « D'après ce que j'ai vu dans les herbiers, dit-il, on a compris sous le nom de *R. bibracteata*, tantôt

Il forme des buissons, dont les rameaux peuvent être dressés ou décombants, parfois même très allongés, plus ou moins robustes, pourvus d'aiguillons souvent rougeâtres, largement dilatés vers la base, comprimés et arqués ou même crochus. Les folioles, assez généralement dentées en scie, fermes, luisantes en dessus (1), sont ovales-lancéolées, se terminant en pointe, plus rarement subarrondies. Les fleurs, grandes, blanches ou rosées, en corymbes plus ou moins multiflores, sont soutenues par de longs pédoncules, munis de 1-3 bractées et couvertes de soies glanduleuses courtes, parfois très nombreuses, pouvant s'étendre jusque sur les rameaux, tantôt verts, tantôt de couleur violacée. Les sépales, appendiculés, dépassant plus ou moins le bouton, peuvent s'allonger en pointe élargie et, dans certains cas, devenir pinnatifides presque autant que chez les *caninæ*. Les styles, glabres, forment une colonne un peu moins grêle que dans l'*arvensis* ordinaire, surmontant les fruits ovoïdes ou subarrondis, mais non globuleux, dont la maturité, plus tardive, n'a lieu qu'en octobre, du moins chez nous (2).

La description que je viens d'établir, d'après mes observations personnelles, réunit au *R. bibracteata* Bast. deux formes qui s'en distinguent plus ou moins, mais ne sont, à mon avis, que des variations du même groupe : le *R. conspicua* Bor. (3), très florifère, avec sépales nettement pinnati-

des formes du *R. arvensis* et tantôt des formes du *R. sempervirens*, et même on a réuni sous ce nom des variétés de ces deux derniers types. » Ces deux types sont nettement séparés par un caractère biologique important : persistance des feuilles du *R. sempervirens* et caducité des feuilles du *R. arvensis* pendant l'hiver. Le *bibracteata*, dont les feuilles sont déciduës, ne peut donc se rapporter au *R. sempervirens*.

(1) Ce caractère s'affaiblit d'ailleurs ou même disparait à l'automne et ne persiste pas non plus dans l'herbier.

(2) Une note manuscrite de M. Crépin, dans mon herbier, constate que cette remarque avait été déjà faite par M. Hy pour le *R. conspicua* Bor., qui n'est d'après lui qu'une forme tardive du *R. arvensis*.

(3) Voici la description du *R. conspicua* donnée par Boreau, en 1862 (Mém. Soc. Acad. de M.-et-L., 12e vol., p. 55) : « Arbrisseau élevé à rameaux bruns, armé d'aiguillons rouges dilatés, crochus ; pétioles

fides et le *R. gallicoides* Déség. (1), remarquable par ses rameaux couverts sur une grande longueur de glandes violacées, pouvant rappeler, quand on y met un peu de bonne volonté, l'aspect des rameaux du *R. gallica.*

Ces trois formes peuvent croître séparément, dans des localités très distantes, comme Verron, Vivoin, Sargé, dans la Sarthe, ou se trouver ensemble dans la même localité. Lloyd m'a donné des échantillons de *gallicoides* (*R. bibracteata*, var. *glandulosa* Lloyd) identiques à ceux de Vivoin, qui proviennent de Vertou (Loire-inférieure), où ils sont mêlés au *bibracteata* avec des intermédiaires. On ne peut donc les séparer. Quant au *conspicua*, il n'en diffère que par la surabondance des fleurs, le développement exagéré des sépales et les dimensions plus grandes des folioles, qui sont aussi d'un vert moins luisant.

parsemés de glandes et souvent pubérulents, ainsi que la côte des folioles ; feuilles d'un vert sombre, opaque, à folioles larges, fermes, ovales-aiguës ou ovales-elliptiques, bordées de dents simples, terminées par une glande ; stipules étroites, bordées de glandes pédicellées ; fleurs grandes, d'un beau blanc, en corymbe fourni ; bractées ciliées et bordées de glandes pédicellées ; pédicelles chargés de glandes ; tube ovoïde, presque lisse ; sépales tomenteux en dedans, ovales, terminés par une pointe bordée de glandes ; pét. obcordés ; styles soudés en colonne, égalant les étamines et souvent munis de quelques poils à la base ; fruit subarrondi, ferme, d'un rouge terne. »

(1) Voici la description du *R. gallicoides* donnée par Déséglise, en 1876 (Ros. cent., n° 7 et Cat., n° 22) : « Port et caractères généraux du *R. arvensis*, dont il diffère par ses *tiges chargées au sommet de glandes stipitées, violacées*, qui se retrouvent aussi sur les tiges stériles ; par ses *folioles plus grandes, ovales-elliptiques* ou obtuses ; celles des jeunes pousses lancéolées, plus ou moins cuspidées au sommet, mesurant jusqu'à 4 cent. de longueur sur 1 cent. de largeur ; les folioles adultes sont largement dentées à dents ouvertes, quelques-unes portent de petites dents accessoires ; les pédoncules sont solitaires ou réunis 2-3 en bouquets, chargés de glandes fines violacées, ayant à leur base des bractées ovales, cuspidées, glabres en dessus, *chargées de glandes en dessous*, plus courtes que les pédoncules ; tube du calice petit, violacé-pruineux *obovoïde*, portant à sa base des glandes fines ; divisions calicinales *appendiculées*, à appendices de 1-2 mm. de largeur, bordées de glandes, saillantes sur le bouton, beaucoup plus courtes que la corolle ; fleur *très grande* ; styles soudés en une longue colonne grêle et glabre, s'élevant au-dessus d'un disque conique ; fruit *ellipsoïde* ou *obovoïde* rouge. »

Mes confrères angevins, MM. Bouvet et Préaubert, ont eu l'obligeance de me faire visiter, à l'époque de la floraison, les buissons que Boreau leur montrait jadis comme types des *R. bibracteata* Bast. et *R. conspicua* Bor., ce dernier route de Saint-Barthélemy, non loin des Chênais, l'autre aux environs de La Mare. Assurément ces rosiers ne sont pas identiques et, en particulier, le caractère des folioles luisantes en dessus chez le *bibracteata* s'atténue notablement chez le *conspicua*, d'ailleurs plus robuste dans toutes ses parties. Il est encore incontestable que le *bibracteata* des environs de La Mare a des folioles assez minces, tandis que celles du *conspicua* type sont plus épaisses et plus fermes. On peut donc, en choisissant, recueillir près d'Angers deux formes qui paraissent de prime abord assez différentes. Mais, on observe dans le chemin conduisant de la route de Saint-Barthélemy au Pressoir-Cornu, d'assez nombreux buissons, intermédiaires entre ces deux formes et qui ne sont, à vrai dire, ni l'une ni l'autre.

Ainsi, les *R. bibracteata* Bast., *R. conspicua* Bor. (1) et *R. gallicoides* Déségl. font partie d'un même groupe, que j'appellerai *splendens* (2), en donnant celui de *frequens* au groupe des variations précédemment examinées, qui se rencontrent plus communément.

Est-ce à dire que ces deux groupes constituent des espèces distinctes? Je suis loin de le penser. Les particularités, dont l'ensemble donne aux invididus du groupe *splendens* un facies spécial, ne fournissent en réalité que des caractères d'ordre secondaire et dont la fixité n'est pas suffisante. La glandulo-

(1) Déséglise (Ros. cent., n° 3 et Cat. n° 16) établit que le *R. conspicua* de Boreau est synonyme de « *R. corymbosa* Bast., inéd. in herb. DC., 1811 ! » La création de Boreau, qui date de 1862, serait donc postérieure d'un demi-siècle à l'observation de Bastard, tombée dans l'oubli.

(2) On objectera peut-être qu'il paraitrait préférable de conserver pour ce groupe le nom de *bibracteata*. Je serais de cet avis, si les confusions auxquelles il a donné lieu, comme je l'ai fait observer, ne fournissaient un motif sérieux de l'abandonner.

sité varie beaucoup ; les sépales ne sont pas toujours également pinnatifides ou prolongés au-dessus du bouton ; les rameaux ne sont pas tous très robustes et n'ont pas tous des aiguillons très dilatés, enfin, sur des buissons représentant des *conspicua* superbes, j'ai constaté que les feuilles basses étaient absolument semblables à celles du *R. arvensis* ordinaire.

Les deux groupes ne sont donc pas si nettement définis qu'on ne puisse trouver et qu'on ne trouve effectivement entre eux des intermédiaires, qui permettent de les réunir.

Il me paraît donc bien établi que les différentes formes, dont nous avons parlé, ne sont toutes que des variétés ou simplement des variations plus ou moins importantes d'une seule et même espèce, *R. arvensis* Huds. Les buissons, qui les représentent, sont en général plus ou moins variables d'une année à l'autre. Il n'est guère rationnel de leur donner des noms particuliers et, pour ma part, je n'en vois pas du tout l'utilité.

Toutefois, si l'on veut absolument des divisions, on pourrait à la rigueur admettre les deux groupes que nous avons indiqués, du moins pour notre pays. Bien qu'on puisse trouver des intermédiaires, cette division me paraît assez naturelle. Du reste, comme je l'ai déjà dit, les mots *frequens* et *splendens* ne désignent dans ma pensée que des groupes de formes voisines, nullement des variétés, encore moins des sous-espèces.

CHAPITRE II. — **Caninæ**.

La section des *Caninæ* compte dans la Sarthe un assez grand nombre de représentants. On peut les ranger en trois groupes, que je considère, pour le moment, comme autant d'espèces secondaires, dérivées d'un seul et même stirpe. Mais, chacune d'elles présente, à mon avis, une autonomie suffisante pour être admise, sans inconvénient, à titre d'espèce dans une flore restreinte, comme la nôtre. Je les désignerai sous les noms de *R. stylaris*, *R. canina*, et *R. subcinerea.* Pour la facilité de la discussion nous examinerons d'abord ce dernier.

Rosa subcinerea Nob.

Dans sa flore du Maine p. 79, Desportes a inscrit le *R. collina* DC. avec quatre variétés, nommées par lui : *glandulifera*, *leucantha*, *globosa*, *hispidula,* qui, pour d'autres botanistes et sous d'autres noms, représentent autant d'espèces distinctes.

Desportes lui-même a pris soin de nous dire que ses variétés *leucantha* et *globosa* sont respectivement synonymes des *R. obtusifolia* Desv. et *R. dumetorum* Thuill., que nous rencontrons en effet assez souvent dans la Sarthe. — La forme *glandulifera*, à « dents des folioles glanduleuses, » ne peut être que le *R. tomentella* Lem., dont nous connaissons plusieurs localités et que Desportes à compris dans la liste des synonymes de son *R. collina* (1). — Quant à la dernière,

(1). C'est pour n'avoir pas fait ce rapprochement, qui pourtant s'impose à un esprit attentif, que Manceau signalait, en 1862, le *R. tomentella* Lem., aux buttes Agaignard, comme une nouveauté pour notre département.

hispidula, à « pédoncules hispides, fl. blanches, » Desportes indique pour synonyme, avec un point de doute, *R. collina* Jacq. (1). Mais, la forme qu'il avait en vue n'est autre chose que le *R. stylosa* Desv., méconnu par l'auteur de la flore du Maine et qu'on trouve précisément à « Doucelles et Chahaignes » (2).

C'est en effet à « Doucelles et Chahaignes » que Desportes signalait sa variété *hispidula*, tandis qu'il ne parle pas du *R. stylosa* Desv., que nous connaissons sur la route de Saint-Pierre-du-Lorouer à Chahaignes et aux environs de Doucelles, en cinq endroits différents, dans les haies sur les routes de Cherancé, Vivoin et Sérillac. C'est évidemment lui qu'il a rencontré sans le reconnaître, et dont il a fait son *collina hispidula*, qui ne saurait être représenté par aucun autre rosier des environs de Doucelles. Par ses folioles pubescentes grisâtres sur les deux faces et ses pédicelles plus ou moins glanduleux, avec ses styles en colonne glabre, plus ou moins allongée, le *R. stylosa* de Doucelles et de Chahaignes est le seul qu'on puisse rapporter à la forme que Desportes a voulu signaler.

Le groupe établi par Desportes, sub unâ specie, comprend donc les *R. collina* DC., *R. dumetorum* Thuill., *R. obtusifolia* Desv., *R. tomentella* Lem. et *R. stylosa* Desv.. Ce groupement me paraît très judicieux. A mon avis, toutes ces formes, auxquelles il faut joindre le *R. Deseglisei* Bor., que nous rencontrons çà et là, ne sont que des variétés d'une même espèce. Pour adopter cette opinion, je crois avoir des motifs suffisants, que je vais exposer aussi brièvement que possible.

Par le port et l'aspect général, les buissons se rapportant aux différentes roses que nous venons d'énumérer, se ressem-

(1) Dans son catalogue des plantes de Saint-Calais, p. 219, Diard indique : « *R. collina* Jacq. non Dec., » auquel il attribue « des pédoncules glabres, » tandis que la rose de Jacquin doit avoir des pédicelles hispides-glanduleux. L'indication de Diard est donc entachée d'inexactitude et nous ne pouvons en tenir compte dans la discussion.

(2) La rose de Doucelles, dont les styles sont glabres, ne saurait être le *R. collina* Jacq., à styles velus. Ce dernier présente d'ailleurs des signes d'hybridité, qui n'apparaissent aucunement sur la rose de Doucelles.

blent à première vue, autant qu'on peut le désirer. Leurs folioles, généralement assez médiocres, ovales ou subarrondies, souvent obtuses au sommet, toujours couvertes, au moins à la face inférieure, d'une pubescence grisâtre, comme cendrées, mais jamais tomenteuses ni soyeuses, leur donnent une physionomie particulière, qui conduit naturellement à les rapprocher et suffit pour les distinguer sans peine de tous nos autres rosiers.

La plus répandue des formes qui nous occupent, et la plus ancienne en date, est le *R. dumetorum*, dont Thuillier donnait, en 1799 (fl. Par., p. 250), la description suivante : « R. ramis glabris ; aculeis infrà folia geminatis, validis, uncinatis ; foliis pubescentibus ; petiolo minute passim aculeato ; foliolis suborbiculato-ovalibus, 5 – 7 ; fructibus globosis pedunculisque glabris. Flores pallido-rosei. » Il ajoute, en français : « Rameaux garnis seulement de deux aiguillons sous chaque feuille. Feuilles pubescentes, de 5 - 7 folioles arrondies-ovales. Fruit sphérique pédonculé, glabre. Fleurs d'un blanc-rose. »

Bien que fréquente, la disposition des aiguillons, souvent géminés sous les feuilles, n'est pas assez constante pour avoir l'importance que paraît admettre cette description. Quant à la forme des fruits, elle peut également varier et M. Franchet (fl. L.-et-Ch., p. 187) nous donne à ce sujet un renseignement précieux : « J'ai dans mon herbier, dit-il, un exemplaire du *R. dumetorum* venant de Thuillier ; le réceptacle fructifère est ovoïde, tandis que dans sa description l'auteur le dit globuleux ; ceci semble prouver que ce caractère n'avait pas d'importance à ses yeux. »

La forme et la pubescence des folioles seraient donc les seuls caractères qu'on pourrait invoquer pour distinguer la rose de Thuillier. Il semble que ce soit bien peu de chose, étant donné que la pubescence ou la glabréité des folioles sont très variables chez différentes espèces bien définies. Aussi,

M. Crépin n'hésite pas à considérer le *R. dumetorum* comme une simple variété du *R. canina*.

Mais, il faut dire que, pour M. Crépin, le *R. dumetorum* est un « groupe de variations présentant des folioles au moins pubescentes sur la nervure médiane, à dents foliaires simples, avec des pédicelles lisses. » (Cf. Crépin, tabl. analyt., p. 25). Groupe, qui comprend dès lors le *R. urbica* Lem.. Ce dernier me paraît en effet ne pouvoir se rapporter qu'au *R. canina*, dont il conserve la physionomie générale. La villosité des folioles se bornant à quelques poils sur la côte, plus rarement sur les nervures secondaires, ne saurait, à mon avis, justifier l'assimilation avec le *R. dumetorum*, dont la pubescence grisâtre, au moins à la face inférieure, donne au buisson vivant un facies spécial, qui frappe l'œil à première vue, même à distance, pour peu qu'on soit attentif et qu'on ait quelque expérience (1).

Cette pubescence suffit-elle pour caractériser une espèce ? Oui et non. Oui, cela suffit pour la reconnaître, non pas toutefois pour la constituer. A côté des caractères primordiaux, dont l'ensemble *constitue* l'espèce, apparaissent fréquemment des *signes* plus visibles, qui contribuent dans une certaine mesure à la différencier et fixent d'abord l'attention. Les longues oreilles ne font pas le lièvre, mais elles suffisent parfaitement pour le distinguer du lapin.

(1) La distinction que je fais entre les *R. urbica* et *R. dumetorum* s'appuie sur mes observations personnelles et sur l'examen de spécimens dont l'authenticité n'est pas douteuse. Parmi les échantillons donnés à Bastard par Leman, en 1819, que je dois à l'obligeance de M. Bouvet, le n° 4 est étiqueté de la main de Leman : « *Rosa urbica* Nob.. » Les folioles, de dimension moyenne, elliptiques ou lancéolées et plus ou moins acuminées, sont simplement dentées. Plusieurs présentent, à la face inférieure, quelques poils sur les nervures secondaires, chez la plupart la côte seule est velue. C'est bien le *R. urbica*, tel que je le comprends. — Le n°3 de la même collection est étiqueté par Leman : « *Rosa dumetorum* Thuill. ». Les folioles simplement dentées, velues-grisâtres en dessous, fortement pubescentes en dessus, sont assez médiocres, elliptiques, les unes légèrement acuminées, d'autres obtuses-arrondies au sommet, rappelant celles de l'*obtusifolia*,

Assurément la pubescence des folioles n'est point un caractère de premier ordre. Sa valeur taxinomique ne peut être que relative : il serait évidemment mauvais d'établir une classification des roses uniquement d'après le degré de villosité des folioles. Mais, on peut en dire autant pour la glandulosité, les dentelures des folioles, la forme des aiguillons, celle des réceptacles, la persistance ou la caducité des sépales, etc., et, comme l'a fait observer M. Christ (Le genre Rosa, p. 14), « Si les travaux des rhodographes ont élucidé quelque chose, c'est le fait, négatif chez les Roses, qu'aucun des nombreux caractères d'après lesquels on a essayé de diviser le genre en groupes n'a une valeur absolue. »

Assez souvent, entre deux espèces, les différences de constitution sont difficiles à saisir et plus encore à exprimer. Parfois, elles ne deviennent apparentes que par des caractères qui n'auraient sans doute qu'une importance secondaire, peut-être même très minime, s'ils n'étaient, dans certains cas, les meilleurs indices qu'on puisse inscrire dans le signalement d'une espèce. Contrairement à l'opinion de Du Mortier (Mon. des Roses de la flore belge, p. 27), la méthode la plus rationnelle est donc celle qui, tenant compte de l'ensemble des caractères, met à profit, pour distinguer chaque groupe, tantôt l'un, tantôt l'autre. En d'autres termes, le même caractère, sans importance dans certains groupes, où il est manifestement variable, prend chez d'autres une réelle valeur par sa constance et sa fixité. Ainsi, chez les *Rubiginosæ*, que caractérise surtout l'indûment glanduleux, la pubescence des folioles, plus ou moins variable, n'apparaît qu'accessoirement, tandis que le revêtement pileux devient normal et prend dès lors une grande importance pour différencier le *R. dumetorum* et ses dérivés, chez qui l'apparition des glandes ne servira qu'à distinguer des variétés.

avec des nervures assez saillantes. C'est encore ainsi que je comprends le *R. dumetorum*.

Cette manière de voir, qui n'est pas nouvelle, (Cf. Christ, le genre Rosa, p. 15 et 32), m'a fait dire que le groupement établi par Desportes, dans sa flore du Maine, me paraît très judicieux. Pour justifier cette opinion, je dois maintenant procéder à l'examen sommaire des différentes roses sarthoises, qui, suivant moi, se rattachent au *R. dumetorum* de Thuillier.

De Candolle (fl. fr., IV, p. 441) signalait son *R. collina* « aux environs du Mans ». La description qu'il en donne, par trop sommaire, manque de précision : « Cette espèce, dit-il, ressemble beaucoup à la précédente (*R. tomentosa*), mais elle s'en distingue, parce que ses pédoncules sont plus courts et entièrement dégarnis de poils et d'aiguillons, aussi bien que les tubes des calices. » Ces caractères, purement négatifs et insuffisants pour distinguer une espèce, n'impliquent d'ailleurs aucunement l'exclusion de ceux que de Candolle assigne au *R. dumetorum* (l. c., V, p. 534). Rien ne permet de séparer la rose inscrite dans la flore française sous le n° 3702 de celle décrite au n° 3698ᵃ du même ouvrage. Aussi Déséglise lui-même (Ros. cent. n° 86 et Cat. n° 235) a considéré les *R. dumetorum* Thuill. et *R. collina* DC. simplement comme synonymes et les rhodographes contemporains sont généralement d'accord à ce sujet. Le nom de *R. collina* DC., postérieur à celui de *R. dumetorum* Thuill., n'a donc pas sa raison d'être et nous devons l'abandonner.

Nous avons dit que la variété *leucantha* de Desportes est synonyme de *R. obtusifolia* Desv., qui n'est pas rare dans la Sarthe. C'est en 1809 que Desvaux créait cette espèce, dont il a donné la description suivante (Journ. bot., II, p. 317) : « Calicum tubis ovatis pedunculisque glabris, foliolis ovatis obtusis suprà puberulis, subtùs villosis. Flores albi. » Peu de temps après, en 1813, abandonnant sa première opinion, Desvaux inscrivait dans le journal de botanique, p. 115, son *obtusifolia* comme variété du *R. canina*. C'est encore à titre

de variété du *R. canina* qu'il l'inscrit, en 1818, dans ses observations sur les plantes des environs d'Angers, p. 157, ajoutant : cette variété « a les fleurs roses ou blanchâtres, suivant les individus. Elle est très commune dans l'Anjou, et a été très bien reconnue par ses feuilles obtuses qui ne varient pas autant qu'on a voulu le dire. » Enfin dans sa flore de l'Anjou, en 1827, il omet absolument de l'indiquer même parmi les variétés du *R. canina*, au sujet duquel il écrit cette observation, p. 326 : « Nous sommes bien éloigné d'avoir signalé toutes les modifications que présente cette rose, mais leur énumération serait d'un bien petit intérêt, si ce n'est pour le nomenclateur, qui voit les livres et nullement la nature. » Il faut donc admettre qu'en fin de compte Desvaux considérait son *obtusifolia* comme une modification « d'un bien petit intérêt. » C'est précisément ce que je pense.

A mon avis, le *R. obtusifolia* Desv. n'est qu'une simple variation du *R . dumetorum*, à folioles obtuses, arrondies au sommet. Desvaux lui-même avoue implicitement que c'est à cela seulement qu'elle « a été très bien reconnue. » Si l'on s'en tient aux descriptions données par les créateurs des deux espèces en question, on ne trouve, en les comparant, aucun autre caractère différentiel. La forme du fruit ne dit rien, puisque chez le *dumetorum* il peut être aussi bien ovoïde que globuleux ; et, si Thuillier parle de fleurs d'un rose pâle, Desvaux, qui d'abord les indiquait blanches, fait observer ensuite qu'elles peuvent être roses ou blanchâtres, suivant les individus.

Bien que renié par son propre père, le *R. obtusifolia* n'en a pas moins fait son chemin. Grenier et Godron l'ont inscrit dans la Flore de France ; puis, Boreau, Déséglise, Ripart, Cariot et toute l'école analytique, l'ont admis comme espèce légitime. Je ne m'attarderai pas à discuter les descriptions plus ou moins contradictoires des auteurs qui l'ont successivement accueilli comme fils adoptif ; les uns, par exemple, lui donnant des aiguillons médiocres et des fruits elliptiques, tandis que pour d'autres il a des aiguillons très

robustes et des fruits globuleux, etc., suivant les exemplaires observés.

M. Crépin (Tabl. analyt., p. 24), rapprochant le *R. obtusifolia* Desv. du *R. tomentella* Lem., auquel il lui « paraît devoir être réuni spécifiquement, » en donne la diagnose suivante : « Folioles pubescentes, ord. assez petites, ovales-arrondies, brièvement atténuées-aiguës au sommet, à dents simples, à nervures secondaires ord. très saillantes ; aiguillons caulinaires, courts, crochus, fortement épaissis à la base. » Il ne s'agit pas ici d'une description complète et nous ne devons pas oublier que les caractères énumérés ci-dessus ont été choisis par le savant rhodographe uniquement pour séparer le *R. obtusifolia* d'autres espèces « ne présentant pas ces caractères réunis, » parmi lesquelles se trouve le *R. canina*, dont le *R. dumetorum* n'est pour M. Crépin qu'une variété.

Mais, le *R. dumetorum* de Thuillier réunit tous ces caractères, aussi bien que le *R. obtusifolia*. La forme des aiguillons caulinaires, pris dans leur ensemble est la même ; les folioles, également à dents simples, sont souvent dans l'un comme dans l'autre atténuées au sommet ; généralement médiocres, leurs dimensions peuvent varier quelque peu, suivant la vigueur du buisson ou même simplement du rameau. J'en ai dans mon herbier plusieurs exemples et, pour n'en citer qu'un, le n° 207, que M. Crépin reconnaît pour un *obtusifolia*, comprend des rameaux portant des folioles qui mesurent 12/15 mm. et d'autres avec des folioles de 22/30 mm., pris sur le même buisson. Quant aux nervures secondaires, elle sont fréquemment assez saillantes chez le *dumetorum*, et ce caractère, qui peut nous servir à séparer ce dernier des formes velues du *R. canina* (*R. urbica* Lem. et *R. semi-glabra* Rip.), est encore, à mon avis, une raison pour ne pas l'écarter de *l'obtusifolia*.

En réalité, l'existence de folioles obtuses et même parfaitement arrondies au sommet, dont M. Crépin ne tient pas compte dans sa diagnose, est le seul caractère vraiment différentiel de

l'obtusifolia. Mais, il ne lui appartient pas exclusivement et cette modification, purement accidentelle, se présente chez bien d'autres espèces. On observe d'ailleurs que sur certains buissons les folioles ainsi conformées sont assez nombreuses, tandis que sur d'autres elles deviennent plus ou moins rares et souvent la même remarque peut être faite quand on compare des rameaux différents du même buisson.

On comprend dès lors que l'on soit assez souvent embarrassé pour distinguer *l'obtusifolia* du *R. dumetorum* et que des botanistes très expérimentés hésitent parfois entre l'un et l'autre. Desvaux lui même a fini par reléguer son *obtusifolia* parmi les modifications « d'un bien petit intérêt. » Je ne vois pas plus que lui l'utilité de conserver ce nom dans la nomenclature.

Examinons maintenant le *R. tomentella* Lem., que Desportes indiquait sous le nom de *glandulifera*, comme variété à « dents des folioles glanduleuses ». Je ne le crois pas commun dans la Sarthe. J'en connais cependant plusieurs localités et les échantillons que j'ai recueillis sont identiques à ceux donnés par Leman à Bastard, en 1819, que je possède (1). Ils ont des folioles pubescentes en dessus, velues en dessous, très surdentées-glanduleuses, à nervures secondaires plus ou moins saillantes, avec des pétioles velus, quelque peu glanduleux. Les pédoncules sont lisses ainsi que les calices ; les styles sont plus ou moins velus. Quelques rares glandes apparaissent sur la côte de la foliole terminale, prolongeant le pétiole ; je n'en ai pas vu sur les nervures secondaires, non plus que sur les pédicelles, qui cependant peuvent être parfois, dit-on, plus ou moins hispides-glanduleux (2).

(1) Dans le tableau synoptique qui termine son mémoire sur les Rosiers des environs de Paris (Journ. phys. nov. 1818), Leman distingue le *R. tomentella* par les caractères suivants : « foliis pubescentibus ; dentibus foliolorum margine inferiore serratis ; pedunculis glabris nudisve ».

(2) Le n° 11 de la collection précitée est étiqueté par Leman « *Rosa*

Prenant en considération la glandulosité plus ou moins grande qu'on observe chez le *R. tomentella,* et suivant en cela l'opinion de Déséglise, le Dr Christ rapporte à la section des *Rubiginosæ* la rose de Leman. Mais, il accorde qu'elle est « très rapprochée » du *dumetorum* et que « ses variétés à glandes rares, qui dominent sur des espaces considérables, ressemblent à s'y méprendre au *R. dumetorum.* » (Cf. Christ, le genre Rosa, p. 33). Déséglise, Grenier, Boreau, Lloyd font observer également que le *R. tomentella* Lem. ressemble beaucoup au *R. obtusifolia* Desv.. M. Crépin va plus loin. Pour lui, le *R. obtusifolia* Desv., « paraît devoir être réuni spécifiquement au *R. tomentella* comme variété à dents simples. » (Cf. Crépin, tabl. analyt., p. 24).

Pour accepter cette dernière opinion, il faut admettre que la glandulosité des folioles et l'hispidité rare des pédicelles n'ont ici qu'une importance très secondaire ; car, nous savons que le *R. obtusifolia* Desv. est en général absolument églanduleux. Aussi, tout en admettant le *R. tomentella* comme espèce légitime, M. Crépin (l. c., p. 26) l'a-t-il rangé dans la sous-section des *Eucaninæ* et non dans celle des *Rubiginosæ.* Ce classement me paraît d'autant plus rationnel qu'on peut tout aussi bien dire, en retournant la proposition, que le *tomentella* se réunit à l'*obtusifolia* comme variété à dents composées-glanduleuses. En d'autres termes, le *tomentella* est à l'*obtusifolia* ce que le *dumalis* est au *lutetiana.* Le parallélisme est frappant, du moins quand il s'agit de nos roses sarthoises.

Mais, nous avons dit que l'*obtusifolia* n'est qu'une variation du *R. dumetorum*. C'est donc à ce dernier que finalement nous rapporterons le *tomentella*, au même titre que le

pubescens Nob. ». Les folioles, semblables au reste à celles du n° 10 (*R. tomentella*), sont seulement un peu plus surdentées-glanduleuses et, comme il arrive ailleurs, la glandulosité s'exagérant gagne les pédicelles. C'est sans doute cette forme qu'on rapporte au *R. tomentella* comme variation à pédicelles hispides. Je ne l'ai pas rencontrée dans la Sarthe.

R. dumalis Bechst. vient se placer près du *R. lutetiana*, dans le groupe spécifique portant le nom de *R. canina.*

J'ai suffisamment établi, je crois, que la forme signalée par Desportes à « Doucelles et Chabaignes, » sous le nom de *hispidula*, ne peut être autre chose que le *R. stylosa* Desv. (sensu stricto). En tous cas, c'est ce dernier, tel que nous le connaissons dans la Sarthe, que je vais examiner.

A mon avis, il appartient au même groupe spécifique que le *R. dumetorum* Thuill.. Dès 1885, le Dr Christ exprimait cette opinion. Le *R. stylosa*, dit-il (Cf. le genre Rosa, p. 31), « n'est qu'une véritable Rose Cynorhodon, différant seulement du *R. dumetorum* par des caractères d'ordre secondaire. » Aussi, dans le tableau de la page 29 du même ouvrage, l'auteur inscrit le *R. stylosa* Desv. comme dérivation de 3e ordre du *R. dumetorum* Thuill.. C'est peut-être aller un peu loin. En tous cas, pour le moment, si nous rapprochons ces deux roses, nous n'avons pas à préjuger leur degré de subordination.

C'est en 1809 que Desvaux éditait le *R. stylosa*, dont il a donné la description suivante (Journ. bot., 2, p. 317) : — « Calicum tubis ovato-elongatis, pedunculisque glabris subgeminatis (rarissime umbellatis); foliolis ovato acutis, tomentosis; stylos connatos elongatos. Flores albi. » — Il semble bien à première lecture, que par ces mots « pedunculis glabris, » on doit entendre des pédicelles lisses, dépourvus de glandes. Mais, en 1813 (Journ. bot., 2, p. 113), l'auteur modifie sa description comme suit : « styles réunis en colonne glabre; trois divisions du calice pinnatifides ; feuilles à dents entières, velues en dessous ; fruit glabre, oblong ; pédoncule glanduleux. — β. *corymbosa* Desv. ; *R. leucantha* Loisel. (1)

(1) De Candolle, en 1815 (fl. fr., V. p. 535), a donné sous le n° 3702 *b.*, la synonymie suivante ; « *R. leucantha* Lois. not. 82 ; Bast. suppl. 32. — *R. obtusifolia* Desv. Jour. bot., 2, p. 317. — *R. stylosa* var. β. Desv. Journ. bot. 1813, 2, p. 113 ». C'est sans doute parce qu'il acceptait cette

diffère par son pédoncule glabre. » Cette fois l'hispidité des pédicelles est mise en première ligne ; l'absence de glandes caractérise seulement une variété, que Desvaux n'indique même plus en 1827, dans sa Flore de l'Anjou, p. 325, où il écrit : « R. A LONGS STYLES, *R. stylosa* Desv. Feuilles velues, pédoncules glanduleux, fleurs blanc-jaunâtre. »

Les échantillons du *R. stylosa* Desv., que j'ai recueillis dans la Sarthe, ne diffèrent pas des spécimens que Lloyd m'a montrés dans son herbier, ni de ceux que j'ai vus dans l'herbier Boreau, au jardin d'Angers. La rose que je désigne sous ce nom est donc bien celle que Desvaux avait en vue, à l'exclusion des *R. systyla*, *R. leucochroa, R. rusticana*, etc., qu'on lui réunit à tort. J'en connais dans différentes localités une dizaine de buissons, que j'ai souvent visités et observés vivants, à différentes époques de l'année. On m'accordera donc que je puis en parler avec quelque compétence.

Je n'importunerai pas mes lecteurs par une longue et minutieuse description, qui serait fastidieuse autant qu'inutile. Pour caractériser le *R. stylosa* Desv. et le faire aisément reconnaître, il suffit de dire : c'est un *dumetorum* à styles glabres plus ou moins colonnaires et pédicelles plus ou moins hispides. Au premier aspect, on le prendrait en effet volontiers pour un *dumetorum*. Il en a le port, le bois et le feuillage. Je ne vois pas de différence bien marquée pour les aiguillons et, si les stipules supérieures sont souvent assez étroites, parfois elles sont assez larges. Les fruits sont généralement ovoïdes, quelques uns subglobuleux ; mais, nous avons dit que les deux formes de fruits s'observent chez le *dumetorum*. Les fleurs sont tantôt solitaires, tantôt géminées ou même en corymbes plus ou moins fournis. Je les ai toujours vues blanches ; mais rien ne s'op-

synonymie comme exacte que Desvaux a fait abandon de sa variété *corymbosa*. Il est pourtant certain que chez le *R. stylosa* Desv. les pédicelles peuvent être lisses, églanduleux, sans toutefois constituer une variété.

pose, je pense, à ce qu'elles puissent être parfois légèrement roses.

Ainsi, quand on le compare au *R. dumetorum*, l'hispidité des pédicelles et l'exsertion des styles sont les seuls caractères différentiels du *R. stylosa* Desv. — Mais, l'hispidité des pédicelles n'est pas constante. Presque toujours on constate sur le même buisson, fréquemment dans le même corymbe, des pédicelles glanduleux et d'autres absolument lisses. Le même fait s'observe d'ailleurs chez le *R. Deseglisei* Bor., dont les affinités avec le *R. dumetorum* ne sont pas douteuses. Ce caractère n'a donc ici qu'une importance secondaire ; s'il a quelque valeur pour distinguer une variété, nous ne pouvons le prendre en considération pour établir une espèce.

J'arrive au point capital. En 1809, Desvaux attribuait à sa rose des styles soudés et allongés, « stylos connatos elongatos. » En 1813, il écrit : « styles réunis en colonne glabre. » Il est certain que, dans la forme que nous connaissons, les styles sont toujours glabres ou à peu près. Mais sont-ils en colonne allongée, autant que le représente la planche XIV du Journal de botanique ? Quelquefois, oui ; souvent, non. Il faut encore choisir parmi les échantillons d'un même buisson, pour trouver des styles réunis en colonne vraiment allongée (1). Toutefois, je ne dois pas dissimuler que le disque est toujours assez nettement conique.

Sans doute, la constance dans la forme du disque et la glabréité des styles n'est pas un fait négligeable. Nous l'admettrons comme un des principaux caractères de tout un groupe de roses, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *stylosæ* (*R. leucochroa* Desv., *R. systyla* Bast., etc.). Mais il ne faudrait pas croire qu'en dehors de ce groupe la forme

(1) En 1861, Cosson et Germain (fl. Par., 2ᵉ éd., p. 222) écrivaient à propos du *R. stylosa* Desv. : « colonne des styles tantôt très courte, tantôt allongée ». D'après mes observations, elle est souvent courte. La désignation de « *Rosier à longs styles,* » choisie par Desvaux, n'est donc pas très heureuse.

conique du disque et même l'exsertion des styles soient des faits absolument inconnus. On observe des disques plus ou moins saillants parmi les *rubiginosæ* (*R. permixta* et *R. septicola*). J'ai maintes fois rencontré des formes du *canina* plus ou moins embarrassantes sous ce rapport et pouvant occasionner des méprises, n'était la villosité des styles. Et, pour ne prendre des exemples que parmi les roses dont nous avons parlé dans ce chapitre, est-ce que le disque ne devient pas parfois un peu saillant dans le *tomentella*, légèrement conique dans le *Deseglisei*? Les styles ne sont-ils pas quelquefois agglutinés dans l'*obtusifolia* et même un peu colonnaires dans le *tomentella* (1)?

L'allongement des styles et la forme du disque ne sont donc pas toujours des caractères de premier ordre. Et, pour être pris en considération, quand il s'agit de constituer une espèce, encore faut-il qu'ils soient, sous le rapport de la fixité, concordants avec d'autres caractères, invariables comme eux dans cette espèce. Il en est de même pour l'état glabre ou velu des styles, que nous voyons varier dans certains groupes spécifiques, tandis qu'il devient fixe et caractéristique pour d'autres.

Ainsi, les styles glabres soudés en colonne, et le disque conique méritent une considération particulière dans le groupe des *R. leucochroa*, *R. systyla*, etc., que réunit une similitude de constitution générale, se traduisant par un facies spécial, une physionomie propre à ce groupe. Mais, dans l'ensemble, le *R. stylosa* Desv. présente l'aspect du *dumetorum* ; il en a le facies et tous les caractères dénotant une constitution semblable, sauf en ce qui concerne les styles. Dès lors, je le répète, l'état de ces derniers n'a plus ici qu'une importance secondaire, dont on ne peut tenir compte

(1) Cette disposition des styles serait encore, paraît-il, plus marquée dans le *dumetorum* var. *longistyla* Burn. et Grem., que je citerai seulement pour mémoire, ne le connaissant que de nom. (Cf. Burn. et Grem., Ros. Alp.-Mar., suppl., p. 32).

que pour différencier une variété. Ecarter davantage le *R. stylosa* Desv. du *R. dumetorum* Thuill., c'est séparer deux choses semblables, tandis que le réunir au *R. systyla* Bast., en s'appuyant sur le seul fait de l'exsertion des styles glabres, ce serait rapprocher deux choses bien distinctes sous tous autres rapports.

Il me reste à dire quelques mots au sujet du *R. Deseglisei* Bor., dont je connais plusieurs buissons dans la Sarthe (1). C'est encore un *dumetorum* et je crois que tout le monde est d'accord, au moins pour le considérer comme une forme affine de ce dernier. Il a comme lui des folioles assez médiocres, velues-grisâtres en dessous, pubescentes en dessus. Les styles sont également velus, ce qui de prime abord l'écarte du *R. stylosa* Desv., dont les styles sont normalement glabres. Mais, il se rapproche de ce dernier par la présence fréquente de quelques glandes sur les pédicelles et par ce fait que le disque est souvent un peu conique. Ce n'est au fond qu'une variation du type, qu'on peut considérer comme intermédiaire entre le *R. dumetorum* Thuill. et le R. *stylosa* Desv., établissant le passage de l'un à l'autre.

En résumé, suivant nous, les différentes roses de la Sarthe, que nous venons d'examiner, appartiennent toutes à une seule et même espèce. Les unes (*R. obtusifolia* Desv. et

(1) Voici la description qu'en donnait Boreau, en 1857 (fl. c. 3e éd., p. 224) : — « Arbrisseau peu élevé, à rameaux diffus flexueux, aiguillons petits blanchâtres, à base en disque allongé, arqués ou courbés en faux, pétioles velus, tomenteux, armés de petits aiguillons ou inermes, stipules étroites, velues en dessous, bordées de quelques glandes au sommet ; 5 folioles petites, d'un vert pâle, velues en dessus et surtout en dessous, ovales aiguës ou elliptiques, dentées en scie, à dents en mucron calleux ; pédoncules solitaires ou géminés, velus, avec quelques soies glanduleuses éparses (plus rarement glabres), calice à tube glabre, ovoïde ou arrondi, sépales pubescents, pinnatifides à appendices foliacés courts ; styles courts, hérissés, disque un peu conique, fruit petit ovoïde ou arrondi. Fleurs petites d'un rose clair. »

R. Deseglisei Bor.) sont de simples variations du *R. dumetorum* Thuill., dont le *R. collina* DC. n'est qu'un synonyme. Les deux autres (*R. tomentella* Lem. et *R. stylosa* Desv.) peuvent être admises à titre de variétés bien distinctes, au même rang, si l'on veut, que le *dumetorum*, c'est-à-dire à peu près de même valeur. Mais, il convient, à mon avis, d'écarter le mot *stylosa*, pour éviter la confusion qui résulterait de l'application faite de ce nom à des formes tout autres que celle qui nous occupe. Nous le remplacerons par celui de *hispidula*, dont s'est servi Desportes. — Pour conclure, je répéterai que le groupe spécifique établi par l'auteur de la flore du Maine, en 1838, me paraît naturel et bien constitué. Mais, le nom qu'il lui donnait, déjà pris dans deux acceptions différentes, ne peut être conservé. C'est pourquoi nous avons inscrit en tête de ce chapitre : *Rosa subcinerea* Nob., que nous prenons pour synonyme de *R. collina* Desp., non DC., nec Jacq. (1).

Rosa stylaris Nob.

En 1809 (Journ. bot., 2, p. 317), Desvaux créait le nom de *R. stylosa*, que bon nombre de botanistes prennent aujourd'hui pour désigner tout un groupe de formes à styles glabres, agglutinés en colonne plus ou moins allongée, dont les suivantes se trouvent dans la Sarthe : *R. rusticana* Déségl., *R. virginea* Rip., *R. leucochroa* Desv., *R. chlorantha* Sauz. et Maill., *R. systyla* Bast., *R. fastigiata* Bast., *R. parvula* Sauz. et Maill., et enfin le *R. stylosa* proprement dit, tel que l'entendait Desvaux. Sauf ce dernier, tous les rosiers que

(1) J'aurais pris volontiers le mot *cinerea*, plus court et plus facile à prononcer. Mais, on a déjà le *R. cinerea* Rap., désignant une forme particulière. Du reste le mot *subcinerea* rappelle mieux la teinte *presque* cendrée du feuillage.

nous venons d'énumérer ont entre eux des rapports tels qu'il serait en effet difficile de les séparer spécifiquement.

Les liens de parenté, qui les unissent, se manifestent par une physionomie générale des buissons, qui les rapproche d'ailleurs singulièrement du *R. canina*, dont ils se distinguent cependant par des caractères assez constants pour qu'on en tienne compte.

La colonne stylaire, parfois très allongée, reste assez souvent, il est vrai, très courte (1) ; mais, elle est toujours glabre. Les stigmates s'étagent pour former une tête ovoïde et non point une calotte sphérique ou presque plane comme chez le *canina*. Le disque, qu'ils surmontent à une distance plus ou moins grande, est presque toujours assez nettement conique et la concordance de ce caractère avec le précédent suffit d'ordinaire pour ne pas laisser d'hésitation.

Ces particularités s'observent d'ailleurs chez le rosier que Desvaux désignait sous le nom de *R. stylosa*. Mais, par la forme des folioles, leur pubescence grisâtre et le facies particulier des buissons, sa place naturelle est à côté du *R. dumetorum*. Je ne répéterai pas l'exposé des motifs que j'ai donnés précédemment pour adopter cette opinion. On voudra bien s'y reporter. Je me bornerai donc à dire ici que le *R. stylosa* Desv., dont l'aspect est celui d'un *dumetorum*, se distingue nettement à première vue des autres rosiers énumérés ci-dessus.

Chez ces derniers, les folioles, parfois assez grandes, glabres en dessus, souvent même en dessous ou seulement pubescentes sur les nervures, sont toujours vertes sur les deux faces, jamais cendrées, ni grisâtres. Leur forme ovale ou elliptique aiguë, la teinte générale du feuillage et le port des individus, leur donnent à tous la physionomie d'un *canina*, tel que nous le comprenons, le *dumetorum* en étant séparé.

(1) Elle est parfois tellement courte qu'il est nécessaire de fendre le réceptacle pour en bien constater l'existence.

Pour différencier du *R. canina* le groupe qui nous occupe, les caractères tirés de l'aspect des tiges et de la forme des aiguillons caulinaires sont absolument insuffisants, même sur le vif. J'ai fait porter mon examen sur de nombreux buissons vivants, à l'état sauvage, et j'affirme qu'il est impossible au botaniste le plus exercé de discerner sous ce rapport des différences constantes nettement appréciables.

La forme des fruits, passablement variable, ne. peut être prise en considération, non plus que la couleur des fleurs, dont les pétales sont plus ou moins roses ou blancs, parfois jaunâtres à l'onglet.

La glabréité des styles, leur réunion en colonne plus ou moins allongée, la disposition des stigmates étagés et la forme conique du disque sont donc les seuls caractères vraiment distinctifs qu'on puisse invoquer. Mais, ils sont constants et suffisent pour distinguer les rosiers de ce groupe des formes du *canina*, qui pour le reste leur paraîtraient similaires. Ajoutons que les stipules supérieures généralement assez étroites, et même, dans certains cas, les bractées qu'on observe à la base des pédicelles, comme chez l'*arvensis*, fonrnissent encore des indices, qui ne sont pas à négliger (1).

En résumé, toutes les formes en question présentent un facies général, très différent de celui du *R. stylosa* Desv., très voisin de celui du *canina*, dont elles se distinguent assez nettement, par les caractères indiqués ci-dessus, pour en faire un groupe naturel, qu'on peut admettre comme espèce de second ordre.

Quel nom lui donner ? Celui de *R. stylosa* ne peut lui convenir, puisqu'il désigne particulièrement une forme décrite par Desvaux que nous séparons de ce groupe. Adopter le nom de *systyla* ne serait pas logique, puisque celui de *leucochroa* lui est antérieur. Quant à ce dernier, nous lui trou-

(1) La floraison est aussi plus tardive, de quinze jours environ dans notre contrée.

vons l'inconvénient de rappeler un caractère qui n'est pas général. — Dans son Rosetum gallicum, p. 107 (1828) Desportes réunissait sous le nom de *R. Desvauxii* trois variétés : *leucochroa, lactea, rosea*, qui ne sont autres que nos *R. leucochroa* Desv., *R. virginea* Rip. et *R. systyla*. Bast. (1). Mais il n'a pas le mérite de ce groupement judicieux, qu'il n'a fait qu'emprunter à de Candolle (fl. fr., V. p. 537), en substituant simplement le nom de *R. Desvauxii* Desp. à celui de *R. brevistyla* DC., nom princeps de l'espèce constituée comme nous l'entendons. Mais, le mot *brevistyla* présente l'inconvénient de laisser dans l'esprit une idée fausse ou tout au moins inexacte, la colonne stylaire étant parfois très allongée dans les diverses variétés que nous connaissons. Pour cette raison, je ne crois pas qu'il soit à propos de le reprendre. Quant au nom de *Desvauxii*, Baker lui donnant une signification différente (2), nous devons l'écarter et, pour éviter toute confusion, la nécessité s'impose de recourir à une désignation nouvelle. Nous proposerons le nom de *R. stylaris*, néologisme plus ou moins irrégulier, qui du moins rappelle un caractère commun au groupe tout entier. — La synonymie s'établirait ainsi : *R. stylaris* Nob. ; *R. brevistyla* DC. ; *R. Desvauxii* Desp., non Baker ; *R. stylosa* Crép. p. m p., non Desv..

Les différentes formes de cette espèce qu'on trouve dans la Sarthe, peuvent se classer en deux séries, suivant que les feuilles sont glabres ou pubescentes en dessous.

La première série comprend chez nous les variations du *R. virginea* Rip. (3), à pédicelles lisses et celles du groupe *R. rus-*

(1) Une interprétation inexacte de l'état des styles avait conduit Desportes à considérer le *R. fastigiata* Bast. comme une variété du *R. canina*.

(2) Sous le nom de *R. Desvauxii*, Desportes comprenait les roses à styles en colonne autres que le *R. stylosa* Desv., tandis que Baker a pris le même vocable pour désigner particulièrement ce dernier à l'exclusion des autres formes à styles colonnaires. Le mot *Desvauxii* exprime donc deux idées absolument opposées.

(3) Voici la description du *R. virginea* donnée par Déséglise, en

ticana Déséglise (1), à pédicelles glanduleux. Toutes ont les fleurs blanches ou légèrement carnées. — La distinction de ces deux groupes ne me paraît pas fondée. Sur les buissons dont les pédicelles sont pour la plupart glanduleux, il n'est pas rare d'en trouver quelques uns qui soient lisses, et réciproquement les buissons à pédicelles lisses portent parfois quelques pédicelles glanduleux. J'en ai rencontré, notamment près de Crissé, route de Neuvillalais et près de Saint-Calais, route de Vibraye, qui présentent un mélange embarrassant de pédicelles lisses et de pédicelles glanduleux.

Du reste, à considérer l'ensemble des variations du *R. stylaris*, que nous connaissons dans la Sarthe, la glandulosité des pédicelles paraît être la règle générale, et leur nudité, moins fréquente, serait plutôt l'exception. Le *virginea* n'est donc au fond qu'un *rusticana* à pédicelles églanduleux. Il en

juin 1874, dans le « Journal of botany » et reproduite par lui-même, en 1876 (Ros. cent. n° 12 et Cat. n° 28) : — Arbrisseau robuste, touffu ; aiguillons nombreux, dilatés à la base, recourbés au sommet, ceux des jeunes rameaux moins forts ; pétioles un peu velus au bord du sillon et à la naissance des folioles (quelques pétioles portent des petites glandes fines stipitées, peu abondantes), aiguillonnés en dessous ; 5-7 folioles ovales-aiguës ou ovales-arrondies, *glabres*, vertes en dessus, plus ou moins pâles en dessous, simplement dentées ; stipules glabres, bordées de glandes, oreillettes aiguës, divergentes ; pédoncules 1-4 *glabres*, ayant à leur base des bractées ovales cuspidées au sommet, glabres, égalant ou plus courtes que les pédoncules ; tube du calice *obovoïde*, glabre ; divisions calicinales spatulées au sommet, les extérieures appendiculées à appendices un peu larges, les intérieures entières, saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse, non persistantes ; styles glabres en une colonne plus ou moins saillante, disque conique ; fleur *d'un blanc pur même à l'onglet ;* fruit rouge, *sphérique.* »

(1) Le *R. rusticana* a été édité par Déséglise en ~~1885~~ 1864 (in Billotia, p. 34). En 1876 (Ros. cent- n° 4 et Cat. n° 17), il le plaçait encore dans la section des synstylées, immédiatement après le *R. conspicua* Bor., Cependant, en 1869, M. Crépin (Prim. mon., fasc. 1, p. 40) avait écrit : « C'est probablement par erreur que M. Déséglise avait, dans sa classification, placé le *R. rusticana* entre le *R. conspicua* et son *arvensis*. D'après les échantillons publiés dans son *Herbarium rosarum*, n° 1, le *R. rusticana* est une stylosée et non une synstylée. » — Sans doute, malgré cette observation très exacte, Déséglise persévérait dans ses premiers errements en 1876. Il est mort dans l'impénitence finale.

a d'ailleurs le port et toute la physionomie. A mon avis, il n'y a pas lieu de les séparer, ni d'en faire deux groupes distincts, sous peine de ne plus savoir, dans bien des cas, auquel rapporter la rose qu'on rencontre. On peut les réunir sous un même nom, qui leur convient également, *R. stylaris glabra.*

Dans notre deuxième série se placent les *R. leucochroa* Desv. (1), *R. chlorantha* Sauz. et Maill. (2) et variations s'y rattachant. Les pédicelles sont lisses chez le *chlorantha*, glanduleux chez le *leucochroa*. Mais l'un et l'autre ont des folioles à dents simples, pubescentes sur la côte et des fleurs blanches, plus ou moins jaunâtres à l'onglet au moment de l'anthèse. Même bois, même port, même facies. Quant à la glandulosité des pédicelles, nous pouvons répéter ce que nous disions tout à l'heure, elle peut exister et manquer à la fois sur le même buisson. L'absence absolue de glandes sur les pédicelles n'est donc ici qu'un fait accidentel et ne peut suffire pour séparer le *chorantha* du *leucochroa*, dont il a par ailleurs tous les caractères et la physionomie. Le mot *leucochroa* convient du reste très bien, celui de *chlorantha*

(1) Desvaux, en 1809 (Journ. bot., 2, 316), décrivait son *R. leucochroa* comme suit: « Calicum tubis ovato-elongatis glabris, pedunculis glandulosis; petiolis aculeatis tomentosis; foliis glabris, ovato-elongatis, stylos connatos subelongatos. Flores albo-lutescenti. — Cette rose est très commune dans les haies ; elle est remarquable par la teinte jaune de ses fleurs et surtout par une odeur musquée très agréable et très prononcée. »

(2) Voici la description du *R. chlorantha* donnée par Sauzé et Maillard, en 1878 (fl. des Deux-Sèvres, 2e partie, I, p. 223) : « Fleurs blanches à onglets jaunâtres, odorantes, disposées en corymbe plus ou moins fourni ; pédoncules lisses, munis de bractées ovales, glabres, glanduleuses aux bords. Réceptacle, lisse, ovoïde; sépales pinnatifides, à pointe foliacée, égalant les pétales ; disque très convexe, styles glabres en colonne saillante. Fruit rouge, subglobuleux, lisse; disque noirâtre, conique. Feuilles un peu luisantes, d'un vert foncé, à 5-7 folioles ovales ou ovales elliptiques, aiguës, sillonnées et munies de quelques poils épars à la face supérieure, pubescentes en dessous, surtout sur les nervures, ciliées, dentées en scie, à dents simples, ouvertes ; pétiole pubescent, aiguillonné en dessous ; stipules ciliées-glanduleuses, à pointes dressées, divergentes. Arbrisseau touffu, à rameaux étalés-dressés, verts ; aiguillons assez robustes, dilatés, très crochus. »

n'exprimant qu'un caractère fugace, quoique souvent assez marqué quand la fleur commence à s'épanouir. Nous pouvons donc réunir les variations dont il s'agit en un seul groupe, sous le nom de *R. stylaris leucochroa.*

C'est également à notre deuxième série qu'appartiennent les *R. systyla* Bast. et *R. fastigiata* Bast., dont nous allons maintenant nous occuper.

Le *R. systyla* Bast. (1), facile à reconnaître, se rencontre fréquemment dans la Sarthe et je l'ai souvent observé. Desvaux (fl. de l'Anjou, p. 325) en a fait une variété de son *R. leucochroa.* Mais il en diffère notablement, bien qu'il appartienne en effet à la même espèce. Ses fleurs sont toujours roses ou rosées, devenant à peine blanchâtres après l'épanouissement, chez quelques individus. Celles du *leucochroa* sont toujours blanches dès l'anthèse, jamais roses. Les folioles, souvent assez fermes chez ce dernier, sont minces, délicates et plus allongées chez le *systyla,* dont la villosité s'étend aux nervures secondaires et même parfois à toute la face inférieure, tandis que généralement elle se borne à la côte chez le *leucochroa.* Enfin, la gracilité des rameaux donne habituellement à ses buissons une élégance particulière, qui manque à ceux du *leucochroa,* plus rustique et d'une constitution plus robuste. Ces deux rosiers ne sont pas frères, mais cousins germains. On ne peut donc admettre raisonnablement qu'ils appartiennent au même groupe de variations, à moins de faire un groupement purement artificiel, sans tenir compte de la différence d'organisation, établie par la nature, qui se traduit pour chacun d'eux par une physionomie particulière.

(1) Bastard, en 1812 (Suppl. à la fl. de M.-et-L., p. 31) a décrit son *R. systyla* comme suit : « R. calicum tubis ovatis, glabris; pedunculis hispidulis, petiolis nerviisque pubescentibus; foliolis ovato-lanceolatis, glabris; floribus solitariis; stylis in columnam cylindricam coalitis. — Arbrisseau rameux, à aiguillons courts, peu crochus, pétioles aiguillonnés, pubescents ; folioles ovales-lancéolées, à nervures légèrement velues, fleurs solitaires; styles soudés. Fleurs d'un rose pâle. »

On admet généralement aujourd'hui que le *R. fastigiata* Bast. (1) n'est qu'une forme du *R. systyla*, remarquable par son inflorescence multiflore. Dès 1849, Boreau (fl. c. 1re éd., p. 172) écrivait : « Bastard a établi le *R. systyla* sur des individus à rameaux uniflores et à longs styles et le *R. fastigiata* sur des pieds à fleurs en corymbes et à styles moins saillants; mais ces variations s'observent dans un même buisson. » Après avoir accepté d'abord le *R. fastigiata* Bast., Déséglise lui-même finissait par se ranger à l'avis de Boreau, en 1876 (Cf. Cat. n° 25, obs.).

D'après mes observations personnelles, le *R. fastigiata* n'est en effet qu'une forme du *systyla* plus abondamment florifère et en outre plus robuste dans toutes ses parties. Entre le *systyla* pur et le *fastigiata* le plus accentué se trouvent des intermédiaires souvent embarrassants, et, sur certains buissons, en se donnant la peine de choisir, on peut recueillir des échantillons se rapportant au premier et d'autres au second. Du reste la même chose s'observe dans les autres groupes de l'espèce qui nous occupe; il n'est pas rare de rencontrer des *leucochroa* et des *rusticana* qui, n'était la couleur des fleurs blanches, pourraient également s'appeler *fastigiata*. Cette forme ne mérite donc pas d'être distinguée.

C'est encore à la série des formes à folioles velues sur les nervures ou tout au moins sur la côte, que vient se rattacher le *R. parvula* Sauz. et Maill. (2). Ses fleurs, relativement pe-

(1) Bastard, en 1812 (Suppl. à la flore de M.-et-L., p. 30) a décrit son *R. fastigiata* comme suit : — « R. calicum tubis ovatis, glabris ; pedunculis hispidis; petiolis pubescentibus, aculeatis; foliolis ovato-lanceolatis, subtùs pubescentibus ; floribus fastigiatis. — Arbrisseau rameux, à aiguillons crochus; folioles ovales-lancéolées, glabres en dessus, pubescentes en dessous ; pétioles aiguillonnées; pédoncules hérissés ; fruits glabres. Fleurs d'un beau rose. »

(2) Le *R. parvula* a été signalé comme suit, par Sauzé et Maillard dans le Catal. du départ. des Deux-Sèvres (1864), p. 27 : « Cette espèce inédite est commune dans le midi du département ; elle se distingue facilement du *R. systyla* par ses fleurs beaucoup plus petites, ses pédoncules glabres, ses styles en colonne toujours saillante, par ses tiges grêles et ses feuilles d'un vert tendre. » — En 1878 (fl. des Deux-

tites, sont roses comme dans le *systyla*, dont il se distingue particulièrement par ses pédicelles lisses et ses fruits plus petits. Les folioles minces, délicates et allongées, sont à dents simples ou légèrement surdentées, avec quelques surdents glanduleuses vers la base. Mais, les dimensions des folioles et des fleurs sont variables, pouvant atteindre à fort peu près celles du *systyla*. La glandulosité des surdents et leur existence même ne sont pas constantes. Au total, le groupe des variations qu'on peut rapporter au *parvula* ne diffère du *systyla*, dont il rappelle la physionomie générale, que par la nudité des pédicelles. Encore est-il qu'on trouve des pédicelles pourvus de quelques glandes. Le *parvula* est donc au *systyla* ce qu'est le *chlorantha* au *leucochroa*, le *virginea* au *rusticana*. Finalement, les variations des *R. parvula* et *R. systyla* (includ. *R. fastigiata*) forment un groupe naturel et nous pouvons légitimement, je crois, les réunir sous la dénomination commune de *R. stylaris rosea*, en empruntant cette désignation de *rosea* à Desvaux (Pl. d'Angers, p. 156).

Rosa canina Linn.

Les botanistes modernes ont passablement élargi la conception que Linné devait avoir du *R. canina*, dont il don-

Sèvres, 2e partie, p, 223), ils donnaient la description que voici : « Fleurs d'un rose tendre, petites, odorantes, solitaires ou en corymbe ; pédoncules glabres ou munis de poils très fins, non glanduleux ; bractées ovales-lancéolées, glabres, plus courtes que les pédoncules. Réceptacle ovoïde, glabre, sépales pinnatifides, plus courts que la corolle, réfléchis après l'anthèse, à la fin caducs ; styles glabres, soudés en colonne ordinairement saillante. Fruit rouge, elliptique ; disque noirâtre, conique. Feuilles d'un vert tendre, à 5-7 folioles ovales ou ovales-acuminées, presque glabres et luisantes en dessus, pubescentes en dessous sur les nervures principales, dentées, à dents le plus souvent simples, très aiguës ; pétiole pubescent, portant quelques aiguillons et quelques glandes stipitées. Stipules denticulées-glanduleuses, à oreillettes dressées. Tige à rameaux flexueux, à aiguillons arqués, dilatés à la base. »

nait en 1755 (fl. suec. p. 171) la diagnose suivante : « Caulis aculeis recurvis raris. Folia utrinque glabra. Petioli aculeis recurvis. Pedunculi glabri. Germina ovata, glabra. »

Ainsi pour Linné, qui ne parle pas des styles, les aiguillons crochus, les folioles glabres sur les deux faces, la nudité des pédicelles et des fruits étaient les caractères distinctifs de son *R. canina*. Dans ces conditions, les *R. lutetiana* Lem. et *R. dumalis* Bechst., avec les variations s'y rattachant, seraient chez nous les seuls représentants légitimes du groupe spécifique qu'avait en vue l'illustre botaniste suédois. Encore faut-il observer que si la description n'exclut pas absolument le *dumalis*, dont les folioles présentent des surdents glanduleuses, elle ne le comprend pas non plus explicitement.

On peut donc admettre que le *R. canina* L. (sensu stricto) est rigoureusement synonyme du *R. lutetiana* Lem. (1), comme l'a fait Déséglise, qui le définissait ainsi (Ros. cent., n° 40) : « Je nomme *R. canina* tout ce qui a les pétioles glabres, églanduleux, les folioles simplement dentées glabres, les pédoncules et tube du calice glabres, les styles hérissés, les fleurs roses ou blanches, le fruit ovoïde ou subovoïde. » C'est en effet le *R. canina* du species, n° 704 (1762). C'est aussi la plus commune de nos roses indigènes.

Mais, la glandulosité plus ou moins prononcée des pédicelles et des tubes calicinaux, qu'on observe chez certaines formes, non plus que la présence de quelques poils sur les nervures des folioles, à la page inférieure, ou de quelques glandes sur leurs bords surdentés, n'autorisent point à démembrer en plusieurs espèces distinctes un groupe très naturel de formes réellement affines, qu'on peut désigner sans inconvénient par le nom linnéen, *Rosa canina* (2).

(1) « Dans l'herbier de Linné, au dire de M. Baker, il n'existe qu'une seule forme du *R. canina* et cette forme fait partie du groupe de variétés ayant pour chef de file le *R. lutetiana* Lem. » (Cf. Crépin, La question de priorité des noms spécifiques, in Bull. Herb. Boiss., t. V, n° 3, 1897.)

(2) « Il n'y a eu primitivement sous le nom de *R. canina* rien de pré-

Sans doute, la glabréité des feuilles est ici la règle générale, mais cette règle comporte des exceptions ; il en est de même pour la nudité des pédicelles et des réceptacles. Tandis que la brièveté des styles, ne formant jamais colonne, est à peu près constante, ainsi que leur villosité, non moins que la disposition des stigmates en calotte subsphérique, sur un disque presque plan, qu'ils dépassent fort peu.

Chez le *R. canina*, tel que nous l'entendons, les folioles, ovales ou elliptiques, plus ou moins acuminées, souvent vertes sur les deux faces, peuvent être un peu glauques ou ternes, surtout à la face inférieure, jamais grisâtres, comme chez le *dumetorum*, dont il diffère à première vue par le facies des buissons, qui souvent, au contraire, rappellent ceux du *stylaris*. Si nous ajoutons que les aiguillons sont en général plus ou moins robustes et crochus, que les sépales, nettement pinnatifides, s'allongent en pointe foliacée, dépassant bien le bouton, que les stipules supérieures sont ordinairement assez larges, quelquefois même très larges, nous aurons suffisamment défini le *R. canina*, dont nos *stylaris* et *subcinerea* sont, il est vrai, fort proches parents.

Les variétés ou variations du *R. canina*, que nous observons dans la Sarthe, sont assez nombreuses. Desportes les divisait en deux séries, purement artificielles, suivant qu'elles ont des pédicelles lisses ou des pédicelles glanduleux.

Dans la première série la forme type est le *R. lutetiana* Lem. (1) (*R. canina vulgaris* Rau. in Desp. p. 78), dont les folioles, à dents simples sont absolument glabres. Sur l'échantillon donné par Leman à Bastard, en 1819, que je

cis et ce nom peut couvrir tout un groupe de formes de la sous-section *Eucaninæ* large ou étroit au gré des auteurs.» (Cf. Crépin, La question de priorité des noms spécifiques, in Bull. Herb.Boiss., t. V, n° 3. 1897.)

(1) Leman n'a pas décrit ses roses. Voici les caractères assignés au *R. lutetiana* dans le tableau synoptique qui termine son mémoire sur les Rosiers des environs de Paris (Journ. phys., nov. 1818) : — « Stylis liberis ; foliis glabris ; foliolis simpliciter dentatis ; pedunculis glabris nudisve; germinibus ovato-oblongis. »

possède, les folioles, très glabres, de grandeur moyenne, sont d'un vert mat, ni glauques, ni luisantes, les pétioles sont glabres ou à très peu près, avec quelques glandes très rares. C'est ce que nous rencontrons le plus fréquemment.

Chez certains individus, généralement plus robustes, les folioles, plus grandes, sont d'un beau vert, parfois même assez luisant en dessus. C'est alors la variété *virens* de Desportes, le *R. nitens* de Desvaux. Chez d'autres, les folioles assez étroites sont plus ou moins glauques, d'où le nom de *R. glaucescens*, proposé par Desvaux en 1812 (in Mérat, Fl. Par., p. 192) (1). Mais, dès l'année suivante (1813), Desvaux lui-même revenant à de meilleurs sentiments, je veux dire à une appréciation plus saine de la nature, n'en fait que deux variétés du R. *canina* (Cf. Journ. bot., 2, 114), que dans sa flore de l'Anjou (1827) il se borne à signaler comme suit : « *R. canina*... feuilles glabres, quelquefois luisantes (*R. nitens* Desv.), ou glauques (*R. glaucescens* Desv....), » sacrifiant, comme il le dit, la distinction d'espèces que lui-même avait indiquées.

Toutefois, Desvaux se trompe encore, à mon avis, en plaçant ces deux formes au même rang que le *R. andegavensis*, qui me paraît une bonne variété, tandis que les *R. nitens* et *R. glaucescens* ne sont que de simples variations, purement de circonstance, dont l'importance taxinomique est assurément fort médiocre. Qu'il soit permis au spécialiste, poursuivant l'étude approfondie des roses sauvages (rara avis) de distinguer ces petites formes et de les

(1) Voici les descriptions publiées par Mérat (loc. cit.) :

« *R. glaucescens* Desvaux, inédit. Tige de 3-5 pieds, à aiguillons courbés; folioles très glabres, dentées, non glanduleuses, glauques, surtout en dessous; pétioles légèrement velus, un peu aiguillonnés ; fruit ovale, glabre, ainsi que les pédoncules et les folioles du calice ; fleurs solitaires, de couleur rose pâle.

« *R. nitens* Desvaux, inédit. Diffère de l'espèce précédente (*R. stipularis* Mér.) en ce que les stipules sont de grandeur ordinaire et dentées, le dessus des folioles est un peu luisant et les divisions du calice sont pinnatifides, glanduleuses. »

noter dans son herbier, je n'y vois pas grand inconvénient ; mais j'estime qu'inscrire leurs noms dans nos flores, c'est encombrer la nomenclature, déjà trop surchargée, et je pense qu'il serait préférable de les condamner à l'oubli.

Nous pouvons mettre au même rang, sans lui accorder ni plus ni moins d'importance, la forme *heterophylla* de Lemeunier (in Desp. Ros. gall., n° 1998 et Fl. M. p. 78) : « à folioles profondément dentées, les unes ovales, les autres lancéolées ». Cette différence de configuration des folioles sur un même buisson n'est pas un fait extraordinaire et ne peut évidemment à lui seul justifier la distinction d'une variété.

Quant au *sphœrocarpa* de Desportes (Fl. M., p. 78), « à fruits globuleux, » c'est encore une simple variation. La forme des fruits, ovoïdes, obovoïdes, arrondis ou pyriformes, présente chez le *canina*, souvent sur le même buisson, des modifications trop fréquentes pour caractériser une variété quelque peu constante.

Mais, Desportes a fait, je crois, un rapprochement très juste, en plaçant dans sa série A, qui comprend les variétés à pédoncules glabres, la forme *pubescens* « à pétioles et nervures des feuilles pubescents, » qu'il donne comme synonyme de *R. urbica* Lem.. — Parmi les roses recueillies par Leman, que je dois à l'obligeance de M. Bouvet, se trouve un échantillon étiqueté « *Rosa urbica* Nob. (1) ». Il a des pédicelles lisses et des styles courts, très velus. Les folioles de dimension moyenne, elliptiques ou lancéolées et plus ou moins acuminées sont simplement dentées et pour la plupart velues seulement sur la côte; plusieurs cependant présentent des poils sur les nervures secondaires. Les pétioles sont légèrement pubescents et pourvus de quelques rares glandes.

(1) Dans le tableau synoptique qui termine son mémoire sur les Rosiers des environs de Paris (Journ. phys. nov. 1818), pour distinguer le *R. urbica*, Leman se borne à indiquer les caractères suivants : « stylis liberis ; petiolis villosis ; foliolis simpliciter dentatis ; pedunculis glabris nudisve ».

Cette forme, que nous rencontrons dans la Sarthe, identique au spécimen de Leman, par son port et l'ensemble de sa physionomie, avec ses folioles vertes sur les deux faces, jamais grisâtres, malgré la pubescence des nervures, se rapporte à première vue au *R. canina*, tel que nous l'avons défini, nullement au *R. dumetorum*. La considérer comme une variation de ce dernier, c'est faire un groupement artificiel, uniquement basé sur la villosité infrafoliaire, d'ailleurs peu prononcée, sans tenir compte de la différence d'aspect accusant une différence de constitution bien marquée (1).

Entre le *R. lutetiana* Lem., à folioles absolument glabres, et le *R. urbica* Lem., à folioles velues sur les nervures secondaires, vient se placer comme intermédiaire le *R. semiglabra* Rip., à folioles velues seulement sur la côte (2), qui se rencontre également chez nous. La transition s'établit encore plus nettement par l'existence assez fréquente d'individus à pétioles pubescents, les folioles restant glabres. Ainsi la villosité gagne peu à peu des pétioles aux nervures et même parfois à toute la face inférieure, où l'on voit apparaître quelques poils clairsemés sur le parenchyme, sans que pour cela cette face prenne le moins du monde une teinte grise, sans que le facies du buisson soit changé.

Il n'y a donc pas lieu de réunir le *R. urbica* Lem. au *R. dumetorum* Thuill., ni même de le séparer du *R. lutetiana* Lem., autrement qu'à titre de simple variation.

En résumé, toutes les variations dont nous venons de parler constituent un groupe naturel de formes à pédicelles et fruits glabres, à folioles simplement dentées, glabres ou

(1) Cette différence d'aspect, très appréciable quand on est en présence de buissons vivants, peut devenir assez difficile à saisir sur des échantillons d'herbier, que la villosité des folioles porte alors à considérer comme de simples variations du groupe *dumetorum*.

(2) Déséglise (Ros. cent., p. 127) écrit, au sujet du *R. semi-glabra* Rip. : « Caractères généraux du *R. urbica* Lem., dont il se distingue par les pétioles et la nervure médiane seuls velus (Ripart, in litteris). »

légèrement pubescentes que nous désignerons sous le nom de *R. canina vulgaris*, en raison de sa vulgarité.

Dans la série A de Desportes, caractérisée par les pédoncules glabres, vient encore se placer sa variété *glandulifera* synonyme de *R. dumalis* Bechst., à folioles pourvues de surdents glanduleuses, dont le *R. stipularis* Mér., n'est qu'une variation, remarquable par ses stipules supérieures largement dilatées (1).

Il est certain qu'entre le *R. lutetiana* pur et le *R. dumalis* bien caractérisé se trouvent des variations embarrassantes, à folioles très peu surdentées et très faiblement glanduleuses. Ce sont des intermédiaires (*transitoriæ* Crép., olim.), établissant le passage de l'un à l'autre et prouvant clairement qu'ils appartiennent à une seule et même espèce. Néanmoins, on peut les considérer comme chefs de file de deux groupes différents et c'est à ce titre que nous conserverons le nom de *dumalis* pour le groupe des variations à folioles doublement dentées, plus ou moins glanduleuses aux bords.

Nous avons dit que le *R. stipularis* Mér. est une de ces variations. Il peut avoir des fleurs blanches ou roses, comme le type. Chez ce dernier, les fleurs peuvent être parfois d'un rose très vif. C'est ce que nous avons observé notamment aux environs de Saint-Calais, sur la droite de la route de Vibraye, au delà de la Frépinière, sur deux ou trois buissons, paraissant se rapprocher plus ou moins du *R. rubelliflora* Rip.,

(1) Mérat (fl. Par., p. 192) a décrit son *R. stipularis* comme suit : « Tige de hauteur ordinaire ; aiguillons recourbés ; folioles doublement dentées en scie, surtout en haut, glabres, non glanduleuses ; pétioles glanduleux et aiguillonnés, stipules très grandes, entières, un peu glanduleuses, pédoncules glabres ; fruit ovale, glabre ; folioles des calices simples, pubescentes, point glanduleuses ; 5-6 fleurs ensemble, de couleur rose pâle. » — La forme que je connais dans la Sarthe sous le nom de *stipularis*, nettement caractérisée par ses stipules supérieures très larges, a les folioles surdentées, généralement plus ou moins glanduleuses aux bords, et ne se distingue réellement du *R. dumalis* que par le développement exagéré des stipules supérieures.

qui n'est aussi qu'une variation (1). — On peut encore je pense, en dire autant de deux autres roses signalées dans la Sarthe par M. l'abbé Chevallier (Contrib. fl. Sarthe), savoir : le *R. squarrosa* Rau, à Précigné et Mamers, et le *R. cladoleia* Rip. à Saint-Longis et Précigné, avec un point de doute ?

Ce dernier, d'après Déséglise, qui l'a décrit longuement en 1876 (2), se distingue particulièrement du *R. dumalis*, dont

(1) C'est le n° 425 de mon herbier, accompagné de cette étiquette très suggestive de M. Crépin : « *R. canina* L., var. du groupe *R. dumalis* Bechst., forme curieuse par ses fleurs d'un rose très vif. — N'est point le *R. rubelliflora* Rip., dont les folioles sont plus étroites et les dents foliaires moins glanduleuses. Avec le tableau analytique de Déséglise on arrive au nom de *R. rubelliflora*, mais vos échantillons comparés aux spécimens authentiques de Ripart (dont je possède le Rosa) se trouvent tout différents de ceux-ci. Comme je l'ai dit à diverses reprises, on ne peut identifier ces formes *individuelles* qu'avec l'aide de spécimens authentiques. » — Heureux ceux qui les possèdent! sans quoi, point de salut. Je veux dire : pas de certitude, même en consultant l'ouvrage le plus autorisé, qui peut, comme on voit, conduire à l'erreur. Mais, j'avoue qu'ici la dimension des folioles et la glandulosité des dents foliaires me paraît simplement une question de plus ou de moins et je crois que Déséglise, aussi bien que Ripart, avaient particulièrement en vue l'intensité du coloris des fleurs pour leur *rubelliflora*, dont le nom peut également convenir au rosier de Saint-Calais. L'identification par comparaison avec des échantillons d'herbier conduit fatalement à cette conséquence que toutes les créations de l'Ecole analytique ne sont que des formes individuelles. C'est au reste à peu près la vérité.

(2) Voici la description donnée par Déséglise (Ros. cent. n° 61 et Cat. n° 180) : — « *R. cladoleia* Ripart mss.. Port du *R. dumalis*. remarquable par ses *rameaux florifères inermes et ses tiges sarmenteuses n'ayant pas ou très peu d'aiguillons*, pétioles glabres, sillonnés en dessus, parsemés de quelques poils et de rares glandes fines, *inermes*, quelques pétioles faiblement aciculés ; 5-7 folioles, la terminale ovale, arrondie à la base ou obovale cunéiforme ou elliptique rétrécie aux deux extrémités, d'un vert sombre en dessus, glabres, *ovates, ovales-elliptiques*, les inférieures quelques-unes *obtuses*, doublement dentées ; stipules glabres, oreillettes aiguës, *droites*, à bords glanduleux et un peu serrulés au sommet ; pédoncules solitaires ou réunis 2-3, glabres, ayant à leur base une ou deux bractées assez grandes, souvent terminées par un appendice trifolié, glabres, bordées de glandes, plus longues que les pédoncules ; tube du calice ovoïde, glabre ; divisions calicinales spatulées au sommet, deux entières à bords tomenteux en dessous, trois pinnatifides à appendices lancéolés,

il a le port, par ses « rameaux florifères inermes et ses tiges sarmenteuses n'ayant pas ou très peu d'aiguillons ». Quant au *squarrosa*, d'après le même auteur (Ros. cent. p. 111), il a « des aiguillons très rapprochés sur les rameaux, » et (Ess. mon., p. 109) « il diffère du *R. dumalis* par ses folioles ovales, aiguës, le tube du calice oblong, le fruit ovoïde. »

Malgré de nombreux voyages à Mamers et à Précigné, je n'ai pas rencontré ces deux formes, dont je n'ai d'ailleurs jamais vu d'échantillons authentiques. Je ne saurais donc en parler pertinemment. Mais, je crois pouvoir avancer cette opinion que les roses signalées par M. Chevallier, sous les noms de *R. cladoleia* Rip. et *R. squarrosa* Rau., ne sont vraisemblablement que des variations du *R. dumalis*.

Je connais aux extrémités opposées du département, Précigné au sud-ouest et Chérancé vers le nord, deux buissons quelque peu différents, mais appartenant l'un et l'autre au groupe *scabrata* Crép.. Les folioles, très glanduleuses aux bords, ainsi que sur les pétioles, sont aussi chargées de glandes plus ou moins nombreuses en dessous, sur les nervures secondaires. Les pédicelles sont d'ailleurs parfaitement lisses, églanduleux. Les styles plus ou moins velus, les pédicelles courts, le développement assez prononcé des stipules supérieures rattachent évidemment les roses en question au *R. canina*. Convient-il d'en faire un groupe distinct de variations, ayant même valeur taxinomique que les groupes précédents? Je ne le pense pas.

En réalité, la physionomie générale des buissons, dont je parle, est celle d'un *dumalis*. Les glandes, dont les nervures sont parsemées, n'apparaissent pas au premier coup d'œil et, pour les voir, encore faut-il examiner les folioles avec un peu d'attention. Mais, la présence de glandes sur la côte n'est pas chose rare chez le *dumalis* et je ne vois chez le

saillantes sur le bouton, réfléchies à l'anthèse, caduques ; *styles glabres* ou *très obscurément hérissés*, disque conique ; fleurs d'un rose clair ; fruit rouge ovoïde. »

scabrata qu'une exagération de la glandulosité, gagnant la page inférieure et finissant par l'envahir plus ou moins, sans toutefois se présenter jamais dans les même conditions que chez les *rubiginosæ*. C'est donc encore au groupe *dumalis* que nous rattacherons les rosiers de Chérancé et de Précigné, comme variations de même sens, avec développement exagéré de l'indûment glanduleux.

Dans la série B de Desportes, comprenant les formes à pédoncules hispides, se place au premier rang le *R. andegavensis* de Bastard, que ce botaniste a décrit en 1809 (fl. M.-et-L., p. 189) comme suit : « Arbrisseau rameux, à aiguillons rares, épars, presque droits ; fol. très glabres ; pétioles nus ; pédonc. et fruits hérissés. Fleurs d'un rose pâle. » Dans le supplément publié trois ans plus tard (1812), à la page 29, Bastard fait remarquer que « les aiguillons sur les jeunes pousses sont souvent très recourbés, tandis que sur les rameaux fleurissants ils sont presque droits. » On peut observer la même chose chez la plupart des *caninæ* et cette modification dans la forme des aiguillons n'a pas d'importance.

Assurément, avec ses pédoncules et ses fruits hispides-glanduleux, le *R. andegavensis* Bast. doit paraître, quand on s'en tient aux définitions, bien différent du *R. canina*, tel que Linné l'a décrit, avec des caractères absolument opposés : pédoncules et fruits glabres, « pedunculi glabri, germina ovata, glabra ». Il est évident qu'il s'agit de deux formes distinctes. Mais, ces deux formes appartiennent au même groupe spécifique. Pour s'en convaincre, il suffit de les comparer vivantes. Rien dans la physionomie générale des buissons ne saurait indiquer à première vue si l'on est en présence d'un *andegavensis* ou d'un *lutetiana*. Du reste, aujourd'hui les rhodographes s'accordent généralement à rapporter au *canina* la rose qui nous occupe. Il serait donc superflu d'insister.

M. l'abbé Chevallier (Contr. fl. Sarthe) signale à Précigné

le *R. agraria* Rip., avec un point de doute. Je possède en herbier des échantillons, recueillis par M. l'abbé Bourmault près d'Ecorpain, répondant absolument, point par point, y compris la glabréité des styles, à la description donnée, en 1876, par Déséglise, qui d'ailleurs rapportait cette forme au *R. andegavensis* (1). Elle en diffère notamment par la nudité des réceptacles, glabres ou hispides seulement à la base, et par la rareté relative des glandes sur les pédicelles, qui sont néanmoins « parsemés de quelques soies glanduleuses ». Mais, la glandulosité, que nous invoquons pour caractériser le *R. andegavensis* est en réalité très variable. Il n'est pas rare d'observer sur le même pied des fleurs ayant le tube calicinal chargé de glandes nombreuses et d'autres à glandes clairsemées ou manquant tout à fait, même sur les pédicelles.

Les formes à folioles simplement dentées, peu glanduleuses sur les pédicelles, qui nous intéressent comme intermédiaires entre le *R. canina* L. (sensu stricto) et le *R. andegavensis* Bast., ne sont au fond que des variations de ce dernier ; variations parmi lesquelles nous devons évidemment placer les roses recueillies par MM. Chevallier et Bourmault, sans nous préoccuper autrement de leur identification plus ou moins incertaine avec le *R. agraria* Rip., que la compa-

(1) Voici la description donnée par Déséglise (Ros. cent., n° 73 et Cat. n° 204). — « *R. agraria* Ripart mss.... Port du *R. andegavensis* Bast. ; aiguillons robustes, comprimés à la base, *inclinés ou droits*, ceux des rameaux florifères plus grêles ; pétioles glabres, glanduleux, parsemés de poils dans le sillon, aiguillonnés en dessous, quelques-uns inermes ; 5-7 folioles ovales-aiguës, ovales-elliptiques, quelques-unes subobtuses, glabres, vertes en dessus, glaucescentes en dessous simplement dentées ; stipules *assez grandes*, glabres, bordées de glandes ; oreillettes aiguës, droites ou divergentes ; pédoncules solitaires ou en bouquets, *parsemés de quelques soies glanduleuses*, ayant à leur base de larges bractées ovales, cuspidées, une souvent trifoliée, glabres, plus longues que les pédoncules ; tube du calice ovoïde ou obovoïde, *glabre* ou hispide à la base ; divisions calicinales glabres en dessous, deux entières à bords tomenteux, trois pinnatifides, saillantes sur le bouton, plus courtes que la corolle, réfléchies à l'anthèse, caduques ; styles *glabres* ou *très obscurément hérissés*, disque un peu saillant ; fleurs d'un rose pâle ; fruit ovoïde, rouge. »

raison avec des spécimens authentiques pourrait seule justifier (1).

Normalement, le *R. andegavensis* Bast. doit avoir des folioles à dents simples. Mais, cette règle comporte aussi des exceptions et nous rencontrons çà et là des buissons, dont les folioles plus ou moins surdentées, quelque peu glanduleuses aux bords, rendent manifestes les liens de parenté le réunissant spécifiquement au *R. dumalis*, qui n'est comme lui qu'un *R. canina*. J'ai recueilli près de Vivoin des échantillons de cette forme intéressante, que je connais encore près du Mans, route de Prémartine, et qui n'est réellement qu'une variation du groupe *andegavensis*.

Desportes (Fl. m., p. 78) indique, sous le nom de *hispidula*, une variété à « pétioles velus, feuilles glabres, pédoncules hispides, » qu'il fait synonyme de *R. rustica* Lem.. D'après Boreau (Fl. c., 3. éd., p. 215), le *R. rustica* Lem. serait lui-même synonyme de *R. systyla* Bast. (includ. *fastigiata* Bast.), opinion que confirme l'examen de l'échantillon étiqueté « *Rosa rustica* Nob. », qui fait partie de la collection provenant de Leman, dont j'ai déjà plusieurs fois parlé (2).

(1) M. Crépin (Prim. mon., 6e fasc., p. 820) fait remarquer que « il y a deux genres d'identifications : celles faites avec de simples descriptions et celles opérées au moyen de figures ou d'échantillons authentiques. Les premières sont presque toujours sujettes à caution ; les secondes présentent seules des garanties de certitude. » — J'ajouterai que les figures sont souvent imparfaites et, quand il s'agit d'espèces créées par l'école pulvérisatrice, le seul moyen d'identification est la comparaison avec des spécimens authentiques. Il en résulte que, dans le système analytique, l'étude des roses ne serait possible que pour un très petit nombre de privilégiés. On comprend dès lors qu'elle soit généralement délaissée.

(2) Cet échantillon présente les caractères suivants, qui sont en effet ceux d'un *systyla* pluriflore : — folioles lancéolées, de grandeur moyenne, simplement dentées, velues sur la côte et sur les nervures secondaires ; pétioles pubescents, avec quelques rares glandes ou même sans glandes ; pédicelles hispides-glanduleux ; tubes calicinaux lisses ; des bractées étroites à la base des pédicelles ; styles réunis en colonne assez saillante ; disque conique ; en tout 5 fleurs en corymbe.

La synonymie donnée par Desportes n'est donc pas exacte, car la rose qu'il avait en vue est évidemment différente des *R. systyla* et *R. fastigiata* déjà compris dans sa liste et, d'autre part, sur l'échantillon de Leman la villosité ne se borne pas aux pétioles, mais s'étend aux nervures des folioles. Il faut donc admettre que la forme dont il s'agit ici n'est qu'une variation du *R. andegavensis*, à pétioles plus ou moins velus ou pubescents, qu'on rencontre en effet quelquefois.

En tête de sa section B Desportes a placé, sous le nom de *mollis*, sans aucun synonyme, une variété à « pétioles velus inermes, nervures des folioles pubescentes, pédoncules hispides ». Je n'ai pas retrouvé cette forme et, parmi nos *caninæ*, je ne connais rien qui puisse s'y rapporter. Si tant est qu'elle existe, il faudrait la considérer comme étant à *l'andegavensis* ce que l'*urbica* est au *lutetiana* et par suite admettre un parallélisme, qui n'a rien d'invraisemblable. La description trop brève de Desportes ne permet pas de savoir au juste ce qu'il a voulu dire. Mais, je pense que si la plante en question est effectivement un *canina*, sa place serait encore parmi les variations qui viennent se grouper autour de l'*andegavensis*.

En résumé, toutes les variétés ou variations du *R. canina*, que nous rencontrons dans la Sarthe, peuvent à mon avis se classer en trois groupes. Le premier, que je désigne sous le nom de *vulgaris*, comprend les formes chez lesquelles les glandes font défaut ou à peu près. Le deuxième groupe, que je rapporte au *dumalis*, se distingue par la glandulosité plus ou moins prononcée des pétioles et des folioles surdentées. Dans le troisième, que nous nommerons *hispida*, dont l'*andegavensis* est le type, la glandulosité affecte particulièrement, non plus les organes de nutrition, mais les parties qui se rattachent aux organes reproducteurs, pédicelles, tubes calicinaux et sépales. Cette différence de situation pour l'indûment

glanduleux mérite, je crois, d'être prise en considération et me paraît justifier les rapprochements que nous avons indiqués.

Observons d'ailleurs que les folioles, toujours à dents composées dans le deuxième groupe (*dumalis*) sont généralement à dents simples dans le 1er et le 3e, où l'on peut cependant rencontrer quelques surdents plus ou moins glanduleuses. Quant à la pubescence infrafoliaire, elle est sans importance et peut se montrer dans les trois groupes, n'affectant guère que la côte ou quelques nervures secondaires, mais toujours insuffisante pour donner à la page inférieure des folioles l'aspect grisâtre qui distingue le *dumetorum*.

Rosa macrantha Desp.

Pour terminer l'histoire de nos canines sarthoises, il me reste à parler d'une rose à qui Desportes a fait l'honneur d'une distinction particulière.

Bien qu'il ait été favorablement accueilli par les meilleurs floristes, le *R. macrantha* Desp. n'en est pas moins pour nous passablement énigmatique. Est-ce une espèce autonome ou simplement une variété du *R. canina* L., ou encore un hybride des *R. canina* et *R. gallica*, comme le pensent d'éminents rhodologues? Question difficile à résoudre par le seul examen des spécimens conservés dans quelques herbiers. Car, il n'existe plus et je crois même pouvoir démontrer qu'il n'a jamais existé nulle part, à l'état spontané, sauf peut-être à La Flèche.

Voici la description que Desportes en donnait dans sa flore du Maine, p. 77 : « *R. macrantha* N. = *R. canina grandiflora* Thory; *R. canina nitens* Lemeu.; *R. corymbosa* Goup. inéd., non Ehrh., nec Dup. — Red. ros.. 2, p. 75, ic. (*fig. mala*) (1). — Fl. d'un rose vif (juin). Haies ♄. La Flèche

(1). Desportes dit que la figure peinte par Redouté est mauvaise.

(Lemeunier) ; Avessé, à Martigné (Goupil). — Feuilles larges, épaisses, glabres, d'un vert foncé, à 5-7 folioles ovales, quelquefois un peu arrondies, inégalement dentées; pétioles, bractées et sépales velus-glanduleux ; pédoncules hispides; tubes calicinaux ovales, glabres; pétales grands arrondis, un peu échancrés ; styles courts, velus. Fleurs en corymbe. »

Dès 1828, dans son *Rosetum gallicum*, n° 2007, Desportes avait inscrit cette rose, qu'il considérait alors comme une simple variété du *R. canina :* « — *grandiflora* Th. in Red. Ros., 3, p. 75, ic. — *R. canina fulgens* Lemeun. Cat. inéd. — (La Flèche, indigène, Lemeunier ; Avessé, Cl. Goupil). Fl. rose. »

On ne voit guère pourquoi ni comment le « *R. canina fulgens* Lemeun. cat. inéd. » de 1828 est devenu le « *R. canina nitens* Lemeu. » en 1838. Au fond, cette substitution d'épithète n'a pas d'importance. Mais, si le catalogue de Lemeunier était inédit en 1828, tout comme aujourd'hui, son rosier ne l'était pas. Déjà, quatre ans avant (1824), Redouté l'avait figuré dans son 3e volume des Roses, et Thory, dans ce même ouvrage, en donnait la description, précédée de la diagnose que voici : « *Rosa canina grandiflora.* — R. germinibus subglobosis, glabris ; pedunculis hispidis ; petiolis cauleque aculeatis. — *R. canina fulgens.* Index rosar. quas Flexiæ incol. Lemeunier ms. »

Ce n'est donc pas dans l'ouvrage de Desportes, mais dans le travail de Thory qu'il faut chercher la description princeps, que je crois devoir reproduire, malgré sa longueur : « Arbrisseau rameux qui s'élève à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses branches sont armées d'aiguillons forts, recourbés, souvent réunis en verticilles au-dessous des

Cette remarque est en partie juste. En effet les pédicelles sont réprésentés parfaitement lisses, nullement glanduleux. Quant au reste, la figure rappelle à mon avis, un *andegavensis* à grandes fleurs d'un beau rose et non d'un rose vif, comme l'indique Desportes. Moins sévère que ce dernier, Grenier et Godron se contentent de dire : « Ic. vix mediocr. »

stipules. Les feuilles se composent de trois, cinq, même de sept folioles, glabres sur les deux faces, vertes en dessus, plus pâles en dessous. Le pétiole qui les supporte, garni de quelques petits aiguillons, est muni de poils serrés et glanduleux, lesquels s'étendent sur la nervure principale et quelquefois sur les nervures latérales les plus saillantes; à sa base sont des stipules étroites, pointues au sommet, denticulées, ciliées et glanduleuses en leur bordure. Les fleurs latérales et terminales sont quelquefois solitaires, mais le plus souvent disposées par trois à l'extrémité des ramuscules qui croissent le long des branches principales. Elles sont portées par des pédoncules et des pédicelles garnis de quelques petits poils glanduleux; chaque pédicelle est muni à sa base de bractées opposées à bords ciliés et glanduleux. Le tube du calice, à peu près rond, est absolument glabre. Les divisions du limbe, trois pinnatifides et deux simples, offrent des pinnules courtes et arrondies en spatule. Corolle de cinq pétales, grands eu égard à ceux des fleurs de tous les individus du groupe des *caninæ,* d'un rose tendre, jaunâtres vers l'onglet, irrégulièrement échancrées au sommet, styles réunis en tête sessile, au centre de la fleur. Fruit presque rond et rouge à la maturité. »

Thory ajoute les observations suivantes, qui ne sont pas dépourvues d'intérêt : « Cette jolie variété a été observée l'année dernière (par conséquent en 1823) par M. Lemeunier de la Flèche, qui nous a fait passer le pied vivant, lequel a fleuri au printemps dans notre jardin. Elle est très distincte de toutes les autres par l'espèce de poussière glauque qui couvre les fleurs avant l'anthère (*sic*), par la grandeur de ses pétales et par l'éclat de ses fleurs (1), dernière circonstance

(1). Thory dit plus haut que les fleurs sont « d'un rose tendre, jaunâtres vers l'onglet », ce qui ne se concilie pas précisément avec « l'éclat des fleurs » qu'il donne ici comme caractère de première importance. Quant à « l'espèce de poussière glauque, » recouvrant le bouton, Desportes et Boreau ne l'ont sans doute pas remarquée, car ils n'en parlent ni l'un ni l'autre.

d'après laquelle Lemeunier l'avait signalée sous le nom de *R. canina fulgens*. Mais, comme beaucoup de roses des bois, on pourrait même dire toutes les roses, offrent des couleurs éclatantes au moment de leur épanouissement et qu'en adoptant cet adjectif l'observateur resterait souvent dans l'inexactitude, nous avons cru devoir rapporter le nom de cette belle variété à la dimension des pétales, caractère d'après lequel on la distinguera toujours au premier coup d'œil. »

Les descriptions de Desportes et de Thory, qu'on vient de lire, conviennent aux échantillons de l'herbier Boreau « cueillis sur un pied reçu de La Flèche, » que j'ai soigneusement examinés, ainsi qu'au spécimen de l'herbier du Muséum, récolté par Desportes à Avessé, dont mon ami, M. Legué, a eu l'obligeance de me donner un très bon dessin, fait à la plume, par sa charmante et gracieuse jeune fille (1).

Je crois donc pouvoir me faire une idée assez exacte de ce qu'était la rose en question, autant du moins qu'il est possible sans l'avoir vue vivante. Mon opinion à son sujet est qu'il s'agit en effet d'une simple variété du *R. canina*, comme le pensaient les premiers botanistes qui l'ont connue. Que plus tard Déséglise et Boreau l'aient acceptée comme une espèce distincte, on ne peut s'en étonner : c'était l'esprit de l'École analytique, dont ils ont été les coryphées. Mais il me paraît difficile d'y reconnaître un hybride des *R. canina* et *R. gallica*. Je ne vois pas que l'influence de ce dernier soit manifeste, du moins sur les spécimens d'origine fléchoise.

Les échantillons conservés dans l'herbier Boreau, sous le nom de *R. macrantha*, doivent être examinés avec circonspection. Ils sont au nombre de dix, répartis dans quatre feuil-

(1). Quand j'écrivais ces lignes, j'étais loin de prévoir que Mlle Legué vivrait, hélas ! « ce que vivent les roses, » et que, peu de temps après, un deuil cruel viendrait frapper mon ami. Je le prie de me pardonner si je renouvelle sa douleur, en rappelant le souvenir de sa chère morte, par un juste hommage à son obligeance et à son talent.

les, avec une étiquette de la main de Boreau, ainsi conçue :

> « *Rosa macrantha* Desp. fl. de la Sarthe, p. 76. Cueilli sur un pied reçu de La Flèche, 5 juin 1844.
> 2. Angers, à gauche de la route de Paris, 12 juin 1849. »

Cette étiquette est accompagnée, 1° de la description de Boreau, imprimée, découpure prise dans un exemplaire de sa flore du centre, 2° d'une copie manuscrite de la description de Desportes, moins ces mots : « Fl. d'un rose vif... fleurs en corymbe. »

Pourquoi cette omission? Ces deux caractères ne sont pourtant pas ici sans importance. Ils avaient une valeur telle, aux yeux de Lemeunier et de Goupil, que le premier donnait à cette rose le nom de *fulgens* et le second celui de *corymbosa*. Du reste, Boreau lui-même en a tenu compte dans sa description (fl. c. 3e éd., p. 227).

La première page de son herbier comprend : un échantillon à fleur solitaire, un à fruits géminés et un autre à fleurs réunies en corymbe ; à la 2e page se trouvent 4 échantillons à fleurs solitaires ou géminées ; la 3e page contient 2 échantillons pluriflores retenus par des bandelettes portant le n° 2 et qui, par conséquent, représentent la rose d'Angers ; enfin, dans la même chemise, après la 3e page et sans doute introduit plus tard, se trouve un échantillon très pluriflore, à longs pédicelles en corymbe, accompagné d'un tout petit papier portant le mot « La Flèche ».

Cette particularité semble établir que ce dernier spécimen provient de La Flèche même et non du « pied reçu de La Flèche, » cultivé alors au jardin d'Angers, d'où il a disparu. C'est du reste l'échantillon qui se rapporte le plus à celui du Muséum, dont je possède un dessin, ainsi qu'aux descriptions données par Desportes et par Thory. Ceux de la première et de la deuxième page n'en diffèrent pas sensiblement, sauf pour le mode d'inflorescenee sur quelques-uns. Les feuilles sont les mêmes et si les aiguillons deviennent plus grêles vers le sommet de certains rameaux, ils ne sont pas pour cela

de forme différente. Au contraire, les échantillons de la page 3, c'est-à-dire ceux d'Angers, sont nettement hétéracanthes; leurs folioles sont très sensiblement plus minces, plus vertes, plus allongées. Il suffit de les placer en regard des précédents pour se convaincre, de visu, qu'il ne s'agit plus de la même forme. A la rigueur on peut admettre pour la rose angevine une apparence d'hybridité, que ne présente pas la rose fléchoise.

On me pardonnera ces détails. Ils ne sont pas oiseux. Nous pouvons en conclure que l'assimilation faite par Boreau du rosier d'Angers à celui de la Flèche est d'une exactitude au moins douteuse et que, par suite de la réunion des échantillons angevins et fléchois, l'étude de l'herbier Boreau peut conduire à des idées inexactes sur la rose de Lemeunier.

Je n'insisterai pas d'ailleurs sur sa valeur taxinomique. Est-ce une espèce, un hybride ou une variété? La question n'a plus aujourd'hui d'intérêt, puisque le *R. macrantha* ne se trouve plus.

Je l'ai cherché vainement à La Flèche et à Martigné. Personne ne l'y connaît. D'autre part, le buisson d'Angers a depuis longtemps disparu, puisque dès 1857 (fl. c. 3e éd., p. 227), Boreau ne l'indiquait que « dans une haie aujourd'hui détruite. » Ce qui n'empêchait pas Déséglise (Cat. n° 265) d'inscrire encore cette localité en 1876, 19 ans après sa disparition ! — A la même date et dans le même travail, Déséglise indiquait aussi : « Loiret; Chanteau (Boreau); Rhône; Charbonnière (Boullu) ». Mais ces deux indications me paraissent fort suspectes. L'herbier Boreau ne contient aucun spécimen provenant de Chanteau. Quant au témoignage de M. Boullu, repose-t-il sur une détermination bien exacte? Le fait suivant permet d'en douter.

Dans un opuscule datant de 1890 (Contr. à la fl. de la Sarthe), M. l'abbé Chevallier écrivait en parlant du *R. macrantha* Desp., d'après des échantillons déterminés par

M. l'abbé Boullu : « J'en connais deux pieds seulement à Saint-Rémy-des-Monts, près de la Cour-du-Bois. » Mais, sur le désir que je lui exprimais de voir ses échantillons, notre honorable confrère m'a fait connaître de vive voix que la détermination pourrait bien ne pas être exacte. En tous cas, aujourd'hui le *R. macrantha* n'existe pas à la Cour-du-Bois ; car, j'ai minutieusement exploré cette localité, trois années de suite, sans le trouver, malgré les indications précises que M. Chevallier avait eu l'obligeance de me donner, à 20 mètres près.

Pour le moment, on ne connaît de par le monde, à l'état sauvage et spontané, aucun pied vivant de *R. macrantha* (1) et je crois qu'il n'a jamais existé nulle part dans ces conditions, sauf peut-être à la Flèche. Je dis *peut-être*, parce que les indications de Lemeunier au sujet de l'indigénat des rosiers qu'il a signalés ne prouvent pas toujours leur spontanéité. Grand amateur de roses et prenant plaisir à leur culture, il a plus d'une fois, de concert avec son ami Desportes, qualifié d'*indigènes* celles qu'il procréait dans son jardin. Il suffit de parcourir le Rosetum gallicum pour s'en convaincre.

Cependant, je veux bien admettre qu'il a réellement trouvé dans une haie, près de La Flèche, en 1823, la forme remarquable, qui devait obtenir quinze ans après l'honneur d'être distinguée spécifiquement. Mais, ensuite il l'a introduite dans son jardin, d'où sont sortis les exemplaires distribués à différents botanistes. Le buisson trouvé dans une haie n'aurait pu suffire longtemps à cette distribution. La multiplication par boutures, simple et facile, lui était familière et les francs

(1). Dans un travail assez récent, ayant pour titre : Hybrides spontanés du genre Rosa aux environs d'Angers (in Congrès scient. d'Ang. en 1895), M. l'abbé Hy s'exprime ainsi : « Le groupe entier des *R. collinæ* est formé d'hybrides... tels sont le *R. macrantha* Desp..... ». Cette affirmation m'ayant fait penser que le dit *macrantha* existait encore près d'Angers, M. Hy a eu l'obligeance de m'informer que ma conclusion était inexacte et qu'il ne connaît cette rose que par des échantillons d'herbier provenant de Boreau.

de pied, obtenus de la sorte, pouvaient être considérés, sans trop manquer à la vérité, comme *originaires* de la haie, d'où le buisson primitif avait disparu, puisque Thory nous apprend que Lemeunier lui avait fait passer « le pied vivant. »

Peut-être ai-je tort de mettre en suspicion l'honnêteté scientifique de Lemeunier, bien que ce ne soit pas sans motifs (1). Admettons que tous les pieds distribués par lui provenaient directement de la haie. Cela ne change rien à ma thèse : Le *R. macrantha* n'a jamais existé, à *l'état spontané*, que dans cette localité. C'est bien peu pour une espèce autonome.

Je ne m'arrêterai pas à l'objection qu'on pourrait me faire de l'existence de cette espèce aux environs d'Angers, d'après Boreau. J'ai déjà dit que l'identification de la rose angevine à celle de la Flèche ne me paraît pas d'une exactitude rigoureuse.

Mais, Desportes indique aussi le *R. macrantha* sur un autre point de la Sarthe, assez éloigné de la Flèche : « Avessé, à Martigné (Goupil). » Or, voici ce que Guépin écrivait en 1845 (fl. de M.-et-L., 3e éd., p. 359) : « Cette espèce (*R. macrantha* Desp.), qui croît sur nos limites, à *La Flèche*, me paraît très remarquable. Elle m'a été envoyée par l'inventeur, M. Goupil, botaniste très instruit. »

Ainsi, Guépin attribuait l'invention de cette rose, à Goupil, qui l'aurait découverte à la Flèche. Voilà Lemeunier dépossédé de l'honneur d'une invention que lui concédait Thory 21 ans avant. Eh ! bien, soit : Goupil a fait un voyage à La Flèche où il a trouvé le *R. macrantha*, qu'il a fait connaître à Lemeunier, lequel peu scrupuleux s'est donné pour l'auteur de la découverte. Mais, Goupil avait mis à profit son

(9). M. Baker a signalé dans la Sarthe (Journ, of. bot. 1890) le *R. Sabini* Woods, d'après des spécimens de l'herbier Jacques Gay, recueillis par Lemeunier. Ce rosier n'a jamais existé chez nous que cultivé. Les échantillons du botaniste fléchois provenaient évidemment d'un jardin, le sien probablement. Ab uno disce omnes.

voyage pour rapporter « cette espèce remarquable » à Martigné, château qu'il habitait près d'Avessé. Donc, le *R. macrantha* n'était pas spontané dans cette dernière localité.

L'hypothèse que nous venons de faire pourrait paraître peu vraisemblable. Laissons à Lemeunier le mérite qui lui appartient. Guépin s'est trompé. Mais, son erreur ne porte que sur l'auteur de la découverte et non sur la localité d'origine, ce qui peut facilement s'expliquer. Sans doute, en faisant l'envoi, Goupil avait dit : je vous adresse une rose originaire de la Flèche ; avouant par le fait implicitement que cette rose n'était pas spontanée à Martigné, où cependant il la possédait depuis près de 20 ans, l'ayant reçue de Lemeunier. Il est constant qu'il existait des relations amicales entre les deux botanistes sarthois. Lemeunier faisait part à Goupil de ses créations et de ses découvertes et voilà comment, dès 1828, le *R. macrantha* se trouvait en même temps à la Flèche, où vivait l'inventeur, et à Martigné, qu'habitait Goupil.

Il est à remarquer que les échantillons du Muséum récoltés par Desportes proviennent d'Avessé, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire dans son Rosetum gallicum, p. 88 : « La Flèche, indigène, Lemeunier ; Avessé, Cl. Goupil. » La place du mot *indigène* dans cette phrase donne à réfléchir. On doit en conclure que pour Desportes lui-même, en 1828, la rose en question n'était pas spontanée chez Goupil ; elle venait de la Flèche.

Observons encore que ce n'est pas à la Flèche, mais à Martigné, que Desportes a été voir son *R. macrantha*. Quant à Boreau, c'est dans son jardin, « sur un pied reçu de la Flèche, » qu'il a cueilli ses échantillons, comme en fait foi l'étiquette de son herbier. — Qui donc a jamais vu ce rosier dans son lieu d'origine, croissant naturellement dans une haie ? Personne, excepté Lemeunier, dont le témoignage n'a pas reçu la sanction d'un contrôle suffisant.

Si l'on veut absolument que sa rose soit un produit adultérin, ce qui m'est tout à fait indifférent dans la circonstance, je ferai seulement observer qu'il était bien capable de favoriser des unions illégitimes.

Quoiqu'il en soit, le *R. macrantha* Desp. n'existe plus aujourd'hui nulle part et nous devons l'exclure sans la moindre hésitation.

CHAPITRE III. — **Rubiginosæ**.

Les différentes formes de *Rubiginosæ*, que nous connaissons dans la Sarthe, se rapportent à trois types, généralement admis aujourd'hui comme espèces : *R. rubiginosa* L., *R. micrantha* Sm. et *R. sepium* Thuill. Elles ont pour caractère commun que leurs folioles, à dents composées fortement glanduleuses, présentent à la face inférieure de nombreuses glandes fauves ou roussâtres, qui les rendent rudes au toucher et plus ou moins odorantes par froissement. Cette particularité suffit pour reconnaître sans peine les roses de cette section et les différencier des autres roses de notre pays.

Par ses pédicelles lisses, ses fleurs blanchâtres ou d'un rose pâle, à sépales églanduleux sur le dos, et surtout par les feuilles, à folioles ovales-cunéiformes, plus ou moins atténuées aux deux extrémités qui lui donnent une physionomie spéciale, le *R. sepium* de notre région, se sépare nettement du *rubiginosa*, dont les pédicelles sont généralement glanduleux et les folioles plus ou moins arrondies à la base.

Le *R. micrantha* demande un examen plus attentif. Souvent les buissons en fleurs ne se distinguent pas à première vue du *R. rubiginosa*. L'aspect général est le même et, dans l'un comme dans l'autre, la coloration des fleurs peut varier du rose vif au rose tendre. Mais, la villosité des styles, souvent très prononcée, fournit un bon caractère pour distinguer un *rubiginosa*, tandis qu'un *micrantha* se reconnaît ordinairement à ses styles glabres ou glabrescents. L'hésitation n'est possible que pour le cas des styles velus, que présentent parfois les *micranthæ*.

Après la floraison la distinction devient plus facile ; les sépales du *micrantha* sont réfléchis et plus ou moins promptement caducs, tandis que ceux du *rubiginosa* se redressent

et persistent assez longtemps, couronnant le réceptacle fructifère. Enfin, chez ce dernier, l'hétéracanthie fréquente des tiges, dans leur partie inférieure ou moyenne, très marquée surtout sur les jeunes pousses, est encore un caractère qu'on peut invoquer pour le séparer du *R. micrantha*.

Il n'en est pas moins vrai qu'il existe entre ces trois espèces des liens de parenté, autorisant, je crois, à les considérer comme dérivées d'un même stirpe. Mais, dans une flore locale, nous pouvons sans inconvénient les distinguer comme espèces, au moins de second ordre. — Nous allons examiner les principales modifications que présente chez nous chacune d'elles.

Rosa rubiginosa Linn.

Dans son Mantissa, p. 564 (1771), Linné donne pour le *R. rubiginosa* la diagnose suivante : « Rosa germinibus globosis petiolisque aculeatis, aculeis recurvis, foliis subtùs rubiginosis. » La description qu'il ajoute (1), bien que plus explicite, ne donne aucune indication sur l'état plus ou moins velu des styles, non plus que sur la persistance ou la caducité des sépales. D'autre part, elle atténue l'expression « germiminibus globosis, » par cette autre « germen subglobosum, » et peut aussi bien s'appliquer au *R. micrantha* de Smith, que l'illustre botaniste suédois n'a pas distingué.

Il devait nécessairement en résulter des confusions et pendant longtemps les botanistes ont énuméré pêle-mêle les variétés des deux espèces. C'est ce qui est arrivé pour les botanistes sarthois.

(1) Voici cette description : « Rami lœves, sed aculei sparsi majores, recurvi. Folia septono-pinnata, ovata, acuta, sparsa subtùs atomis resinosis purpurascentibus. Petioli hispidi aculeis minutis, recurvis, uti bracteæ glandulis minutis pedicellatis. Germen subglobosum, rarius aculeolis præsertim basi. Pedunculus aculeis minutissimis. Flos purpureus. »

Dans sa flore du Maine, p. 79, Desportes indique les formes suivantes :

A. *genuina.* — Tubes des calices globuleux-hispides.

B. *umbellata.* — Tubes des calices globuleux-glabres.

C. *vulgaris.* — Tubes des calices ovales-hispides.

D. *vulgaris-leiocarpa.* — Tubes des calices ovales-glabres.

E. *ambigua.* — Feuilles ovales-étroites ; pédoncules et fruits globuleux-hispides.

Si l'on considère que les « tubes des calices » sont généralement plus allongés dans le *R. micrantha* Sm., il devient évident que les variétés C et D de Desportes doivent se rapporter à cette espèce, tandis que ses variétés A et B appartiennent au *R. rubiginosa* L.

Pour cette raison que les fruits sont globuleux, il faut aussi, peut-être, rapporter au *R. rubiginosa* la variété *ambigua* de Desportes que dans mon Inventaire des plantes de la Sarthe, p. 83, j'ai placée parmi les formes du *micrantha*, me laissant alors influencer par la considération des folioles « ovales-étroites ». Mais, en réalité, rien ne s'oppose, ce me semble, à ce qu'on trouve des variations pourvues de folioles plus ou moins étroitement ovales tout aussi bien chez le *rubiginosa* que chez le *micrantha.* Faute d'indications sur la villosité ou la glabréité des styles, ainsi que sur la persistance ou la caducité des sépales, il est difficile de classer la forme que Desportes avait en vue et qui ne peut être, à mon avis, qu'une variation accidentelle. Je n'ai jamais rencontré rien qui puisse s'y rapporter exactement. Nous sommes donc en droit, je pense, de ne pas en tenir compte, tant que nous n'aurons pas à son sujet des renseignements plus précis.

Dans son catalogue des plantes de Saint-Calais, p. 218, Diard a résumé comme suit ce qu'il savait du *R. rubiginosa.*

« *R. rubiginosa* Lin. C. Dans les haies autour de Saint-Calais, etc., *Typus.* Fleurs presque toujours solitaires de gran-

deur moyenne, portées sur de petits rameaux ; styles laineux ; folioles glanduleuses en dessous ayant l'odeur de pomme de reinette.

v. a. *umbellata*. *R. umbellata* Dec. Rameaux plus allongés, fleurs 2-3 en ombelle, styles presque toujours glabres dans notre limite. A. C.

v. b. *micrantha*. *R. micrantha* Dec. Tige épineuse étalée, folioles très petites, fleurs petites, souvent solitaires, de 2 centimètres au plus. R. Saint-Calais, haies de la route de Vendôme, près la ferme du Pressoir ; cette variété ne nous paraît qu'une forme des terrains arides. »

Nous examinerons ce qu'il faut penser de sa variété b, quand nous aurons à parler du *R. micrantha*. Son *rubiginosa typus* paraît correspondre au *rubiginosa genuina* de Desportes, nous y reviendrons et nous parlerons également plus loin de sa variété *umbellata*, qui n'est pas celle de l'auteur de la flore du Maine.

Dans ses Contributions à la flore de la Sarthe, M. Chevalier, énumérant une vingtaine de roses, indique les suivantes :

« *R. rubiginosa* L. — C. partout.

R. apricorum Rip. — R. Précigné, surtout près de Beucher, dans les haies, au bord de la route.

R. septicola Déségl. — R. Précigné, route de Durtal. »

Le *R. septicola* est une forme du *R. micrantha*, dont je dois encore réserver l'examen pour le moment où je parlerai de cette espèce.

Le *rubiginosa typus* de Diard et le *rubiginosa genuina* de Desportes me paraissent correspondre l'un et l'autre au *R. comosa* Rip., et c'est encore vraisemblablement cette forme que M. Chevallier avait en vue en écrivant : « *R. rubiginosa* L., C. partout ». C'est en effet chez nous la plus commune et les rhodologues s'accordent généralement aujourd'hui pour la considérer comme la forme typique du *R. rubiginosa*. Ses fleurs de grandeur moyenne, sont le plus souvent solitaires et

portées sur de « petits rameaux », comme le veut Diard, et ses réceptacles florifères (tubes des calices) sont globuleux-hispides, comme l'indique Desportes pour son *genuina*.

Quant au *R. apricorum*, inscrit en 1869 par M. Crépin dans le premier fascicule de ses Primitiæ, p. 24 et 72 (sine descript.) et décrit en 1876 par Déséglise (1), suivant ce dernier il se distinguerait du *R. comosa* Rip. (2) principale-

(1) Voici la description donnée par Déséglise (Ros. cent., n° 120 et Cat., p. 324) : — « Arbrisseau élevé, touffu, rameux, chargé d'aiguillons nombreux, robustes, dilatés comprimés à la base, crochus ou courbés en faulx, roussâtres ou blanchâtres, dégénérant souvent au sommet des rameaux en aiguillons fins, sétacés ; pétioles pubescents glanduleux, aiguillonnés en dessous ; 5-7 folioles médiocres, ovales-arrondies, ovales-elliptiques, parsemées de poils apprimés en dessus, chargées en dessous de glandes fauves odorantes, nervures velues, principalement la côte, doublement dentées à dents glanduleuses ; stipules étroites, glabres en dessus, glanduleuses en dessous, bordées de glandes ; oreillettes aiguës divergentes ; pédoncules solitaires ou en corymbe peu fourni, hispides-glanduleux, munis de bractées ovales acuminées, glabres sur les deux faces ou glabres en dessus, parsemées de quelques rares glandes en dessous, à bords glanduleux, plus longues que les pédoncules ; tube du calice petit, ovoïde, contracté au sommet, glabre ou hispide à la base ; divisions calicinales glanduleuses sur le dos, spatulées au sommet, deux entières, trois pinnatifides à appendices courts bordés de glandes, saillantes sur le bouton, réfléchies à l'anthèse, puis redressées, caduques ; styles très hérissés, disque presque plan ; fleur rose ; fruit arrondi, d'un rouge sanguin à la maturité. »

(2) Déséglise a donné (1861) la description suivante du *R. comosa* Rip. (Ess. mon., p. 153) : — « Arbrisseau élevé, rameux, à aiguillons nombreux, robustes, crochus, mêlés au sommet des tiges avec d'autres plus grêles, presque droits, ceux des vieilles tiges blanchâtres, ceux des rameaux de couleur fauve ; pétioles pubescents, glanduleux, aiguillonnés en dessous ; 5-7 folioles toutes pétiolées, la terminale arrondie à la base, *ovales ou arrondies*, glabres ou parsemées en dessus de poils apprimés, *couvertes en dessous de glandes fauves, odorantes, velues sur les nervures*, surtout la médiane, rudes au toucher, doublement dentées à dents ouvertes, glanduleuses ; stipules étroites, celles de la base glanduleuses en dessous, glabres en dessus, celles du sommet glabres, toutes bordées de glandes, oreillettes aiguës, divergentes ; pédoncules solitaires ou en corymbe, *hérissés d'aiguillons fins en forme de soies, terminés par une glande*, munis à leur base de petites bractées ovales, acuminées, *glabres*, bordées de glandes pédicellées, plus courtes que les pédoncules ou les dépassant quelquefois ; tube du calice *glabre, ovale*, hispide ; sépales glanduleux, pinnatifides, à appendices lancéolés, bordés de glandes pédicellées, réfléchis à l'an-

ment par ses folioles ovales-arrondies et non ovales et par ses réceptacles fructifères arrondis d'un rouge sanguin et non d'un rouge orangé. Mais, les folioles ne sont pas plus ovales-arrondies que sur certains buissons du *R. comosa* et, tout au moins chez ce dernier, la coloration des fruits mûrs est variable. Je possède en herbier des échantillons portant des fruits d'un rouge sanguin et d'autres pourvus de fruits d'un rouge orangé, cueillis à des dates peu différentes, sur le même buisson. La forme des fruits est donc le seul caractère qui nous reste pour différencier le *R. apricorum* du *R. comosa*. Mais, les réceptacles fructifères, d'abord arrondis chez l'un et l'autre, et conservant cette forme chez le *R. apricorum*, ne deviennent réellement ovoïdes chez le *comosa* qu'à un état assez avancé de maturation. D'où résulte, dit M. Crépin (Prim. mon. ros., 6e fasc., p. 820), que « il n'est guère possible de distinguer les *R. comosa* et *R. apricorum* l'un de l'autre qu'à la maturité ». Cela suffirait, à mon avis, pour ne pas en faire deux espèces distinctes et ne les considérer au plus que comme deux variétés, sinon deux variations très voisines. — Mais, il y a plus.

Nous avons dit que M. Chevallier signalait à « Précigné, surtout près de Beucher, » le *R. apricorum* Rip., détermination faite ou confirmée par M. l'abbé Boullu. J'ai visité plusieurs fois cette localité, où j'ai recueilli des échantillons, en fleurs et en fruits, que M. Crépin rapporte à la forme *comosa*. Je n'opposerai point l'autorité de M. Crépin à celle de M. Boullu ; tous deux sont de savants rhodologues. Pourquoi donc cette divergence d'opinion ? Pour moi la réponse est facile, c'est qu'on trouve sur les buissons de Beucher, tantôt des fruits ovoïdes, tantôt des fruits arrondis. J'ajouterai que sur des échantillons, recueillis en pleine maturité, le 17 octo-

thèse, puis redressés, dépassant ou égalant les pétales, *styles hérissés* ; fleurs petites, roses ; *fruit gros, ovoïde, rouge-orangé,* couronné par les sépales *persistants, à base un peu charnue.* » — Cette forme avait été publiée antérieurement par Ripart, in Schultz, Archiv. de la Fl. de Fr. et d'All., p. 254 (1852).

bre 1895, sur un seul et même buisson, certains fruits sont nettement ovoïdes et d'autres absolument globuleux. Il est donc évident que la forme des fruits n'est pas, dans la circonstance, un caractère distinctif, et nous n'avons même pas besoin d'invoquer ici l'existence d'intermédiaires, qui d'ailleurs ne font pas défaut.

Nous pouvons donc conclure de ce qui précède que les *R. rubiginosa genuina* de Desportes, *R. rubiginosa typus* de Diard, *R. comosa* et *R. apricorum* de Ripart désignent des variations appartenant à un seul et même groupe, dont le démembrement est inutile autant que fantaisiste. Sous le nom de *R. rubiginosa genuina*, nous pouvons réunir toutes les formes à réceptacles florifères plus ou moins hispides-glanduleux, généralement arrondis, portés sur des pédoncules presque toujours fortement hispides (1).

Est-ce à dire qu'on ne trouve dans la Sarthe aucune forme du *rubiginosa* méritant d'être distinguée à titre de variété notable ?

Desportes et Diard ont signalé l'un et l'autre une variété *umbellata*. Diard ajoute comme synonyme : *R. umbellata* Dec., avec la diagnose suivante : « Rameaux plus allongés, fleurs 2-3 en ombelle, styles presque toujours glabres dans notre limite. » Ces quelques mots sont insuffisants pour identifier la forme observée par Diard avec le *R. umbellata* Dec. (2), quelle que soit d'ailleurs la valeur taxinomique de ce

(1) Au même groupe sans doute appartient encore le *R. comosella* Déségl. et Oz., que M. Camus indique dans la Sarthe (Cf. Camus, Cat., p. 91). Mais je ne connais pas cette rose et ne puis la mentionner ici que pour mémoire.

(2) Voici la description donnée par de Candolle (fl. fr. V. p, 532) : — « *R. umbellata* Leers. Fl. herb. 117 ; *R. tenuiglandulosa* Mérat, Fl. par. 189. — La tige s'élève à 4 ou 5 pieds et porte des aiguillons élargis à leur base, un peu crochus, souvent géminés ; la face inférieure des folioles et des stipules est revêtue de glandes sessiles et odorantes, les pétioles sont un peu velus, très légèrement glanduleux, garnis en dessous d'aiguillons crochus ; les folioles, au nombre de 5-7, sont ovales, assez grandes, glabres en dessous ; les fleurs sont couleur de

dernier, à qui Déséglise, qui le fait synonyme de *R. umbellata* Leers, attribue des styles velus. Le maigre échantillon de l'herbier Diard ne permet pas de se prononcer avec certitude.

Mais, la glabréité des styles, indiquée par Diard, nous conduit à rapporter son rosier au *R. permixta* Déségl., variété du *R. micrantha* Sm., qui présente en effet assez souvent « des rameaux plus allongés et des fleurs 2-3 en ombelle. » Du reste, le *R. permixta* se trouve aux environs de Saint-Calais, où nous ne connaissons rien qu'on puisse rapporter à l'*umbellata*, tel que nous le comprenons.

La considération des calices à tubes globuleux nous conduit au contraire à rapporter au *R. rubiginosa* la variété *umbellata* de Desportes, qui le fait synonyme du *R. umbellata* Leers. — « Je ne connais pas, dit M. Crespin (l. c., p. 800), quelle variété Leers a décrite sous ce nom ; il est vraisemblable que cet auteur a appliqué ce nom à des formes du *R. comosa* dont les corymbes étaient plus ou moins multiflores. Ce que je puis assurer, c'est que les monographes modernes ont décrit et distribué sous le nom de *R. umbellata* des formes très diverses du *R. rubiginosa.* » Il faudrait en conclure que, même en admettant pour exacte la synonymie donnée par Desportes, la variété dont il veut parler est pour nous passablement énigmatique, faute de pouvoir consulter des échantillons, qu'on trouverait peut-être dans son herbier, qui n'est pas à notre disposition.

Mais, de Candolle (fl. fr., t. V, p. 532), après avoir décrit ce qu'il considère comme étant le *R. umbellata* Leers, ajoute que ce rosier « croît dans les haies et les buissons... au Mans ». De Candolle écrivait en 1815 et nous savons que Desportes était en relations avec lui. Il est donc vraisemblable que l'auteur de la flore du Maine a voulu désigner la

chair, réunies 3 à 8 ensemble en une espèce d'ombelle ; les pédicules extérieurs sont quelquefois rameux, hérissés de poils glanduleux et entourés de bractées glandulifères ; les lobes du calice sont entiers ou pinnatifides. Il croît dans les haies et les buissons... au Mans. »

forme connue de de Candolle, ou tout au moins une forme s'en approchant, d'autant plus que l'un et l'autre donnent le même synonyme, *R. tenuiglandulosa* Mér.

Il est vrai que Desportes paraît attacher une importance toute particulière à la glabréité des « tubes des calices », puisqu'il indique ce seul caractère pour distinguer l'*umbellata* de son *genuina*, tandis que de Candolle ne dit pas un mot des réceptacles florifères. La synonymie qu'il établit de son *R. umbellata* avec le *R. tenuiglandulosa* Mér. peut nous éclairer sur ce qu'il en pensait. Deux échantillons de ce dernier se trouvent dans la collection recueillie par Leman, que je dois à M. Bouvet. Ils ont des styles velus et des pédicelles glanduleux ; les fruits, petits et globuleux, sont lisses ou légèrement hispides seulement à la base. C'est donc ce qu'on doit admettre pour le *R. umbellata* de de Candolle, sans quoi sa synonymie avec le *R. tenuiglandulosa* Mér. n'aurait plus de sens. — Déséglise, décrivant ce qu'il considère comme le *R. umbellata* Leers (Cf. Ess. mon., p. 151 et 152), indique aussi comme caractères importants : « Tube du calice ovoïde, glabre ou hispide à la base... fruit ovoïde, à la fin arrondi, glabre. »

De Candolle, Desportes et Déséglise paraissent donc être d'accord au moins sur ce point que les réceptacles du *R. umbellata* sont glabres ou à peu près. C'est également ce que dit Boreau, fl. c., 3e édition, p. 230.

Au total, pour caractériser le *R. umbellata,* tel que l'entendent les botanistes que je viens de nommer, deux faits peuvent être particulièrement retenus, savoir : l'inflorescence plus ou moins pluriflore et la glabréité des fruits, sans que les pédicelles cessent d'être glanduleux.

On peut objecter que la présence de fruits glabres ou à peu près, avec d'autres parfaitement hispides-glanduleux, sur le même buisson, n'est pas chose rare, mais plutôt assez fréquente, même sur le *comosa,* qui peut d'ailleurs présenter des exemples d'inflorescence pluriflore.

Mais, je connais plusieurs buissons, notamment à Aubigné, près de la Morinière, qui réunissent suffisamment les caractères que nous venons d'indiquer pour représenter ce que de Candolle et Desportes entendaient sous le nom de *umbellata*, se séparant en outre des *R. comosa* et *R. apricorum*, dont la corolle est généralement d'un rose vif, par des fleurs d'un rose tendre, à peu près couleur chair, comme l'indiquait de Candolle pour son *R. umbellata*. Que cette forme soit ou non celle que Leers avait en vue, elle n'en mérite pas moins à mon avis, d'être distinguée à titre de variété.

Dans mon répertoire des Roses sarthoises, j'ai signalé près de Pontlieue une forme que ses pédicelles peu ou point glanduleux semblaient rapprocher du *R. graveolens* Gren., tandis que les fruits globuleux et glabres, en ombelles plus ou moins fournies, permettaient de la rapporter au *R. rubiginosa umbellata* de Desportes. J'ai retrouvé depuis la même forme, ou quelque chose d'approchant, à Cerans, butte du Bruon. — En réalité, le *R. graveolens* n'est pas connu dans la Sarthe, où vraisemblablement il n'existe point, et les buissons dont il s'agit ne peuvent appartenir qu'au *R. rubiginosa*.

Avec ses pédicelles lisses ou à peu près et ses sépales églanduleux sur le dos, la rose de Pontlieue pourrait, d'après l'opinion de M. Crépin s'identifier plus ou moins à la variété *Jenensis*. Je ne connais pas la variété *Jenensis* de M. Schulze et je me garderai bien de présenter à son sujet la moindre observation. Mais, pour moi la rose de Pontlieue et celle d'Aubigné sont bien voisines ; toutes deux ont été prises ou acceptées par de savants botanistes pour le *R. pseudo-graveolens* Moutin.

Chez l'une et l'autre l'inflorescence est habituellement pluriflore et les fleurs sont tantôt d'un rose pâle tantôt d'un beau rose, mais jamais d'un rose vif, presque rouge, comme dans le *comosa*. La forme des fruits est la même, subglo-

buleuse ou tout au plus légèrement subovoïde. Parfaitement lisses à Pontlieue, ils le sont aussi pour la plupart à Aubigné, où ceux qui présentent quelques glandes vers le bas sont en minorité. Dans l'une et l'autre localité, les sépales sont plus ou moins églanduleux sur le dos et les styles sont fortement velus. Leurs folioles, sensiblement plus allongées que dans le *rubiginosa* type, sont à peu près identiques. La seule différence est dans le revêtement glanduleux des pédicelles, généralement plus prononcé sur les buissons d'Aubigné qu'à Pontlieue. Mais, il faut observer que ce caractère n'a pas ici la constance suffisante pour établir une distinction.

Sans doute, à Pontlieue les pédicelles sont plus habituellement lisses, mais on trouve sur le même rameau, dans la même ombelle, des pédicelles plus ou moins hispides à côté de pédicelles églanduleux ; tandis qu'à Aubigné, si les pédicelles sont d'ordinaire passablement hispides, on peut en observer un assez grand nombre d'autres qui ne le sont que faiblement ou même pas du tout. Ici d'ailleurs, comme toujours, l'absence ou la rareté des glandes sur les fruits et sur les pédicelles sont des faits concomitants. Les fruits complètement églanduleux sont portés par des pédicelles lisses ou faiblement glanduleux ; quelques glandes se trouvent au contraire sur les fruits dont les pédicelles en sont plus ou moins abondamment pourvus.

Finalement, il suffit de choisir les échantillons pour écarter l'une de l'autre les deux roses en question ou au contraire pour les rapprocher. — A les prendre dans leur ensemble, en les observant vivantes, comme je l'ai fait à plusieurs reprises, on ne peut, à mon avis, qu'arriver à cette conclusion, c'est qu'elles appartiennent à un seul et même groupe de variations ; groupe assez différent de celui dont le *R. comosa* est le chef de file pour mériter d'en être distingué et pour lequel on peut conserver le nom de *umbellata*, en raison de la fréquence des inflorescences multiflores, qui sont au contraire plus ou moins rares dans le groupe *comosa*.

En résumé, les différentes formes de *R. rubiginosa* que j'ai observées dans la Sarthe et dont je possède en herbier de nombreux échantillons, provenant de diverses localités : Pontlieue, Aubigné, Précigné, Saint-Calais, Mamers, Conlie, Assé-le-Boisne, Cerans, etc., toutes ces formes dis-je, peuvent se partager en deux groupes de variations, se rapprochant plus ou moins nettement les unes du *comosa* de Précigné, les autres de la rose de Pontlieue. Pour les désigner, je ne vois rien de mieux que d'adopter les noms de *genuina* et de *umbellata*, dont il me semble que Desportes a fait un choix très convenable.

J'ajouterai que le groupe *genuina* se distingue encore par ses ramuscules plus ou moins sétigères, tandis que cet état devient beaucoup moins fréquent ou même disparaît à peu près dans le groupe *umbellata*, tel que je le comprends. Enfin, comme je l'ai déjà dit, les folioles sont généralement plus grandes et plus allongées dans ce dernier groupe, plus petites et plus arrondies dans le premier, d'où résulte pour leurs buissons un facies assez différent, surtout si l'on tient compte de la coloration des fleurs, habituellement plus foncées dans le groupe *genuina*, plus pâles dans le groupe *umbellata*. Quant à la villosité des folioles, variables dans l'un et l'autre, elle ne peut sérieusement être prise en considération.

Je ne veux pas dire cependant qu'il existe entre les deux groupes des différences si nettement tranchées qu'on ne puisse trouver entre eux des intermédiaires et, sous ce rapport, les buissons d'Aubigné me paraissent assez bien établir une transition entre ceux de Pontlieue et ceux de Précigné; transition qui prouve justement qu'il s'agit d'une seule et même espèce, *R. rubiginosa* L., et que l'école multiplicatrice a fait fausse route en la démembrant pour constituer avec de simples variations autant d'espèces autonomes. Je ne vois pas d'ailleurs l'utilité de désigner chacune de ces variations par un nom particulier. C'est encombrer la nomen-

clature, sans profit pour la science, et c'est en suivant cette voie qu'on arrive, comme M. Gandoger, « à la distinction spécifique de chaque buisson, » (Cf. Gandoger, Tabul. rhodol., p. 21), c'est-à-dire au comble de l'aberration.

Rosa micrantha Sm.

Je me suis attardé peut-être un peu trop à l'examen de nos différentes formes du *R. rubiginosa*. Le *R. micrantha* nous arrêtera moins.

Bien qu'il ait été confondu pendant longtemps avec le *R. rubiginosa* L., le *R. micrantha* de Smith (1812) n'en devait pas moins subir des fractionnements, qui ne pouvaient que contribuer à le faire méconnaître. Déséglise, en particulier, a passablement embrouillé son histoire, comme nous le verrons plus loin.

Dans son catalogue des plantes de Saint-Calais, p. 217, Diard a le premier signalé dans la Sarthe, en 1832, un *micrantha*, qu'il considérait d'ailleurs comme une variété du *R. rubiginosa* L.. Pour le distinguer, il indique les caractères suivants : « Tige très épineuse étalée, folioles très petites souvent solitaires, de 2 centim. au plus. » Cette courte diagnose ne suffit pas pour savoir si cette variété, qui ne lui « paraît qu'une forme des terrains arides, » se rattache au *R. micrantha* Sm. plutôt qu'au *R. rubiginosa* L.. Diard signale une seule localité : « Saint-Calais, haies de la route de Vendôme, près de la ferme du Pressoir, » où je ne l'ai pas retrouvée. Je ne l'ai pas vue non plus dans son herbier. J'ai bien rencontré au Lude, dans un terrain sablonneux et aride, une forme absolument microphylle, se rapportant sans conteste au *R. micrantha*, réprésentée par un buisson atteint d'un nanisme très prononcé et à laquelle peut s'appliquer en partie la description succinte de Diard. Mais, d'autre part,

j'ai vu près de Cerans, sur la butte du Bruon, d'assez nombreux buissons du *R. rubiginosa* portant également de très petites folioles et qui par leurs tiges « très épineuses », représenteraient peut-être encore mieux la forme observée par Diard. Sa diagnose est donc insuffisante.

Il est vrai qu'il ajoute en synonyme : « *R. micrantha* Dec. ». Cette synonymie est-elle bien exacte ? La description que de Candolle a donnée (fl. fr., V. p. 539), qui paraît convenir plus particulièrement à la forme *permixta*, ne pourrait guère s'appliquer à la rose de Diard, qui n'est au fond qu'une variation accidentelle. En tous cas, sa place étant incertaine, nous ne pouvons en tenir compte.

En 1861, Déséglise (Ess. mon., p. 155) indiquait le *R. nemorosa* Libert dans la Sarthe, à Saint-Pavin-des-Champs, d'après Boreau. Plus tard, en 1876 (Ros. cent., n° 128 et Cat. n° 142), il rattache le *R. nemorosa* Lib. au *R. micrantha* Sm. simplement à titre de synonyme. D'après M. Crépin (Prim. mon., 6e fasc., p. 819), « le *R. micrantha* tel que l'envisage M. Déséglise dans son catalogue n'est guère autre chose qu'un *R. permixta* à ramuscules florifères inermes. » Et d'ailleurs, ajoute-il, le nom de *R. nemorosa* « ne concerne pas une variété ou une variation précise ; il a été appliqué par Mlle Libert à plusieurs formes du *R. permixta* à ramuscules florifères inermes ou presque inermes, à folioles très grandes ou de dimensions moyennes. » On peut conclure de ce qui précède que la rose indiquée par Déséglise à Saint-Pavin-des-Champs appartenait au *R. permixta*, que nous trouvons en effet dans la Sarthe assez fréquemment et qui n'est au total qu'une variété, ou pour mieux dire un groupe de variations du *R. micrantha* Sm..

En 1890, dans ses Contributions à la flore de la Sarthe, M. Chevallier signalait *R. septicola* Déségl., « R. à Précigné, route de Durtal. » C'est encore une forme du *R. micrantha*

Sm. et l'on peut s'étonner de ne pas voir figurer ce dernier dans la liste de M. Chevallier, non plus que le *R. permixta* Déségl., qui sont assez répandus l'un et l'autre dans notre département.

La présence du *R. septicola* Déségl. dans notre pays est d'ailleurs parfaitement vraisemblable et, si les échantillons que j'ai recueillis à Précigné, route de Durtal, s'en écartent par leur inflorescence très pluriflore et les tubes calicinaux pour la plupart assez allongés, je dois dire que j'ai rencontré près du Lude, en 1892, un buisson que pour M. Crépin, comme pour moi, « ses réceptacles ovales-arrondis rapprochent du groupe *septicola* Déségl. » (1). Mais, ce dernier, dont le *sphœrocarpa* Rip. est assez voisin pour qu'on puisse les considérer comme synonymes, n'est lui même au fond qu'une variation du *R. permixta*, à fruits arrondis. La pubescence et la glandulosité des bractées, dont Déséglise fait des caractères différentiels, sont en réalité trop variables, pour qu'on puisse raisonnablement en tenir compte.

Comme l'a fait observer M. Crépin (l. c., p. 820). « Le *R. septicola* est au *R. permixta* ce que le *R. apricorum*

(1) Voici la description du *R. septicola* donnée par Déséglise, en 1861, (Ess. mon., p. 149) : — « Arbrisseau touffu, rameux, à aiguillons nombreux, robustes, dilatés à la base, crochus ; pétioles pubescents, glanduleux, aiguillonnés en dessous ; 5—7 foliol. *ovales*, *elliptiques* ou *presque arrondies*, la terminale arrondie ou rétrécie à la base, vertes et souvent rougeâtres, glabres ou parsemées en dessus de poils apprimés, *pubescentes en dessous*, *principalement sur les nervures* et chargées de glandes fauves, odorantes, doublement dentées à dents ouvertes, glanduleuses ; stipules étroites, glabres en dessus, *pubescentes*, glanduleuses en dessous, à oreillettes divergentes, pédonc. solitaires ou en corymbe peu fourni, hispides glanduleux, munis à leur base de bractées ovales, acuminées, glabres en dessus, *pubescentes* et *parsemées de petites glandes en dessous*, ciliées-glanduleuses aux bords, souvent foliacées, dépassant ou égalant les pédoncules ; sépales trois glanduleux, les deux autres tomenteux aux bords, pinnatifides, à appendices bordés de glandes pédicellées, réfléchis à l'anthèse, puis redressés, mais non persistants sur le fruit, égalant ou dépassant la corolle ; tube du calice *ovale globuleux*, *hispide glanduleux à la base* ; *styles glabres*, disque conique ; fleurs roses, petites; fruit arrondi, coriace, d'un rouge sanguin, hispide à la base. »

est au *R. comosa.* » Cette remarque, parfaitement juste, doit s'entendre en ce sens que la différenciation des fruits ne s'établit que tardivement. Mais, tandis que pour les deux rubiginosæ en question les réceptacles florifères d'abord arrondis chez l'un et l'autre conservent cette forme chez le *R. apricorum* et ne deviennent ovoïdes chez le *comosa* qu'à un état assez avancé de maturation, quand il s'agit des deux micranthæ, les réceptacles, qui sont au contraire également ovoïdes au début, conservent cette forme en mûrissant chez le *permixta* et deviennent arrondis chez le *septicola*, mais seulement à la maturité.

D'ailleurs, il est absolument certain qu'entre les fruits églanduleux arrondis du *septicola* et les fruits également églanduleux mais ovoïdes du *permixta* type, on trouve, parfois sur le même buisson, des intermédiaires qui ne permettent pas de séparer ces deux formes, sans méconnaître leurs affinités.

Envisagés au point de vue de la forme des réceptacles fructifères, les *R. permixta* et *R. septicola* de Déséglise peuvent être considérés comme les termes opposés d'un même groupe de variations à fruits églanduleux. Si l'on veut en faire deux groupes distincts, à quel endroit précis faudra-t-il « couper le ruban », rompre la chaîne des intermédiaires qui les rattachent l'un à l'autre ? Dès lors, à quoi bon conserver le nom de *septicola* ? N'est-ce pas, comme je l'ai déjà dit, encombrer inutilement la nomenclature, au profit de divisions purement artificielles, qui n'existent pas en réalité dans la nature ?

Quant aux formes désignées par Desportes comme variétés du *R. rubiginosa* sous les noms de *vulgaris* et *vulgaris-leiocarpa* comme nous l'avons vu plus haut, il me paraît évident que la première, à « tubes des calices ovales-hispides », ne peut-être que notre *R. micrantha* Sm., tandis que la seconde, à « tubes des calices ovales-glabres », représente le *R. permixta* de Déséglise, que nous rencontrons en effet dans la Sarthe assez communément.

Mais, le *R. permixta* mérite-t-il réellement d'être distingué ?

Dans le tableau analytique, p. 143, de son travail sur les Roses du centre de la France, Déséglise sépare les *R. micrantha* et *R. permixta* comme suit :

9	Feuilles ovales, fleur rose........................	*permixta.*
	Feuilles elliptiques, fleur rose clair..............	*micrantha.*

Je ne vois pas là des différences bien nettes, ni surtout facilement appréciables. Entre le rose et le rose clair existent bien des nuances, que nos élégantes elles-mêmes ne sauraient peut-être pas toujours apprécier très exactement. Par ailleurs, les feuilles varient assez pour que dans maintes circonstances on soit embarrassé, quand il s'agit de se prononcer entre la forme ovale et la forme elliptique. La distinction établie par Déséglise dans son tableau analytique est donc absolument insuffisante.

Du reste, dans un travail précédent (Ess. mon., p. 147), auquel il renvoie pour la description de son *permixta* (1), l'auteur indique que ses folioles sont « ovales, arrondies à la base, ou ovales-elliptiques; » tandis que, dans le même travail, p. 155, il accorde au *R. micrantha* des folioles « ovales ».

(1). Voici cette description : — « Arbrisseau élevé, touffu, chargé d'aiguillons nombreux, forts, inégaux, dilatés à la base, crochus ; pétioles pubescents chargés de glandes, aiguillonnés en dessous ; 5-7 folioles *ovales, arrondies à la base* ou *ovales-elliptiques*, courtement pétiolées, la terminale longuement pétiolée, arrondie à la base, obtuse au sommet, glabres ou parsemées de poils en dessus, *pubescentes en dessous sur les nervures*, chargées de glandes fauves, odorantes, doublement dentées à dents glanduleuses ; stipules étroites, pubescentes glanduleuses en dessous, glabres en dessus, oreillettes divergentes ; pédoncules solitaires ou en corymbe peu fourni, hispides, glanduleux, munis à leur base de bractées ovales, acuminées, glabres en dessus, *velues en dessous*, ciliées et bordées de glandes pédicellées égalant ou plus courtes que les pédoncules ; tube du calice *ovale, glabre* ou *hispide seulement à la base* ; sépales glanduleux, un peu tomenteux aux bords, pinnatifides, à appendices étroits, bordés de glandes pédicellées, réfléchis à l'anthèse, puis dressés, non connivents, caducs avant la maturité ; *styles glabres*, disque un peu saillant ; fleurs roses ; *fruit ovale*, glabre, rouge. »

Contradiction flagrante avec le tableau analytique et changement à vue, sans avertissement préalable. Entre l'année 1861 et l'année 1876, Déséglise aurait-il donc changé d'avis ? C'est absolument chose permise et, de fait, c'est ce qui est arrivé, car son *R. micrantha* de l'Essai monographique est devenu le *R. diminuta* Bor., tandis qu'il applique en 1876, le nom *R. micrantha* Sm. à la forme qu'il décrivait antérieurement sous le nom de *R. nemorosa* Lib., à folioles « elliptiques aiguës ». Voilà donc le reproche d'inconséquence écarté. Mais, franchement Déséglise nous aurait rendu service en prévenant d'une façon plus explicite et autrement que par une simple synonymie. — Quoiqu'il en soit, la forme des folioles, autant que je puis en juger par mes propres observations, est trop variable ici pour constituer un bon caractère.

Il est vrai que Déséglise distingue encore le *R. micrantha* (*olim nemorosa*) par ses « rameaux florifères presque inermes ». Mais, si les ramuscules florifères du *permixta* sont en effet souvent aiguillonnés, il n'est pas rare non plus de les rencontrer privés d'aiguillons et de voir au contraire ceux du *R. micrantha* plus ou moins sétigères. « A mon sens, dit M. Crépin (l. c., p. 818), les états inerme et sétigère ne sont que de simples accidents dus à des causes individuelles, à moins que cela parfois, car sur le même buisson il peut se trouver des ramuscules aiguillonnés et inermes, des ramuscules sétigères et non sétigères. »

Le seul caractère qui nous reste et, de fait, le seul généralement pris en considération par les botanistes pour différencier le *R. permixta* du *R. micrantha* est la glabréité des réceptacles chez le premier, tandis que pour Déséglise lui-même le *micrantha* (*olim nemorosa*) a le « tube du calice glanduleux. »

Cette différence est-elle nettement tranchée ? Déséglise décrit son *R. permixta* avec le « tube du calice glabre ou hispide seulement à la base ». Mais, on trouve assez souvent des buissons portant des fleurs à réceptacles tout à fait hispides

et bon nombre d'autres parfaitement lisses ou à peu près, parfois sur le même rameau, sans que par ailleurs on puisse attribuer ces buissons plutôt au *micrantha* qu'au *permixta*. C'est donc qu'il existe entre le *R. permixta* pur et le *R. micrantha* tel que Déséglise paraît l'entendre des intermédiaires, qui prouvent, non seulement qu'il s'agit d'une seule et même espèce, mais que son *R. permixta* ne devait pas être séparé, même à titre de variété.

Observons d'ailleurs que le nom de *R. micrantha* Sm. ne saurait être appliqué à une forme particulière du groupe qui nous occupe, je veux dire uniquement à une certaine forme, sans modifier profondément le sens que Smith lui donnait. Comme le fait remarquer M Crépin (l. c., p. 819), « le botaniste anglais n'a pas eu en vue une variété du *R. micrantha* plutôt qu'une autre et son type comprend incontestablement plusieurs variétés considérées aujourd'hui comme des espèces distinctes. » Il ne doit donc pas être permis de substituer le nom de *micrantha* Sm. à celui de *R. nemorosa* Lib., plutôt qu'à celui de *R. permixta* Déségl. et, si l'on voulait démembrer ce groupe en plusieurs espèces le nom de *micrantha* devait disparaître. Au contraire, si, comme je le pense, les espèces démembrées ne sont au fond que des groupes de variations se rattachant les uns aux autres assez intimement pour ne pas être admis même à titre de variétés, le nom de *R. micrantha* Sm. doit seul être conservé.

On trouve çà et là des buissons microphylles, que j'ai rencontrés plusieurs fois, notamment à Aubigné, Fresnay, Le Lude et Neuvillalais, qui me paraissent peu différents du *R. hystrix* de Leman, dont je possède un spécimen étiqueté de sa main. C'est la forme dont Boreau a fait son *R. Lemanii* (1), synonyme de *R. hystrix* Lem. non Lindl..

(1) Voici la description du *R. Lemanii* donnée par Boreau (fl. c., 3e éd., p. 230) : — « Arbrisseau à rameaux effilés flexueux, portant de nombreux rameaux floraux courts, alternes, aiguillons crochus, folioles petites, ovales ou elliptiques, doublement dentées glandu-

Si mes échantillons ne sont pas tous absolument identiques à ce spécimen, du moins ils en sont bien voisins. Quoiqu'il en soit, ils ne représentent, tout comme la rose de Leman et par suite comme celle de Boreau, que des variations du *R. micrantha*, qui ne méritent pas d'être distinguées nominalement. Aussi, M. Crépin, avec raison, n'a pas mis sur mes étiquettes d'autre nom que celui de *R. micrantha* Sm., le seul qui leur convient spécifiquement et qui suffit; car, je le répète, ce sont là de simples variations.

Rosa sepium Thuill.

C'est en l'an VII (1799) que Thuillier, dans sa flore des environs de Paris, 2e éd., p. 252, a décrit son *R. sepium*, espèce que Savi (fl. Pis., 1. p. 475) avait déjà distinguée l'année précédente (1798) sous le nom de *R. agrestis* (1).

C'est donc ce dernier nom qu'on devrait lui donner, si l'on veut observer la loi de l'antériorité. Mais, comme il a été pris par différents botanistes, notamment Déséglise et Boreau, pour désigner plus spécialement les formes microphylles, atteintes d'un nanisme général plus ou moins prononcé, afin d'éviter toute confusion, il est à propos de suivre l'usage, qui a prévalu, d'attribuer à la rose qui nous occupe le nom de *R. sepium* Thuill. (2).

leuses, pubescentes et très chargées de glandes en dessous; pédoncule hispide solitaire ou en bouquets; calice à tube oblong, lisse ou hispide à la base. Fleurs roses assez petites. » — Observons que cette description pourrait tout aussi bien convenir à certaines variations microphylles du *R. rubiginosa*, dont le tube calicinal est parfois lisse ou peu glanduleux; tandis qu'on trouve et je possède des échantillons microphylles du *micrantha* avec tubes calicinaux parfaitement hispides. La création de Leman, remise en lumière par Boreau, reste donc par le fait assez obscure.

(1) D'après Burnat et Gremli, Savi n'a pas, comme on l'a cru, désigné sous le nom de *R. agrestis* une petite forme du *R. sepium*, mais bien ce dernier type lui-même. (Cf. Christ, le genre Rosa, p. 18, en note).

(2) Voici la description donnée par Thuillier (loc. cit.) : — « R. ela-

Tel que l'entendent bon nombre de floristes, le *R. agrestis* serait un groupe de formes représentées par des arbrisseaux faibles et médiocrement élevés, pourvus de folioles remarquables par leur petitesse. Des buissons se rattachant à ce groupe se rencontrent assez fréquemment chez nous, dans les lieux secs et arides. Mais, entre le type rabougri, à folioles très petites et la forme élevée à folioles plus ou moins amples, il existe une série de variations intermédiaires, passant insensiblement des unes aux autres et formant une chaîne ininterrompue, qui ne permet pas de dire où finit l'*agrestis*, où commence le *sepium*.

Les auteurs en quête de caractères différentiels ajoutent que chez le premier les fruits sont plus petits et les fleurs plus petites, de couleur blanche. La petitesse des fruits et des fleurs est la conséquence naturelle de la faiblesse du buisson, tout comme au reste la petitesse des folioles ; ce sont des faits concomitants et l'observation montre que tous ces organes prennent un développement de plus en plus accentué à mesure que les sujets qui les portent se montrent de plus en plus forts. La coloration des fleurs n'a d'ailleurs aucune importance ici. Souvent elles sont d'un rose très pâle ou même blanches sur des sujets robustes.

Il n'y a donc pas lieu de conserver le *R. agrestis*, même à titre de variété. C'est un nom qu'il faut rayer impitoyablement, si l'on veut enfin débarasser l'étude des roses des impedimenta qui l'encombrent et en écartent un trop grand nombre de botanistes rebutés par des subtilités aussi vaines que puériles.

Desportes (fl. m., p. 80) indique une variété *angustissima*,

tior ; ramis undique aculeis recurvis armatis ; foliolis plerumque septenis, parvulis, ovatis, acutis, subtùs uti petiolus glandulis conspersis ; fructibus oblongo-ovatis pedunculoque glabris. Habitat in sepibus dumetisque. Flores albo-rosei. » — Il ajoute la traduction suivante : « Rameaux hérissés d'aiguillons recourbés. Pédoncules glabres. Fruits ovés. Fleurs d'un blanc-rose ; en juin et juillet. Ce rosier est élevé et se trouve sur les bords des bois. »

caractérisée par des tiges grêles et des folioles étroites, qui se rapporte évidemment au groupe des variations dont nous venons de parler. L'étroitesse des folioles peut être extrême. J'ai recueilli des échantillons dont les folioles n'ont pas plus de 4 ou 5 millimètres de diamètre. Leur longueur est également très réduite ; on peut les appeler *petites*, en prenant ce mot dans son acception la plus rigoureuse. Mais, ce caractère est si peu constant que, sans parler des échantillons assez nombreux de mon herbier, qui passent insensiblement des plus petites folioles au plus grandes, j'ai trouvé des rameaux à folioles larges et d'autres à folioles très étroites sur le même individu. L'étroitesse des folioles est donc encore une modification sans valeur taxinomique et qui ne peut être prise en considération.

Il me reste à parler du *R. arvatica* Pug., signalé par M. Chevallier à « Mamers, haies près de Saint-Jean. » — Les variations du *R. sepium* à folioles plus ou moins pubescentes en dessous, sur les nervures, ne sont pas rares dans notre département. Les échantillons que j'ai recueillis dans la localité précitée ne différent pas sous ce rapport de plusieurs autres, provenant de différents endroits. Que faut-il en penser ? Le *R. arvatica* de Puget est-il bien une forme distincte, caractérisée, comme le veut Cariot (Bot. II, p. 186), par des folioles réellement « très velues en dessous ». Je n'ai jamais vu d'échantillons authentiques de cette rose. Mais, pour répondre à la question que je viens de poser, il suffira de rapporter ici l'opinion de M. Crépin (Prim. mon., 6e fasc., p. 843) « : Le *R. arvatica*, tel que je l'ai reçu de l'abbé Puget, n'est pas une forme rigoureusement délimitée. Il représente un petit groupe de variations qu'on peut distinguer les unes des autres et qui ne répondent pas exactement aux caractères attribués à cette espèce par M. Déséglise... Les folioles sont glabres à la face supérieure ou un peu pubescentes, mais à pubescence éphémère, à pubescence bornée à la côte à la

face inférieure ou bien étendue aux nervures secondaires. Les pétioles peuvent être glabres ou glabrescents. En somme la création de Puget est, selon moi, tout à fait artificielle. »

L'autorité du savant botaniste belge me dispense de poursuivre la discussion. Sur les étiquettes accompagnant mes échantillons à folioles plus ou moins pubescentes, y compris ceux de Saint-Jean, près de Mamers, M. Crépin s'est contenté d'écrire : *R. sepium* Thuill.. C'est en effet le seul nom à retenir pour les différentes formes de cette espèce que nous trouvons dans notre département.

CHAPITRE IV. — **Rosa tomentosa** Sm.

Par ses feuilles velues-soyeuses en dessus et tomenteuses-blanchâtres en dessous, le *R. tomentosa*, tel que nous l'observons dans la Sarthe, se reconnaît facilement à première vue (1). L'hispidité des pédicelles, qui s'étend généralement aux calices, et la forme des aiguillons, presque droits ou faiblement arqués, souvent assez grêles, achèvent de le caractériser suffisamment pour qu'on ne puisse le confondre avec aucun autre rosier de notre pays.

Ce que nous venons de dire implique évidemment la condition de ne pas considérer comme espèces distinctes les *R. subglobosa* Sm. et *R. cinerascens* Dum., qui ne sont en effet que des variétés ou même des groupes de variations ; groupes assez artificiels et non pas nettement délimités.

Suivant Déséglise, qui signalait le *R. cinerascens* (2) à « Le Mans », en 1876 (Ros. cent., n° 132 et Cat. n° 353), cette forme se distingue du *R. tomentosa*, aussi bien que du *R. subglobosa*, par ses folioles simplement dentées. C'est en

(1) En l'année 1804, Smith (fl. brit., 2, p. 539) donnait de son *R. tomentosa* la description suivante : — « Rosa fructibus ovatis pedunculisque hispidis, aculeis caulinis aduncis, foliolis ovatis utrinque tomentosis.— Præcedente (*R. villosa*) omnibus partibus minor est, et habitu cum R. canina convenit, nisi quod folia undique pubescunt et subcinerea videntur. Rami erecto-patentes, subflexuosi. Aculei caulini adunci basi dilatati. Foliola 5 vel 7, suaveolentia, elliptico-ovata, utrinque mollissime tomentosa. Serraturis glandulose ciliatis. Petioli tomentosi muricati. Pedunculi terminales, subsolitarii, setis rigidis glandulosis muricati. Germen etiam muricatum, ellipticum. Calyx glanduloso-hispidus. Petala basi albida, superne pulcherrime rosea. Fructus ovatus, coccineus, muricatus, magnitudine et forma R. caninæ proximus. »

(2) Voici la description que Du Mortier donnait, en 1827, de son *R. cinerascens* (fl. belg., p. 93) ; — « Aculeis rectiusculis ; foliolis simpliciter dentatis, ovatis, acutis, petiolisque eglandulosis undique villoso-cinerascentibus ; floribus paucissimis ; urceolis globosis, pedunculisque hispido-glandulosis ; sepalis fructus divergentibus. »

effet le caractère que Du Mortier donnait comme essentiel, en 1867, dans sa monographie des roses de la flore belge, p. 48 : « Cette espèce... se distingue de toutes les roses de cette section par ses folioles simplement dentées ». M. Crépin (Tabl. analyt., p. 13) le caractérise également par ses « dents foliaires simples ». Les fleurs doivent être roses et les fruits globuleux, portés par des pédicelles hispides-glanduleux.

Si les particularités que nous venons d'indiquer suffisent pour différencier le *R. cinerascens* de Du Mortier, dont les pétioles sont en outre habituellement inermes, églanduleux, il est certain que nous rencontrons cette forme assez communément.

Mais, ces caractères sont loin d'avoir une constance absolue. Il n'est pas rare de rencontrer des buissons à folioles simplement dentées, avec les fruits ovoïdes du *R. tomentosa* type et, sur le même buisson, des folioles à surdents glanduleuses, avec d'autres à dents simples absolument privées de glandes. On trouve également et j'ai recueilli des échantillons avec des pétioles les uns glanduleux, d'autres églanduleux, les uns inermes, d'autres plus ou moins aiguillonnés, sur le même rameau.

Il existe donc des intermédiaires, qui ne permettent pas de séparer spécifiquement le *R. cinerascens*. L'hésitation qu'on éprouve à le reconnaître est d'ailleurs trop fréquente pour que nous puissions considérer les individus à folioles plus ou moins simplement dentées autrement que comme de simples variations.

Après avoir longuement décrit le *R. subglobosa* Sm. (Ess. mon., p. 163), Déséglise ajoute : « il diffère du *R. tomentosa* par ses folioles ovales-aiguës ou arrondies, le tube du calice presque globuleux, contracté au sommet et son fruit subglobuleux *non ovoïde oblong*. » Entre les folioles *ovales*, qui d'après lui caractérisent le *subglobosa*, et les folioles *ovales-elliptiques*, qu'il attribue au *tomentosa* type (l. c., p, 162),

la différence n'est pas assez grande pour qu'on puisse toujours l'apprécier sûrement. Sur un même buisson, les folioles sont assez variables ; prendre leur forme en considération serait s'exposer à rester souvent dans l'embarras.

M. Franchet (Fl. L.-et-Ch., p. 189), qui d'ailleurs n'admet les *R. tomentosa* et *R. subglobosa* qu'à titre de variétés, les distingue comme suit :

« a. *genuina* (*R. tomentosa* Sm.). — Tube du calice ovoïde pendant l'anthèse; sépales promptement réfléchis;

b. *subglobosa* (*R. subglobosa* Sm.). — Tube du calice sphérique dès l'anthèse; divisions calicinales redressées sur le réceptacle fructifère, mais non persistantes. »

Déséglise (l. c., p. 162) indique également pour le *R. tomentosa* « tube du calice ovale ».

Ainsi, d'après ces deux botanistes, « le tube du calice » suffit pour différencier les deux formes en question, que dès lors on pourra reconnaître dès l'anthèse.

Nous rencontrons souvent la forme à « tube du calice presque globuleux, contracté au sommet », et j'en posséde en herbier d'assez nombreux exemplaires. Mais, il n'est pas rare d'observer sur le même rameau des fleurs à tube du calice sensiblement sphérique, tandis que pour d'autres il est ovoïde plus ou moins allongé. Dans ce cas la détermination devient embarrassante et la valeur des caractères indiqués par Déséglise et Franchet se trouve par le fait singulièrement amoindrie. Aussi, M. Crépin n'hésite pas à dire que : « la variation *subglobosa* ne peut se reconnaître qu'en fruits ». Cette affirmation écrite par le savant rhodologue à la page 173 de mon herbier de roses sarthoises, me frappe d'autant plus que les échantillons de cette page, provenant d'Avessé, ont des réceptacles florifères parfaitement globuleux et la plupart des folioles nettement ovales-aiguës. Assurément l'observation de M. Crépin ne signifie pas que le buisson d'Avessé n'appartient point au *subglobosa* ; mais, évidemment il estime que la forme du tube calicinal et des folioles ne donne pas d'indications

suffisantes pour l'affirmer. C'est en résumé la conclusion que je voulais établir par la discussion précédente.

Au total, pour différencier le *R. subglobosa* de Smith, il ne reste que la considération des fruits assez avancés. C'est un peu maigre et tout au plus suffisant pour distinguer une variété, nullement une espèce autonome. Encore faudrait-il que le caractère invoqué fût à peu près constant. Mais, si l'on trouve des buissons dont les fruits à maturité sont tous arrondis, on peut en rencontrer aussi qui présentent à la fois des fruits subglobuleux et des fruits ovoïdes ou subovoïdes. Et par le fait, chez nous, ces derniers sont plus communs que ceux qui portent des fruits tous ovoïdes ou des fruits uniquement subglobuleux. Les uns et les autres ne représentent que des variations, qu'il est, à mon avis, parfaitement inutile de désigner par des noms différents. Dans maintes circonstances, on ne sait au juste comment les appliquer, d'où vient le découragement, qui trop souvent écarte les botanistes de l'étude des roses.

En 1838, Desportes inscrivait dans sa flore du Maine, p. 79, sous le nom de *Beloniana*, une variété à « fleurs roses, semi-doubles », qu'il indiquait à « Cerans, patrie du célèbre Belon (1) et Oizé, enclos du vieux prieuré. » — Elle existe toujours à Oizé, non seulement dans la haie du champ dit « l'Enclos du vieux prieuré », mais encore dans une haie bordant une pièce de terre nommée le Champ du haut du bourg. Nous la connaissons en outre près de Saint-Mars-la-Bruyère, ainsi qu'à Saint-Calais, au fond de la cour de l'hôtel du Poisson-d'Or et dans les haies formant clôture de quelques jardins du voisinage, où elle a été découverte par M. l'abbé Bourmault, professeur au collège de Saint-Calais.

J'ai visité plusieurs fois ces différents buissons, assez dis-

(1) La Soultière, où naquit Pierre Belon, est un hameau situé dans la commune de Cerans-Foulletourte, à deux petits kilomètres du bourg d'Oizé. — Nous ne connaissons pour le moment aucun buisson de *Beloniana* sur le territoire de Cerans.

tants les uns des autres (1). Ils sont semblables, autant qu'on peut le désirer, étant donné qu'on ne rencontre jamais deux buissons du même rosier rigoureusement identiques. On ne peut les rapporter qu'au *R. tomentosa*. Plus ou moins robustes, pourvus de folioles, quelques-unes assez grandes, la plupart moyennes, à dents simples ou à peu près, ils ne diffèrent d'ailleurs du type que par la belle couleur des pétales, le nombre de ces derniers, qui varie de 7 à 12 dans chaque fleur, et l'hispidité surabondante des réceptacles et des pédicelles. La forme et la disposition des aiguillons, qui garnissent les tiges et les rameaux, ne présentent rien de particulier.

L'hybridité n'a rien à voir dans la procréation de la forme qui nous occupe ; il ne s'agit que d'une variété ou même simplement d'une variation. Est-elle spontanée ? Ne serait-ce pas un produit horticole, passé des jardins dans les haies ?

Notre Beloniana se trouve en effet à Oizé dans plusieurs jardins. Mais, les différents pieds, qu'on y rencontre, proviennent tous de la haie du vieux prieuré. J'ai fait à ce sujet une enquête sérieuse, qui ne me permet aucun doute sur ce point et je suis absolument certain qu'ici le passage a eu lieu de la haie aux jardins et non des jardins à la haie.

Sans doute, la présence dans cette haie d'une certaine quantité de buis, dont la plantation est de date ancienne, peut faire penser que notre rosier lui-même a été planté là jadis, probablement à la même époque que les buis et peut-être intentionnellement. Mais, dans le champ du haut du bourg, rien ne donne à soupçonner une plantation faite avec intention et les conditions d'existence sont les mêmes que pour tous nos autres rosiers, qui croissent dans les haies à l'état sauvage.

Transportons-nous à Saint-Calais. Dans la même rue que

(1) Oizé, Saint-Calais et Saint-Mars-la-Bruyère forment les sommets d'un triangle, dont les côtés mesurent, à vol d'oiseau, d'Oizé à Saint-Mars 32 kilomètres, de Saint-Mars à Saint-Calais 31 kilom., et enfin de Saint-Calais à Oizé 49 kilomètres.

l'hôtel du Poisson-d'Or, quelques maisons plus loin, au pied du même coteau, sont bâties des maisons derrière lesquelles s'étendent des jardins en pente, à flanc de coteau. Plusieurs buissons du *Beloniana* se trouvent dans les haies séparant les jardins des champs, qui leur font suite. Derrière le Poisson-d'Or, ces jardins sont remplacés par une cour, mise au niveau de la rue par une forte entaille pratiquée dans le coteau. La cour de l'hôtel se termine donc par un escarpement de 7 à 8 mètres, au sommet duquel on accède par un escalier assez raide. Notre rosier couronne le talus en haut et à gauche de l'escalier, tout près des champs voisins.

Bien que le fait d'une plantation dans ce coin, absolument inculte, soit peu vraisemblable, on ne peut toutefois refuser d'en admettre la possibilité. Mais, dans ce cas, les quelques pieds qu'on y voit ne pourraient guère avoir été pris que dans les haies du voisinage; car il n'en existe dans aucun jardin de Saint-Calais et les horticulteurs ignorent complètement cette variété, dont la culture ne présenterait pour eux aucun intérêt. — Nous arrivons donc à penser que la spontanéité originelle du *Beloniana* peut être admise à Saint-Calais, tout autant qu'à Oizé.

A Saint-Mars-la-Bruyère, ce n'est plus dans le voisinage des habitations ou des jardins que se trouve le *Beloniana*, mais en pleine campagne, faisant partie d'un groupe de buissons du *R. tomentosa* à fleurs simples, d'un rose pâle ou même tout à fait blanches. Les rameaux de l'un de ces derniers et ceux du *Beloniana* sont tellement enchevêtrés qu'il est difficile de voir s'ils partent du même pied ou de pieds différents. J'ai d'ailleurs observé sur le même rameau des fleurs d'un rose assez pâle, avec deux ou trois pétales surnuméraires, et d'autres d'un rose vif, nettement semi-doubles. Il y a donc ici passage du type à la variété.

Du reste, les buissons groupés en cet endroit sont certainement de même âge ; il est évident qu'on doit leur attribuer à tous une commune origine. On ne saurait admettre raison-

nablement la plantation d'une forme horticole au milieu de pieds sauvages. A mon avis le *Beloniana* de Saint-Mars-la-Bruyère se présente dans des conditions telles qu'il est difficile de méconnaître sa spontanéité.

Dans la haie d'un champ, près de la Foucherie, à un kilomètre environ d'Oizé, en pleine campagne, se trouve un *tomentosa* très robuste, sur lequel notre honorable confrère, M. Lemée, curé de Foulletourte, recueillait au début de la saison (3 juin 1894) des fleurs semi-doubles, tandis que plus tard (11 juin 1896) nous les trouvions simples, mais toujours d'un beau rose. Ce fait, concordant avec nos observations sur le rosier de Saint-Mars-la-Bruyère, paraît donc bien indiquer que la multiplication des pétales peut se faire spontanément. Le rosier de la Foucherie établit ainsi le passage du type au rosier de Saint-Mars-la-Bruyère et ce dernier nous conduit aux rosiers de Saint-Calais et d'Oizé, qui conservent leurs fleurs semi-doubles pendant toute la durée de la saison.

Les modifications, qui différencient cette variété, sont au demeurant bien légères et ne portent que sur des caractères d'ordre secondaire. Quelques pétales en plus, leur coloration plus vive, l'hispidité plus grande des réceptacles et des pédicelles, voilà tout ce que nous observons. Mais, l'intensité du coloris, qui s'atténue d'ailleurs après l'anthèse, est un fait sans importance, l'hispidité surabondante n'est pas plus étonnante ici que dans la variété *gallicoïdes* du *R. arvensis* et personne, je pense, n'oserait refuser à la nature le pouvoir de produire, sans l'aide des horticulteurs, des fleurs semi-doubles dans le genre *Rosa*.

Quelle que soit son origine, le *R. Beloniana* que, dès 1828, dans son Rosetum gallicum, n° 1777, Desportes indiquait comme « indigène » à Oizé et que nous retrouvons dans les haies sur plusieurs points assez distants (1), est une forme

(1) Dans son étude sur le genre Rosa dans l'Eure, M. l'abbé Guttin signale une forme, trouvée par lui dans une haie à Saint-Didier, dont il a eu l'obligeance de m'envoyer des échantillons, qui me paraissent

intéressante, qui méritait autre chose que l'indifférence et l'oubli. Mais, ce n'est au fond qu'une variété, dont je me garderai bien de vouloir exagérer l'importance.

En inscrivant dans sa flore du Maine, p. 79, la variété *albiflora*, Desportes ne pouvait avoir en vue qu'une modification de couleur assez fréquente. Les buissons du *R. tomentosa* portant des fleurs blanches sont chez nous aussi communs, sinon plus, que ceux à fleurs roses. Généralement, après avoir été plus ou moins roses dans le bouton, les pétales pâlissent quand la fleur est épanouie et finissent souvent par devenir tout à fait blancs. Les fleurs blanches dès le début n'ont donc rien d'extraordinaire ; c'est la conséquence d'une tendance générale et ce fait ne suffit pas pour caractériser une variété méritant d'être distinguée par un nom particulier.

Desportes indique encore une variété *leiocarpa*, à « fruits glabres, » observée à La Flèche par Lemeunier. Sans doute les fruits du *R. tomentosa* sont habituellement plus ou moins hispides-glanduleux ; c'est pour cette espèce un caractère assez important. Cependant, il faut remarquer qu'il n'est pas d'une constance absolue. Le même buisson peut donner des fruits hispides et d'autres lisses. Ces derniers peuvent même quelquefois être en assez grand nombre. Pour ne citer qu'un exemple, sur un échantillon de mon herbier, provenant de Neuvillalais, je compte : 9 fruits complètement lisses, 3 ne présentant que quelques glandes et seulement 2 nettement hispides. Je n'ai jamais rencontré de buisson ne portant que des fruits absolument lisses. Ce ne peut être qu'un fait exceptionnel, un accident qui ne saurait constituer une variété. Ce nom de *leiocarpa*, pour une variation rarissime, ne mérite donc pas d'être conservé.

Il me reste encore quelques mots à dire au sujet du *R. fœ-*

se rapporter à notre *Beloniana*. Le département de la Sarthe n'aurait donc pas seul le privilège de posséder cette variété.

tida Bast. que les rhodologues s'accordent aujourd'hui généralement à rapprocher du *R. tomentosa*. — Dans son catalogue (1852), Diard l'indique comme étant « A C. dans les haies autour de Saint-Calais ». Il ajoute cette description, qui concorde assez bien avec celle de Bastard (1) : — « folioles ovales presque glabres en dessus, finement glanduleuses en dessous et sur les bords ; pétioles, stipules, pédoncules, calices et sépales couverts de poils mêlés d'aiguillons fins ; lobes du calice lancéolés acuminés tomenteux en dedans, styles laineux, fruits fétides par froissement, fleurs roses à onglet plus pâle, en corymbe fourni. » — D'autre part, si l'échantillon de l'herbier Diard, que j'ai vu au collège de Précigné, n'est pas absolument le *R. fœtida* de Bastard, il m'a paru du moins bien voisin de ceux que MM. Lloyd et Crépin m'ont donnés sous ce nom. - Cependant, nous ne pouvons le retrouver aux environs de Saint-Calais, où M. Bourmault et moi l'avons cherché vainement plusieurs années de suite, avec une constance digne d'un meilleur sort. Ne pas retrouver une rose signalée comme *assez commune* est assurément chose singulière, d'autant que M. Bourmault a sérieusement étudié les roses des environs de Saint-Calais, qu'il connaît fort bien. La seule explication plausible qu'on puisse donner serait l'existence d'une coquille dans l'ouvrage de Diard, où l'imprimeur aurait mis AC au lieu de AR. La substitution d'une lettre à une autre pouvait échapper facilement à M. Guéranger, chargé de corriger les épreuves du livre de Diard, après la mort de ce dernier, survenue pendant l'impression. Ce sont des inadvertances, qui peuvent

(1) Voici la description que Bastard, en 1812, donnait de son *R. fœtida* (suppl. fl. M.-et-L., p. 29) : — « R. calicum tubis ovatis, pedunculisque hispidis ; petiolis aculeatis, aculeis sparsis, subrectis; foliolis ovato-acutis, subtùs pubescentibus. — Arbrisseau rameux, à aiguillons peu courbés, épars ; folioles ovales-aiguës, pubescentes en dessous; fleurs solitaires, pédoncules et fruits hérissés. Fleurs roses. » Il ajoute l'observation suivante : « Ce rosier doit son nom à l'odeur désagréable qu'exhalent ses fruits, surtout quand on les froisse. »

arriver à tout le monde. Dès lors on comprendrait que jusqu'ici nos recherches soient restées infructueuses. Dans cette hypothèse, la plante étant assez rare, il s'agit d'arriver au bon endroit, et encore faut-il que les haies connues de Diard n'aient pas été détruites.

Au surplus, l'existence du *R. fœtida* dans la Sarthe n'a rien d'invraisemblable. C'est une plante à rechercher : on finira par la retrouver peut-être. Mais, pour le moment, nous ne pouvons l'inscrire dans notre flore.

CHAPITRE V. — **Rosa pimpinellifolia** Linn.

La section des *Pimpinellifoliæ* se trouve représentée chez nous par un joli petit arbrisseau, remarquable par ses tiges extrêmement spinescentes, ses toutes petites folioles arrondies et ses grandes fleurs blanches, légèrement couleur crème. Les pédicelles sont absolument glabres, églanduleux. C'est donc bien le *R. pimpinellifolia* du Species (1) et non la forme à pédicelles hispides à laquelle convient plus particulièrement le nom de *R. spinosissima*.

Desportes a compris le *R. pimpinellifolia* L. dans sa flore du Maine, p. 77. Cette espèce existe toujours dans la région où il l'indiquait, aux environs de Parigné-l'Evêque. Je la connais en trois endroits différents, sur le bord de la route de Challes à Ardenay, près de la Raterie, un peu avant le moulin des Foulerets et au delà de la ferme de la Gombardière.

Sa spontanéité ne me paraît pas douteuse, contrairement à l'opinion de M. Chevallier, qui l'indique sous le nom de *R. spinosissima* L., avec un point de doute, ne l'ayant pas, dit-il, récoltée dans notre région. Pour moi c'est une vieille connaissance, à laquelle je fais visite de temps à autre et qui m'a toujours présenté les allures d'une plante indigène.

Assurément, pour celui qui connaît cette contrée sablonneuse, passablement aride, la présence du *R. pimpinellifolia* L. est moins surprenante que celle du *Cephalanthera ensifolia* Rich., qu'on observe dans le voisinage. Je suis persuadé qu'en cherchant bien on le rencontrerait sur plusieurs autres points et j'ai la conviction qu'avant la disparition des landes

(1) Linné (Spec. éd. 2) a donné pour son *R. pimpinellifolia* la diagnose suivante : « Germinibus globosis glabris; caule aculeis sparsis rectis ; petiolis scabris ; foliolis obtusis. »

qui couvraient en partie cette région jadis, il s'y trouvait plus abondant qu'aujourd'hui.

Il va sans dire que je ne confonds pas avec l'espèce sauvage, à fleurs simples, la forme horticole, à fleurs doubles, hôte de mon jardin, que j'ai rencontrée plusieurs fois dans les haies, autour du Mans et ailleurs, paraissant plus ou moins subspontanée, mais évidemment adventice.

DEUXIÈME PARTIE

Dans cette deuxième partie, nous allons résumer, aussi brièvement que possible, la monographie des roses indigènes de la Sarthe, en la faisant précéder d'un tableau analytique, qui devra conduire assez facilement à la détermination de chaque espèce, au moins dans la plupart des cas. Quant à nos divisions des espèces, nous répétons qu'il ne faut pas y voir autre chose que des groupes de variations plus ou moins voisines.

1	Sépales courts, entiers ou faiblement pinnés.............	2.
	Sépales la plupart nettement pinnés.........................	3.
2	Styles allongés, réunis en colonne glabre..............	*R. arvensis.*
	Styles courts ; tiges hérissées de petites épines.	*R. pimpinellifolia.*
3	Foliol. velues-soyeuses, au moins en dessous.......	*R. tomentosa.*
	Foliol. glabres ou velues, mais non soyeuses................	4.
4	Foliol. couvertes de glandes sur la face inférieure............	5.
	Foliol. pas ou peu glanduleuses en dessous................	7.
5	Pédicelles lisses, églanduleux; foliol. cunéiformes...	*R. sepium.*
	Pédicelles hispides-glanduleux; foliol. subarrondies........	6.
6	Styl. velus; sép. persist., redres.; tiges hétéracanthes.	*R. rubiginosa.*
	Styles glabres ou glabrescents; sép. caducs......	*R. micrantha.*
7	Foliol. velues, plus ou moins grisâtres en dessous.	*R. subcinerea.*
	Foliol. glabres ou glabrescentes, non grisâtres en dessous....	8.
8	Styl. en colonne glabre; stigm. étagés; disque conique.	*R. stylaris.*
	Styl. libres, ordin. velus; stigm. non étagés...........	*R. canina.*

1. **R. arvensis** Huds. — Styles glabres, en colonne égalant sensiblement les étamines; sépales ordinairement entiers ou à peu près, à pointe courte ne dépassant guère le bouton, plus rarement pinnatifides et à pointe allongée; pédicelles longs, plus ou moins hispides-glanduleux, quelquefois nus; bractées étroites; fleurs blanches, parfois rosées ou maculées de rose.

α. ***frequens.*** — Tiges et rameaux faibles, à aiguillons

généralement assez grêles ; folioles minces, non luisantes, ovales ou subarrondies, largement dentées ; fleurs solitaires ou en corymbes habituellement peu fournis ; fruits globuleux ou ovoïdes.

Dans ce groupe, les sépales sont toujours courts et à pointe rapidement mucronée; les rameaux, rarement raides et dressés, sont généralement allongés, flexueux, montant quelquefois à 2 ou 3 mètres et plus dans les haies élévées, plus souvent décombants ou même radicants (*R. repens* Scop., *R. serpens* Wib.) ; les feuilles, ordinairement glabres, sont assez souvent plus ou moins pubescentes en dessous (*pubescens* Desv., Desp., Bor., Coss. et Germ.) ; elles sont d'un vert mat, rarement d'un vert-jaunâtre pâle ; les folioles, quelquefois très petites (*microphylla* Bréb.) sont toujours à larges dents ; les pédoncules ne portent souvent qu'un petit nombre de glandes pédicellées et peuvent même en être tout à fait dépourvus (*depauperata* Gren., *R. erronea* Rip., *R. arvensis* L. sensu stricto) ; les fruits communément globuleux, quelquefois très petits (*microcarpa* Desp.) deviennent assez souvent ovoïdes (*R. ovata* Lej.) ; généralement lisses, ils peuvent être, mais rarement, plus ou moins glanduleux (*adenocarpa* Desp.). Quant aux styles, parfois libres dans quelques fleurs, par anomalie, ils peuvent rester courts chez certains individus, dont on a fait une variété, qui n'est aussi qu'une anomalie.

β. ***splendens***. — Rameaux robustes, dressés ou décombants, à aiguillons forts, comprimés, dilatés vers la base, souvent rouges; folioles fermes, ovales-lancéolées, à pointe allongée plus ou moins nettement dentées en scie; fleurs ordinairement en corymbes fournis; fruits ovoïdes ou subglobuleux.

A ce groupe, comprenant le R. *bibracteata* Bast., à folioles luisantes en dessus, appartiennent aussi le *R. conspicua* Bor., race vigoureuse à inflorescence parfois très multiflore, avec des sépales plus ou moins pinnatifides, à pointe souvent allongée, et le R. *gallicoides* Déségl. (*R. bibracteata glandulosa* Lloyd), variation caractérisée par l'abondance des glandes violacées, qui couvrent les pédicelles et les rameaux vers leur extrémité.

2. **R. stylaris** Nob. ; *R. brevistyla* DC. ; *R. Desvauxii* Desp., non Baker ; *R. stylosa* Crép. p. m. p., non Desv.. — Styles glabres, en colonne plus ou moins allongée, parfois courte et presque incluse ; stigmates étagés, en tête ovoïde; disque conique ; pédicelles souvent glanduleux, plus rarement nus ; sépales à pointe allongée, dépassant bien le bou-

ton ; folioles ovales-lancéolées, vertes sur les deux faces ; stipules supérieures ordinairement assez étroites ; fleurs blanches ou roses.

α. **glabra**. — Folioles à dents simples, glabres sur les deux faces ; pédicelles glanduleux (*R. rusticana* Déségl.) ou pédicelles lisses (*R. virginea* Rip.) ; fleurs blanches, parfois légèrement rosées.

β. **leucochroa**. — Folioles à dents simples, glabres en dessus, pubescentes en dessous sur la côte ; pédicelles glanduleux (*R. leucochroa* Desv.) ou pédicelles lisses (*R. chlorantha* Sauz. et Maill.) ; fleurs blanches plus ou moins jaunâtres à l'onglet.

γ. **rosea**. — Folioles à dents simples ou surdentées avec quelques glandes vers la base, glabres en dessus, pubescentes en dessous, au moins sur la côte ; pédicelles glanduleux (*R. systyla* Bast., includ. *R. fastigiata* Bast.) ou pédicelles lisses et portant des fleurs assez petites (*R. parvula* Sauz. et Maill.) ; fleurs roses ou rosées, au moins dans le bouton.

3. **R. canina** L. — Styles courts et libres, ordinairement velus, rarement glabres ou glabrescents ; disque à peu près plan ou légèrement convexe, non conique ; sépales à pointe allongée dépassant bien le bouton ; folioles ovales-lancéolées, vertes sur les deux faces, mais assez souvent d'un vert terne ou glauques, surtout en dessous, jamais cendrées ni grisâtres ; stipules supérieures larges ou peu rétrécies ; fleurs blanches ou roses.

α. **vulgaris**. — Folioles à dents simples, glabres sur les deux faces ou faiblement pubescentes en dessous sur les nervures ; pédicelles lisses, églanduleux.

Dans ce groupe, les folioles sont toutes ovales-lancéolées et plus ou moins acuminées, ou les unes ovales et d'autres lancéolées (*heterophylla* Desp.) ; généralement d'un vert terne, elles peuvent être glauques (*R. glaucescens* Desv.) ou d'un beau vert luisant en dessus (*virens* Desp., *R. nitens* Desv.) ; le plus souvent très glabres, ainsi que les pétioles (*R. lutetiana* Lem., *R. canina* L. sensu stricto), elles sont parfois légèrement velues sur les nervures (*pubescens* Desp., *R. urbica*

Lem.) ou seulement sur la côte (*R. semiglabra* Rip.); les fruits, de forme variable, sont ovoïdes, subovoïdes, pyriformes ou subglobuleux (*sphærocarpa* Desp.).

β. ***dumalis***. — Folioles à dents composées, plus ou moins glanduleuses aux bords, généralement glabres; pédicelles lisses, églanduleux.

A ce groupe, dont le type est le *R. dumalis* Bechst., appartiennent les formes signalées dans la Sarthe sous les noms de *R. stipularis* Mér., à stipules supérieures très larges, *R. squarrosa* Rau, pourvu d'aiguillons très rapprochés sur les rameaux et *R. cladoleia* Rip., à rameaux florifères inermes et tiges sarmenteuses peu aiguillonnées. Les glandes n'apparaissent parfois que sur quelques surdents; mais, elles peuvent gagner tout le pourtour des folioles, s'étendre au pétiole et à la côte et même envahir la page inférieure, au moins sur les nervures secondaires (*R. scabrata* Crép.). Les fleurs sont blanches ou roses, quelquefois d'un rose très vif (*R. rubelliflora* Déségl. an Rip.?).

γ. ***hispida***. — Folioles à dents simples, le plus souvent glabres, ainsi que les pétioles, pédicelles plus ou moins hispides-glanduleux.

Dans ce groupe, les folioles, ordinairement glabres, sont quelquefois peut-être (?) pubescentes sur les nervures, avec des pétioles velus inermes (*mollis* Desp.?) ou à pétioles seuls velus (*R. canina hispidula* Desp.); elles sont parfois surdentées, avec quelques glandes aux bords. Les tubes calicinaux peuvent être hispides glanduleux (*R. andegavensis* Bast.) ou lisses, présentant au plus quelques glandes à la base (*R. agraria* Rip.).

4. **R. subcinerea** Nob.; *R. collina* Desp., non DC., nec Jacq. — Folioles plus ou moins pubescentes en dessus, velues-grisâtres en dessous, à nervures secondaires plus ou moins saillantes; tiges et rameaux pourvus d'aiguillons crochus, plus ou moins robustes, assez souvent géminés sous les feuilles; fleurs blanches ou roses.

α. ***dumetorum***; *R. dumetorum* Thuill.; *R. collina* DC. — styles courts, velus; folioles à dents simples, pédicelles lisses ou peu glanduleux.

Dans ce groupe, les folioles peuvent être brièvement acuminées ou obtuses et nettement arrondies au sommet (*R. obtusifolia* Desv.); les fruits sont ovoïdes ou subglobuleux (*R. collina globosa* Desp.); les pédicelles ordinairement lisses, deviennent parfois un peu glanduleux (*R. Deseglisei* Bor.).

β. *tomentella*; *R. tomentella* Lem.; *R. collina glandulifera* Desp. — Styles courts, velus; folioles à dents composées-glanduleuses; pédicelles ordinairement lisses.

γ. *hispidula*; *R. stylosa* Desv.; *R. collina hispidula* Desp. — Styles glabres, plus ou moins colonnaires; folioles à dents simples; pédicelles plus ou moins hispides-glanduleux pour la plupart.

5. **R. rubiginosa** L. — Styles velus, tubes des calices globuleux, sépales redressés après l'anthèse et couronnant le réceptacle pendant la maturation; pédicelles plus ou moins glanduleux, parfois lisses; folioles ovales ou suborbiculaires, arrondies à la base, à dents composées très glanduleuses, chargées en dessous de nombreuses glandes fauves ou roussâtres; tiges souvent hétéracanthes.

α. *genuina*. — Fleurs pour la plupart solitaires; tubes des calices hispides-glanduleux; sépales très glanduleux sur le dos; pédicelles très glanduleux.

Dans ce groupe, les fleurs sont souvent d'un rose vif, presque rouges; les fruits mûrs, d'un rouge sanguin ou d'un rouge orangé, peuvent être ovoïdes (*R. comosa* Rip.) ou sphériques (*R. apricorum* Rip.); les folioles, en général de grandeur moyenne, plus ou moins arrondies, rarement un peu grandes, sont assez souvent plutôt petites et même quelquefois très petites; elles peuvent être absolument glabres ou pubescentes en dessous, parfois même en dessus; les buissons, généralement de taille médiocre, rarement élevés, se distinguent par leurs ramuscules plus ou moins sétigères.

β. *umbellata*. — Fleurs souvent en ombelles pluriflores; tubes des calices lisses ou légèrement hispides à la base; sépales plus ou moins églanduleux sur le dos; pédicelles fréquemment lisses ou faiblement glanduleux.

Dans ce groupe, les fleurs sont d'un rose plus ou moins prononcé, rarement vif, assez souvent d'un rose pâle; les fruits mûrs, globuleux et lisses, sont d'un rouge sanguin; les folioles, ovales, sont ordinairement un peu plus grandes et plus allongées que dans le groupe précédent; elles peuvent être glabres ou pubescentes; les buissons deviennent généralement plus robustes, à ramuscules souvent inermes ou à peu près, assez rarement sétigères.

6. **R. micrantha** Sm. — Styles glabres ou glabrescents;

tubes des calices ovoïdes ; sépales réfléchis après l'anthèse, plus ou moins promptement caducs ; pédicelles hispides-glanduleux ; folioles ovales, arrondies à la base, à dents composées très glanduleuses, chargées en dessous de nombreuses glandes fauves ou roussâtres ; tiges rarement hétéracanthes.

Dans cette espèce, les fleurs sont généralement petites, d'un rose pâle, plus rarement d'un rose assez vif ; les fruits mûrs sont ovoïdes, plus ou moins glanduleux ou lisses (*R. permixta* Déségl.), parfois globuleux (*R. septicola* Déségl.); les folioles assez rarement un peu grandes, plus souvent moyennes ou petites, quelquefois même très petites (*R. Lemanii* Bor., *R. hystrix* Lem.), peuvent être glabres ou pubescentes ; les buissons, de taille variable, sont souvent assez élevés, à rameaux plus ou moins inermes (*R. nemorosa* Lib.) ou au contraire plus ou moins sétigères.

7. **R. sepium** Thuill.; *R. agrestis* Savi. — Styles ordinairement glabres ; tubes des calices ovoïdes allongés, lisses ; sépales réfléchis après l'anthèse, plus ou moins promptement caducs ; pédicelles églanduleux ; folioles elliptiques, cunéiformes à la base, à dents composées très glanduleuses, chargées en dessous de nombreuses glandes fauves ou roussâtres.

Dans cette espèce, les fleurs sont généralement d'un rose pâle, parfois blanches ou presque blanches ; les folioles, glabres ou pubescentes en dessous (*R. arvatica* Pug.), assez rarement un peu larges, peuvent être très étroites (*angustissima* Desp.) et petites (*R. agrestis* auct. plur.) ; les buissons, souvent élevés, restent faibles et médiocres dans les lieux secs et arides.

8. **R. tomentosa** Sm. — Styles courts, velus ; pédicelles ordinairement hispides-glanduleux ; folioles pubescentes-soyeuses en dessus, tomenteuses blanchâtres en dessous ; tiges et rameaux pourvus d'aiguillons presque droits ou faiblement arqués, non crochus.

Dans cette espèce, les fleurs, d'un rose plus ou moins pâle ou même blanches (*albiflora* Desp.), sont quelquefois semi-doubles et d'un rose vif (*Beloniana* Desp.) ; les réceptacles florifères, ovoïdes ou globuleux, sont généralement hispides-glanduleux, ainsi que les pédicelles ; à maturité, les fruits, plus ou moins glanduleux ou lisses (*leiocarpa* Desp.), deviennent ovoïdes, subovoïdes ou subglobuleux (*R. subglobosa* Sm.) ; les folioles, ovales ou elliptiques, souvent assez grandes,

peuvent être à dents simples (*R. cinerascens* Dum.) ou plus ou moins composées, à surdents glanduleuses.

9. **R. pimpinellifolia** L. — Styles courts, velus : sépales tous entiers ; pédicelles églanduleux ; folioles très petites, arrondies; arbrisseau bas, à rameaux hérissés de nombreuses petites épines entremêlées d'aiguillons grêles et droits ; fleurs blanches.

ÉPILOGUE

Dans ce travail, nous n'avons parlé que des roses indigènes de notre pays. On trouve en outre çà et là le *R. gallica* L., paraissant plus ou moins subspontané, mais provenant d'anciennes plantations, et quelquefois le *R. cinnamomea* L., ainsi que le *R. alba* L., dans les mêmes conditions. Enfin, M. Launay nous a fait connaître à Cré-sur-Loir, le *R. carolina* L., dans un petit marais, au lieu dit les Granges, où il est abondant et depuis longtemps naturalisé.

Jamais nous n'avons rencontré dans la Sarthe aucun hybride spontané. La doctrine, acceptée par quelques botanistes, qui consiste à considérer bon nombre de formes intermédiaires comme autant d'hybrides, ne saurait donc être invoquée ici. Par suite, nous avons été conduit à ramener toutes les formes que nous connaissons à 9 espèces : *R. arvensis* Huds., *R. stylaris* Nob., *R. canina* L., *R. subcinerea* Nob., *R. rubiginosa* L., *R. micrantha* Sm., *R. sepium* Thuill., *R. tomentosa* Sm. et *R. pimpinellifolia* L.

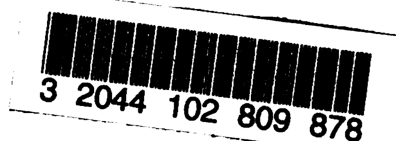
Sauf la suppression du *R. macrantha* Desp. et l'admission du *R. micrantha* Sm. au titre d'espèce, notre classement est le même que celui proposé par Desportes en 1838. Il est vrai que son *R. Desvauxii* fait place à notre *R. stylaris* et que son *R. collina* devient notre *R. subcinerea* ; mais, c'est un pur changement d'étiquettes, pour des motifs qui n'ont au fond qu'une importance relative assez médiocre. En commençant l'étude des roses sarthoises, dans un esprit absolu-

ment libre de toute opinion préconçue, je ne m'attendais nullement à ce résultat : *nil novi*.

Toutefois, il est certain que les différentes espèces inscrites au même rang dans notre seconde partie, ne sont pas d'égale valeur. Les affinités des *R. stylaris*, *R. canina* et *R. subcinerea* paraissent évidentes, aussi bien que celles des *R. rubiginosa*, *R. micrantha* et *R. sepium* ; les intermédiaires ne seraient pas, je crois, difficiles à trouver.

J'estime que pour une flore restreinte, comme la nôtre, il est plus avantageux de les maintenir séparées. Mais, dans un travail d'ensemble sur le genre *Rosa*, il serait, je pense, plus exact de les réunir, en réduisant les neuf espèces que nous avons indiquées à cinq : *R. arvensis* Huds., *R. canina* L., *R. rubiginosa* L., *R. tomentosa* Sm. et *R. pimpinellifolia* L.

Il appartient aux rhodologues autorisés par des études plus générales de se prononcer sur ce point. Pour moi, je souscrirais volontiers d'avance à la décision qui serait prise dans ce sens, persuadé que là est la vérité.


3 2044 102 809 878